

Faculté des Lettres
et Sciences Humaines
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

L'éducation sexuelle à l'école obligatoire dans le canton de Neuchâtel : les représentations des parents

Mémoire de Master en sciences sociales
Pilier migration et citoyenneté

Sarah Zbinden | sarah.zbinden@unine.ch

Sous la direction de la **Dre. Sarah Kiani**

– Janvier 2024 –

Remerciements

Au terme de ce travail de mémoire, je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à :

La Dre. **Sarah Kiani**, directrice de ce mémoire, pour sa disponibilité au cours des différentes étapes de ce travail, sa bienveillance et ses précieux conseils.

Sélim Clerc, doctorant, pour avoir accepté d'être l'expert de ce mémoire.

La Dre **Joanna Menet**, pour son précieux soutien dans le processus d'écriture et ses propositions dans les moments de doutes.

Les parents qui ont participé à ma recherche, pour leur confiance et le temps accordé lors des entretiens.

Les expertes de **SSCH** et du **GNS**, qui ont accepté de participer à un entretien, pour leurs disponibilités et leurs précieuses explications.

Anouk, Silvia, Camille, Claire et Justine pour leur aide à la relecture et leurs encouragements.

Ma **famille** et mes **ami-es** pour leur soutien émotionnel, notamment **Yuliana, Nina, Philippe, Pablo, Guilherme, Maxime, Krisell et Dayana**.

Résumé

L'éducation sexuelle à l'école obligatoire en Suisse est un sujet qui engendre des débats publics, médiatiques et politiques depuis son institutionnalisation dès les années 1970. Si un cadre légal international et fédéral encadre l'éducation sexuelle, ce sont les cantons qui sont en charge de sa mise en œuvre. Actuellement, des réformes ont lieu dans plusieurs cantons et une discussion est en place pour atteindre une harmonisation au niveau fédéral. Un nouveau modèle d'éducation sexuelle basé sur les recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) s'impose progressivement depuis les années 2000. Néanmoins, certaines voix s'élèvent du côté des parents et des politiques, car ce nouveau modèle propose d'intégrer de nouvelles normes et provoque ainsi une cassure par rapport aux modèles d'éducation sexuelle précédents, en introduisant une approche de la sexualité incluant la notion de plaisir, de diversité de genre et d'orientation sexuelle.

Dans la présente recherche, je mettrai en exergue les différentes représentations que les parents ont des cours d'éducation sexuelle à l'école obligatoire. La récolte des données a été possible grâce à l'analyse d'entretiens réalisés avec neuf parents aux caractéristiques socio-démographiques diversifiées et ayant des enfants en âge de scolarité obligatoire dans le canton de Neuchâtel. J'étudierai comment leurs avis sur l'éducation sexuelle et leurs normes en matière de sexualité se construisent tout au long de leur processus de socialisation et comment différents systèmes normatifs coexistent dans cette thématique.

Listes des abréviations

ARTANES	Association romande et tessinoise des animateurs en éducation sexuelle
GSN	Générations Sexualités Neuchâtel
HARMOS	Harmonisation Suisse
IPPF	<i>International Planned Parenthood Federation</i> (Fédération internationale pour la planification familiale)
IST	Infection Sexuellement Transmissible
IVG	Interruption Volontaire de Grossesse
LGBTQIA+	Lesbienne, Gay, Bisexuel-le, Transgenre, Queer, Intersexe, Asexuel-le et +
MST	Maladie Sexuellement Transmissible
OFSP	Office Fédéral de la Santé Publique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PDC	Parti Démocrate-Chrétien
PHZ	Haute Ecole Pédagogique de Suisse Centrale
SSCH	Santé Sexuelle Suisse
UDC	Union Démocratique du Centre
UDF	Union Démocratique Fédérale
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Table des matières

1. Problématique	12
2. Contextualisation	16
2.1 La question de la sexualité en Europe	16
2.2 Historique de l'éducation sexuelle en Suisse (1900 – 2023).....	18
2.3 L'état actuel de l'éducation sexuelle en Suisse	23
2.3.1 Cadre légal	23
2.3.2 Les différentes formes d'éducation sexuelle en Suisse.....	28
2.3.3 Le cas du canton de Neuchâtel.....	30
3. Cadre théorique.....	34
3.2 Etat de la littérature	34
3.3 Positionnement épistémologique	37
3.4 Approches théoriques et conceptuelles.....	37
3.4.1 Processus de socialisation	38
3.4.2 L'éducation sexuelle actuelle : un nouveau système normatif	39
3.4.4 La revendication d'autres modèles de sexualité comme acte de différenciation.....	42
4. Méthodologie	45
4.1 Le choix des méthodes qualitatives	45
4.1.1 La théorie ancrée.....	45
4.1.2 Codage et analyse	46
4.2 Terrain de recherche et recrutement	46
4.3 Profils des interviewé-es.....	48
4.4 Entretien et récolte des données	49
4.5 Réflexions éthiques.....	50
5. Analyse des résultats.....	52
5.1 Présentation des interviewé.e.s.....	52
5.2 L'avis des parents concernant l'éducation sexuelle scolaire de leur(s) enfant(s).....	57
5.2.1 Le niveau d'acceptabilité et les dispenses	57

5.2.2 L’avis des parents sur la forme que prend l’éducation sexuelle	60
5.2.3 L’unanimité parentale quant à certaines thématiques	68
5.2.4 Les sujets contestés ou tabous.....	76
5.3 Les éléments du processus de socialisation des parents influençant leurs avis sur l’éducation sexuelle	81
5.3.1 L’influence d’une éducation sexuelle formelle.....	82
5.3.2 L’influence des normes dites « culturelle »	83
5.3.3 L’influence du parcours professionnel.....	87
5.4 Synthèse des résultats	88
6. Conclusion	94
6.1 Limites et ouvertures	97
7. Bibliographie.....	100
8. Annexes	105

1. Problématique

« *Je ne veux pas que mes filles aillent aux cours d'éducation sexuelle, cela va à l'encontre de ma religion et de ma culture !* » Cette phrase prononcée par une mère de cinq enfants lors d'un atelier que j'animais au sein d'une association pour femmes suisses et migrantes en 2018, m'a immédiatement interpellée. En effet, je me suis demandé quels éléments des cours d'éducation sexuelle pouvaient la déranger. Dans mes souvenirs, j'avais reçu deux cours d'éducation sexuelle durant ma scolarité, dans lesquelles j'avais appris les différences entre les filles et les garçons durant les changements liés à la puberté et face aux enjeux de la contraception. Qu'est-ce qui pouvait déranger cette mère ? Comment les cours d'éducation sexuelle auraient évolué depuis les années 1990 ? Je me suis donc intéressée aux débats publics et politiques et ai constaté les polémiques qui avaient lieu régulièrement sur ce sujet.

Depuis une dizaine d'années, des réformes de l'éducation sexuelle ont lieu dans de nombreux cantons. Ces différents changements ont eu pour effet d'entraîner certaines réactions ou oppositions aux évolutions observées, parfois formalisés par des propositions au niveau politique. Les réformes concernent le contenu des cours d'éducation sexuelle, mais aussi l'âge plus précoce à partir duquel les élèves commencent, tout comme l'augmentation du nombre d'heures dispensées. Face à ces différentes réformes de l'éducation sexuelle, l'UDF (Union Démocratique Fédérale) a à titre d'exemple lancé en 2011 une pétition (retirée par la suite) qui a notamment été signée par des membres du PDC (Parti Démocrate-Chrétien) et de l'UDC (Union Démocratique du Centre), se positionnant contre la sexualisation des jeunes enfants à l'école obligatoire. La pétition proposait de ne pas débiter les cours d'éducation sexuelle avant l'âge de dix ans, mais s'opposait aussi à la thématique de la diversité de genre et d'orientation sexuelle qui a été récemment intégrée dans les programmes d'éducation sexuelle (UDF, 2011).

Si en Suisse, il est vrai qu'il existe toujours de grandes disparités entre cantons et surtout entre les régions linguistiques concernant les modalités et l'organisation de l'éducation sexuelle, des tentatives d'harmonisation sont en cours. Un modèle d'éducation sexuelle semble tout de même s'imposer actuellement, c'est-à-dire celui d'une éducation sexuelle basée sur les recommandations de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), qui propose d'aborder l'éducation sexuelle d'une manière globale et positive et au travers des droits humains, pour notamment prendre en compte l'inclusivité, la diversité de genre et d'orientation sexuelle. De plus, les notions de plaisir et de consentement sont mises en avant (Charmillot et al., 2021). Cette vision qui intègre mieux la notion de plaisir et de consentement contrairement à des

modèles ultérieurs semble avoir incorporé d'autres normes que les mouvements féministes ont pu progressivement revendiquer (Bozon, 2018).

À la découverte des fondements de ce nouveau modèle d'éducation sexuelle, j'ai pu prendre conscience quelles étaient les thématiques qui auraient pu poser un problème dans le cadre de mon travail. Tout d'abord, j'ai constaté que l'avis des parents concernant ce nouveau modèle d'éducation sexuelle avait été analysé par Charmillot et al. (2021). Dans leurs résultats, le niveau d'acceptabilité de ce modèle était bon, mais les parents avaient une vision très hétéronormée de la sexualité. Cependant, la limite de cette étude est qu'il manquait des profils diversifiés au niveau de leurs caractéristiques socio-démographiques, comme l'a relevé l'une des expertes rencontrées (Marianne, experte, SSCH). Mon étude, avec l'idée d'intégrer des participant-es aux profils plus diversifiés, pourrait donc compléter ce manquement dans la recherche en accédant aux représentations que les parents ont de l'éducation sexuelle. Ainsi, il me serait possible de mieux comprendre leur avis favorables ou défavorables quant à certaines thématiques abordées en cours, et cela avec un groupe de participant plus diversifié.

Cependant, en se référant aux débats publics et politiques ou encore à la citation de cette mère en début de problématique, il est vite possible de ne considérer leurs représentations de l'éducation sexuelle qu'au travers des normes « culturelles » ou religieuses. En effet, pour lire et comprendre les normes en matière de sexualité, les modèles religieux sont certes une clé de lecture possible, tout comme le contexte spatio-temporel, mais un glissement vers la catégorie du sens commun de « culture » risque de donner une lecture culturaliste voire raciste de la compréhension des normes en matière de sexualité. De plus, comme le stipule Le Mat (2021), l'adoption de valeurs progressistes en matière d'éducation sexuelle peut être considérée comme une forme de distinction sociale et raciale, renvoyant ainsi les autres normes « à un autre culturel » par analogie plus traditionnel.

En effet, je vais donc considérer la sexualité comme un ensemble de normes qui varient dans l'espace et dans le temps, en fonction des mouvements sociaux ou encore des sciences, comme la médecine ou la sexologie qui sont considérées comme des références à un certain moment. De cette manière, les normes se déplacent, elles sont souvent discutées et ne font pas l'unanimité. En effet, la sexualité a souvent fait débat, car elle contribue à structurer et à reproduire les rapports sociaux de classe, de race et de genre. Elle est donc à la base de l'ordre social établi, ayant la capacité de le perpétuer ou de le mettre en cause (Le Mat, 2021). L'approche de mon sujet par une perspective féminisme intersectionnelle est donc intéressante

car elle me permettra d'accéder aux représentations des parents concernant l'éducation sexuelle, tout en analysant comment leurs normes en matière de sexualité ont été construites tout long de leur processus de socialisation.

Ainsi, ma question de recherche est la suivante : **Comment les parents d'enfants en âge de scolarité obligatoire dans le canton de Neuchâtel se représentent l'éducation sexuelle de leurs enfants ?** Je pourrai ainsi analyser ce que les parents pensent de l'éducation sexuelle, ce qu'ils soutiennent et ce à quoi ils s'opposent éventuellement. Afin d'accéder à leurs normes en matière de sexualité, je m'intéresserai à savoir comment ces derniers parlent de sexualité avec leurs enfants au sein du foyer. Mais aussi, comment leur a-t-on à eux-mêmes parlé par le passé ? Leur vision de la sexualité a-t-elle évolué au fil du temps et des expériences ? Ces questions guideront mes réflexions et la direction de mes analyses.

Pour répondre à ma question de recherche, j'effectuerai neuf entretiens qualitatifs avec des parents en me basant sur la « grounded theory ». Je mènerai aussi des entretiens d'expert avec Santé Sexuelle Suisse et le GSN en charge de dispenser l'éducation sexuelle dans le canton de Neuchâtel afin de mieux comprendre les normes qui façonnent l'éducation sexuelle actuelle. Mais d'abord, je contextualiserai l'éducation sexuelle en Suisse, afin de comprendre comment elle est apparue et comment elle a évolué dans le temps. Ensuite, j'étayerai ma recherche avec des apports théoriques et conceptuels en lien avec ma question de recherche, qui me permettront de mieux concevoir les enjeux de ma thématique. Puis, je donnerai des précisions sur la manière dont ma recherche s'est déroulée et des choix que j'ai fait en détaillant ainsi ma méthodologie de recherche. Finalement, j'analyserai les résultats de mes entretiens à l'aide des approches théoriques que j'aurai développé précédemment et je présenterai mes conclusions, en rappelant les résultats principaux.

2. Contextualisation

Afin de donner un cadre à ma question de recherche, dans cette partie, je vais contextualiser mon sujet. Je commencerai par un aperçu historique de l'éducation sexuelle en Europe puis en Suisse, pour ensuite exposer le cadre légal et réglementaire qui entoure l'éducation sexuelle à l'école obligatoire en Suisse et plus particulièrement dans le canton de Neuchâtel. De cette manière, il sera possible de mieux comprendre le cadre normatif qui constitue l'éducation sexuelle actuelle.

2.1 La question de la sexualité en Europe

Dans cette partie, je donnerai un aperçu de l'évolution de la compréhension de la notion de la sexualité, qui est intrinsèquement liée à celle de l'éducation sexuelle.

Bozon (2018), dans son ouvrage « Sociologie de la sexualité », explique que pendant longtemps, la sexualité n'était pas perçue comme un domaine d'étude à part entière. En effet, elle n'était pas analysée, mais elle était vue comme inscrite dans la nature, elle faisait partie de l'ordre naturel de procréation et de l'ordre social traditionnel du monde. L'auteur remonte jusqu'en Grèce Antique pour mettre en exergue que « *dans toutes les constructions culturelles de la sexualité, pratique licite et transgression sont distinguées, même si les définitions varient* » (Bozon 2018 : 24). Ainsi, ce qui était vu comme transgression était notamment les relations sexuelles des femmes hors du cadre conjugal procréatif, alors que les pratiques sexuelles des hommes, y compris avec de jeunes hommes, étaient licites. Avec l'arrivée du christianisme en Europe, de nouvelles normes sont édictées, notamment celle selon laquelle la sexualité doit avoir lieu pour les hommes et les femmes uniquement dans le cadre du mariage. Ainsi, la virginité des femmes avant le mariage est considérée comme une valeur essentielle, l'adultère est proscrit, tout comme les relations homosexuelles ou encore la sodomie. En effet, c'est une sexualité procréatrice qui est envisagée (Bozon, 2018).

Bozon (2018) explique ensuite qu'au début du 19^{ème} siècle, la science s'empare de la sexualité. La morale religieuse qui définissait le licite et l'illicite a progressivement laissé place à de nouvelles normes édictées par la médecine, l'hygiène et la psychiatrie. Ces normes médicales définissent des formes de perversion ou de comportement pathologiques liés à la sexualité, comme la zoophile ou le masochisme notamment, en opposition à une sexualité considérée comme normale, c'est-à-dire conjugale, hétérosexuelle et reproductive uniquement (Bozon, 2018).

Ensuite, Chaperon (2012) dans son ouvrage « *Les origines de la sexologie 1850-1900* », note qu'au début du 20^{ème} siècle, la sexologie, une science de la sexualité, émerge sous l'impulsion de divers mouvements de luttes (néo-malthusiens, eugénistes ou encore féministes et homosexuels). Elle se différencie des normes religieuses et médicales imposées jusqu'alors, en promulguant de nouvelles normes, en défendant des valeurs parfois similaires ou opposées à celles des périodes précédentes et en faisant exister différents systèmes normatifs en matière de sexualité.

En effet, le mouvement néo-malthusien par exemple, prend conscience des ressources terrestres limitées et souhaite ainsi contrôler la natalité par la contraception et l'avortement notamment. De plus, ce mouvement s'associe au mouvement féministe, qui revendique notamment une sexualité plus égale et plus libre, en refusant la moralisation de la sexualité des femmes et en prônant une dépénalisation de la prostitution ou une libre disposition du corps (Marta Roca i Escoda et al., 2016).

De plus, certains mouvements féministes abolitionnistes, quant à eux, s'associent aux thèses eugénistes qui émergent en Europe dans les années 1920. En effet, ces politiques favorisent « *une gestion rationnelle par l'Etat de la sexualité reproductive des citoyens* », dans le but de permettre uniquement aux « citoyens supérieurs » de se reproduire (Mottier 2012 : 46). L'idée est alors d'éradiquer la pauvreté, l'alcoolisme, les handicaps et certains comportements sexuels jugés inadaptés - l'homosexualité ou les rapports hors mariage par exemple -, et de contrôler « la bonne sexualité féminine », en s'opposant par exemple à la prostitution (Mottier, 2012).

Puis, durant l'entre-deux-guerres, la psychiatrie s'empare à nouveau de la thématique de la sexualité en diffusant les théories psychanalytiques freudiennes. Celles-ci intègrent la notion de plaisir, de désir et de sexualité infantile, avec sa proposition sur l'Œdipe notamment, mais réduisent toujours la sexualité à sa forme matrimoniale et hétérosexuelle (Marta Roca i Escoda et al., 2016).

Par la suite, dans les années 1960-1970, la sexologie et la psychiatrie essuient les critiques de la deuxième vague féministe post Mai 68. Ces mouvements féministes luttent notamment contre les violences sexuelles et les mythes de l'orgasme vaginal ou de la frigidité féminine, et considèrent l'existence d'une diversité d'orientations sexuelles sous l'impulsion des mouvements lesbiens et gays (Chaperon, 2007). C'est également dans ce contexte que l'éducation sexuelle s'institutionnalise progressivement dans les écoles en Europe - même si certaines formes d'éducation sexuelle à l'école existaient déjà dès le début du 20^{ème} siècle.

2.2 Historique de l'éducation sexuelle en Suisse (1900 – 2023)

Je vais maintenant présenter un historique de l'éducation sexuelle en Suisse spécifiquement, en me basant principalement sur la recherche réalisée par Charmillot et al. (2021) dans leur étude « *Droits humains et éducation sexuelle. Contexte, perceptions et pratiques* ».

En Suisse, comme chez ses voisins européens, les premières formes d'éducation sexuelle émergent au début du 20^{ème} siècle, sous le prisme de la sphère médicale. En effet, à cette époque, la sexualité est considérablement contrôlée par le domaine médical, ainsi « *l'éducation sexuelle est reconnue comme une des mesures indispensables en santé publique pour lutter contre les maladies sexuellement transmissibles* » (Charmillot et al., 2021 : 24). De nombreux débats sur le fait d'organiser des cours d'éducation sexuelle à l'école ont lieu au niveau politique. Finalement, il est décidé que les médecins et les associations d'hygiène scolaire permettront la mise en place d'une forme d'éducation sexuelle à l'école, même s'il est toujours considéré que les parents restent les premières instances en matière d'éducation sexuelle de leurs enfants concernant le modèle d'éducation sexuelle à transmettre. Ces décisions ont été prises notamment « *lors du congrès international de lutte contre les maladies sexuelles tenu à Bruxelles en 1902, puis lors du congrès international pour l'éducation à la santé à l'école tenu à Nuremberg en 1904* » (Charmillot et al., 2021 : 24). Ce sont donc les médecins scolaires qui dispensent ces cours d'hygiène sexuelle, selon certaines thématiques préconisées, telles que l'anatomie, la reproduction - d'un point de vue uniquement biologique basé sur le modèle des animaux et des plantes - et la sensibilisation aux maladies.

Cependant, deux modèles d'éducation sexuelle continuent de coexister à l'école en Suisse au 20^{ème} siècle : l'un, comme présenté ci-dessus, axé sur la santé publique, qui vise à transmettre des connaissances et à promouvoir un comportement sexuel considéré comme responsable, et qui est promulgué par les médecins ; et l'autre, issu de la religion chrétienne, qui met l'accent sur des valeurs telles que la fidélité ou l'abstinence avant le mariage. De plus, des mouvements de contestation, particulièrement présents dans les régions catholiques, reflètent des divergences d'objectifs, de valeurs et de conceptions de la médecine en rapport à l'éducation sexuelle à l'école en Suisse (*ibid*).

Ensuite, pendant l'entre-deux-guerres, divers courants éducatifs émergent en Suisse notamment, qui proposent de mettre l'accent sur le renforcement du "caractère" des élèves pour qu'ils puissent contrôler leur corps. Ces mouvements abordent la reproduction en soulignant la nécessité de maîtriser les pulsions sexuelles en suivant une morale patriarcale. En effet, ils

considèrent que la sexualité masculine doit être maîtrisée afin d'avoir des rapports uniquement dans le cadre du mariage. L'éducation sexuelle est ainsi envisagée comme un moyen de transmettre les normes sociales liées aux rôles de genre (*ibid*).

Dès les années 1960, dans certains cantons, une autre idée émerge : celle de ne plus dissuader les jeunes d'avoir des rapports sexuels, mais plutôt d'accompagner cette sexualité juvénile. En effet, dans certains cantons protestants, notamment dans le canton de Vaud, des débats politiques ont lieu dès le début des années 1960 concernant l'éducation sexuelle à l'école. Lors de ces discussions, les mariages précoces et les grossesses non-désirées et hors mariage, ou la promotion de la contraception afin de permettre des grossesses choisies et une parentalité responsable, sont au cœur des préoccupations. En effet, les milieux protestants, en constatant une paupérisation des classes ouvrières, s'intéressent aux politiques néo-malthusiennes de contrôles des naissances et adoptent une voie plus progressiste en matière de sexualité et de contraception (Praz, 2007).

Par la suite, dans les années 1960-1970, la diffusion d'études scientifiques sur la sexualité humaine, notamment dans le domaine de la psychanalyse, mais également sous l'impulsion des mouvements féministes après Mai 68, a provoqué des changements dans les références éducatives, en soulevant la nécessité d'une éducation sexuelle plus complète et plus précoce à l'école. Les publications en psychanalyse et en sexologie, notamment celles de Freud et de Havelock Ellis, ont marqué un tournant dans la façon de concevoir la sexualité et l'éducation sexuelle en reconnaissant la sexualité infantile et en plaidant pour une éducation sexuelle précoce qui intègre le développement des compétences psychosociales des enfants (Charmillot et al., 2021). Les changements observés dans la conception de l'éducation sexuelle comprennent la nécessité d'apprendre à nommer les organes génitaux et à reconnaître la masturbation comme normale, ce qui marque un déplacement du cadre moral religieux vers une approche médicale dans l'éducation sexuelle à l'école (*ibid*).

Dans les années 1970, on assiste à un véritable déplacement du cadre normatif en matière de sexualité. En effet, la compréhension de la sexualité est influencée par les mouvements post Mai 68, par les normes émergentes liées à la société de consommation et par les nouvelles perspectives sur le plaisir et les relations sexuelles, s'éloignant définitivement des cadres moraux religieux (*ibid*). Ces changements post Mai 68 ont également influencé l'institutionnalisation de l'éducation sexuelle en Suisse, où trois cantons ont été précurseurs dans sa mise en place. Genève a initié l'éducation sexuelle dès 1965, suivie par le canton de Vaud en

1969 avec le projet Pro Familia, dirigé par Charles-Henri Bugnon et Marie-Lise de Charrière. Le projet est également porté dans les médias par Mary Anna Barbey, épouse de Charles-Henri Bugnon et documentaliste de Pro Familia, ce qui déclenchera de nombreuses critiques de la part des milieux conservateurs. En Suisse alémanique, le canton de Lucerne a été précurseur en introduisant l'éducation sexuelle à l'école en 1972. Bien que l'éducation sexuelle soit facultative dans tous les cantons alémaniques, elle est obligatoire à Schaffhouse, bien que les parents aient le droit de retirer leurs enfants, une pratique similaire à celle en Suisse romande (*ibid*).

Cependant, seule la moitié des cantons alémaniques proposent des cours d'éducation sexuelle. De plus, en raison des spécificités locales, notamment en matière de confessions, les cantons renoncent à une coordination intercantonale.

Ensuite, en Suisse latine, une professionnalisation de l'éducation sexuelle se développe à partir de 1975, marquée par la mise en place d'une formation pour les éducateurs-trices intervenant dans les écoles. Par la suite, l'association professionnelle romande et tessinoise ARTANES est créée en 1987, et en 2001, la formation pour dispenser les cours d'éducation sexuelle devient institutionnelle, s'étalant sur deux ans en partenariat avec les Universités de Genève et de Lausanne ainsi qu'avec la Haute école spécialisée de Suisse occidentale. La Suisse alémanique n'organisera une formation professionnelle pour dispenser les cours d'éducation sexuelle qu'au début des années 2000 (*ibid*).

Dans les années 1980, cette professionnalisation de l'éducation sexuelle a harmonisé les valeurs des éducateur-trices qui se formaient. Ces valeurs, influencées par la psychanalyse, la sexologie et les mouvements féministes prônant l'émancipation sexuelle, défendent la notion de plaisir sexuel, ainsi que le droit de choisir son mode de contraception, de décider d'avoir des enfants ou non, et d'accéder à l'interruption de grossesse (*ibid*). A cette époque, les valeurs transmises par les cours d'éducation sexuelle créent certains débats dans les milieux politiques mais restent tout de même largement acceptées. En effet, elles restent en accord avec un modèle familial traditionnel, souvent hétéronormatif, sans une analyse systématique des rapports de genre ou de l'orientation affective et sexuelle (*ibid*).

Cependant, les cours d'éducation sexuelle évoluent progressivement en tant que moyen de diffuser des idées féministes en faveur des droits des femmes, en particulier le droit à l'interruption de grossesse et la planification familiale par le biais de contraceptifs. La prévention des violences sexuelles notamment, principalement à l'égard des femmes, est donc

peu à peu incluse dans l'éducation sexuelle, en réponse aux mouvements féministes dénonçant les discriminations et les violences.

Cette transformation a introduit le concept de "mon corps est à moi" dans les programmes d'éducation sexuelle, mettant l'accent sur l'autodétermination des enfants et des jeunes (*ibid*).

Par la suite, l'éducation sexuelle s'est orientée vers une perspective explicitement basée sur les droits humains, marquant un passage de la militance des droits des femmes, notamment du droit à l'avortement, à une approche alignée sur les engagements internationaux de la Suisse en termes de droits humains liés à la sexualité. L'épidémie du sida a renforcé la reconnaissance de l'éducation sexuelle à l'école comme une mesure cruciale pour combattre la propagation de l'infection. Les campagnes de santé publique se sont centrées sur les normes et la nécessité de comprendre concrètement comment se protéger des IST, en mettant l'accent sur les risques, notamment par le biais de l'utilisation du préservatif lors de rapports sexuels (*ibid*).

En 2001, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a mené une évaluation de l'éducation sexuelle dans les cantons suisses. Les résultats ont montré des disparités, avec une mise en œuvre souvent limitée, surtout au secondaire et davantage au primaire. Bien que tous les cantons aient mis en place des cours de prévention du VIH/sida, certaines régions, principalement en Suisse alémanique, ont adopté des approches restrictives, mettant l'accent uniquement sur l'aspect préventif de la branche, sans prendre en compte les approches sexologiques, féministes ou liées aux droits de l'enfant (*ibid*).

La conception de l'éducation sexuelle en Suisse a encore évolué au début des années 2000. En effet, la ratification de la Suisse à la Convention relative aux droits de l'enfant en 1997, ainsi que la création de la Déclaration des droits sexuels de l'IPPF en 2008 et des Standards pour l'éducation sexuelle en Europe de l'OMS en 2010 a mené à l'adoption et à la diffusion de nouvelles normes en termes d'éducation sexuelle. Ce nouveau cadre de référence privilégie une approche holistique¹ de l'éducation sexuelle, c'est-à-dire basée sur les droits humains et alignée sur la définition de la santé sexuelle de l'OMS (*ibid*).

Bien que ce nouveau cadre normatif fasse consensus parmi les spécialistes de l'éducation sexuelle en Europe, des critiques émergent de certains mouvements sociaux, tels que le mouvement Queer, qui y décèle un nouveau modèle de normalisation. De plus, d'autres

¹ Terme employé par les spécialistes pour décrire le modèle d'éducation sexuelle promulgué actuellement en Europe. Holistique : qui relève de l'holisme, qui s'intéresse à son objet dans sa globalité.
<https://dictionnaire.lerobert.com/>

mouvements, notamment au sein de groupes de parents, remettent en question la légitimité de l'école à remettre en cause les normes de genre, de couple et de sexualité hétéronormée. Malgré les oppositions, l'institutionnalisation progressive de l'approche holistique de l'éducation sexuelle basée sur les droits humains s'impose comme le nouveau cadre normatif privilégié en Suisse depuis les années 2000 (*ibid*).

Cependant, depuis une dizaine d'années, les débats sont nombreux. Par exemple, en 2011, l'UDF (Union Démocratique Fédérale) a lancé une pétition, qui a été retirée par la suite, signée notamment par des membres du PDC (Parti Démocrate-Chrétien) et de l'UDC (Union Démocratique du Centre) contre la sexualisation des jeunes enfants à l'école obligatoire. Cette pétition faisait suite à une dispense demandée par des parents à Bâle-Ville et refusée par le Tribunal Fédéral. La pétition visait, notamment la mise en place d'un centre de compétences pour l'éducation sexuelle à la Haute Ecole Pédagogique de Suisse Centrale (PHZ) qui, mandatée par l'OFSP, donnait du matériel et des recommandations afin de travailler à l'harmonisation de l'éducation sexuelle à l'école obligatoire au niveau national. En 2013, la pétition donne lieu à une initiative contre l'éducation sexuelle à l'école. En 2014, le Conseil fédéral et le Parlement ont recommandé le rejet de cette initiative, qui a finalement été retirée en 2015 avant la votation populaire (UDF, 2011).

En 2014, Santé sexuelle Suisse a publié un cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse romande. La Commission fédérale pour la santé sexuelle a défini la santé sexuelle en 2015, mettant en avant l'éducation à la santé sexuelle comme fondamentale pour la promotion de la santé sexuelle de la population. En 2015 également, le Conseil fédéral a accepté un postulat mandant une commission d'expertise pour évaluer l'adéquation de l'éducation sexuelle holistique basée sur les droits de l'OMS Europe en Suisse. En 2018, le rapport de la commission a validé cette approche tout en formulant des recommandations pour qu'elle soit davantage intégrée dans les écoles suisses (Charmillot et al., 2021).

Cependant, les débats restent récurrents dans les médias et sur les réseaux sociaux. En effet, les cantons réforment régulièrement leurs plans d'éducation sexuelle, notamment Genève en 2022, qui a voulu augmenter le nombre d'heures de cours d'éducation sexuelle. A chaque réforme, des groupes de parents s'opposent. Par exemple, en 2023, la lettre d'un père genevois a accusé l'éducation sexuelle de propagande LGBTQIA+ en intégrant les questions de diversité de genre et d'orientation sexuelle à son programme.

Grâce à cet aperçu historique de l'institutionnalisation de l'éducation sexuelle en Suisse, il est possible d'observer les évolutions des différents systèmes de valeurs et de normes diffusés au fil du temps, parfois liées aux priorités de la santé publique, d'autres fois aux mouvements sociaux, comme le mouvement féministe, ou aux engagements internationaux de la Suisse. Différentes approches de l'éducation sexuelle ont émergé, évolué ou diminué en importance en fonction des courants de pensées en psychologie, en médecine, en sexologie et en santé globale ainsi qu'en fonction du contexte politique, sanitaire et social des différentes époques. Il est ainsi possible de constater que ces différents systèmes normatifs évoluent en fonction du contexte historique, parfois en coexistant ou en s'opposant.

2.3 L'état actuel de l'éducation sexuelle en Suisse

Après avoir passé en revue le cadre historique dans lequel est née l'éducation sexuelle en Suisse et les différentes formes qu'elle a prise au fil du temps, je vais maintenant présenter plus en détails les cours d'éducation sexuelle qui se donnent actuellement sur le territoire helvétique, et plus spécifiquement en Suisse romande et dans le canton de Neuchâtel. Dans un premier temps, je présenterai le cadre légal qui entoure l'éducation sexuelle, puis je ferai un panorama des données qui existent concernant les modalités et le contenu de ces cours en Suisse puis à Neuchâtel.

2.3.1 Cadre légal

Je vais commencer par présenter le cadre légal de l'éducation sexuelle en Suisse.

Actuellement, des cours d'éducation sexuelle à l'école obligatoire ont lieu sur tout le territoire helvétique, mais il y a toutefois de grandes disparités, surtout entre les différentes régions linguistiques. En effet, en Suisse, l'éducation est une compétence attribuée aux cantons ; ces derniers peuvent donc la planifier comme ils le souhaitent. Il existe cependant en Suisse romande une harmonisation des bases et un cadre de référence pour l'éducation sexuelle. De plus, l'existence d'un cadre légal suisse et de certaines conventions ratifiées par la Confédération permettent l'encadrement de cette dernière. Je vais maintenant passer en revue les différentes dispositions légales et bases qui encadrent l'éducation sexuelle en Suisse.

En Suisse, il n'existe pour l'instant aucune stratégie nationale pour l'éducation sexuelle ni aucune obligation à l'éducation sexuelle au niveau de la loi fédérale (Conseil fédéral, 2018). En effet, la Confédération stipule que les parents sont la première instance en charge de l'éducation

sexuelle de leurs enfants (Conseil fédéral, 2018). Cependant, elle est encadrée de manière plus large par différentes bases légales et conventions. Au niveau de la Confédération, nous pouvons citer le droit fédéral avec l'article 11 de la Constitution :

« Les enfants et les jeunes ont droit à une protection particulière de leur intégrité et à l'encouragement de leur développement ». En outre, « La loi fédérale sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme (loi sur les épidémies, LEp, RS 818.101) donne à la Confédération la compétence d'ordonner des mesures visant à prévenir la propagation du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles. Se fondant sur la LEp, l'OFSP peut élaborer des programmes nationaux en matière de VIH et d'autres agents pathogènes de maladies sexuellement transmissibles » (Conseil fédéral 2018 : 123).

De plus, la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse du 30 novembre 2011 (LEEJ, RS 446.1) permet l'octroi d'aides financières pour des projets extra-scolaires, ce qui est donc applicable à des projets concernant l'éducation sexuelle. La loi fédérale du 9 octobre 1981 sur les centres de consultations en matière de grossesse (RS 875.5) stipule que ces centres doivent être répertoriés et indiqués à la population, cela s'applique donc également à leur mention dans les cours d'éducation sexuelle, et éventuellement que cette thématique soit abordée plus en profondeur lors des cours (Conseil fédéral 2018). Une autre norme utilisée, notamment pour promouvoir l'éducation sexuelle, est l'arrêt du Tribunal fédéral Ger 2 C_132 / 2014, indiquant que la prévention d'agression sexuelle, la protection de la santé et par là-même l'éducation sexuelle, sont d'intérêt général (Conseil fédéral 2018).

Au niveau international, la Suisse a également ratifié plusieurs accords et conventions. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfants (RS 0.107) par exemple permet la mise en place de toutes les mesures protégeant les enfants contre toute forme de violence, comme la violence sexuelle. La Convention des Nations Unies relatives aux droits de la femme (RS 0.108) permet de lutter contre toutes les formes de discriminations et stéréotypes de genre. De plus, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme indique que le droit à une éducation sexuelle holistique est essentiel à la promotion de la santé, notamment pour la protection des discriminations en raison de l'identité de genre et de l'orientation sexuelle (A/HRC/19/41 2011, point 61). La Convention de Lanzarote du Conseil de l'Europe (RS 0.311.40) indique que les enfants doivent recevoir dès leur scolarité primaire des informations sur les risques d'abus sexuels et les moyens de s'en protéger, adaptées à leur stade de

développement. La Convention d'Istanbul, du Conseil de l'Europe, ratifiée également par la Suisse, permet la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (STCE no 210 ; Convention d'Istanbul). Le Conseil fédéral a également approuvé la Déclaration d'intention de la Valette du Conseil de l'Europe qui tend à lutter contre les discriminations sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle, la protection des personnes intersexuées et la lutte contre l'exclusion sociale des minorités sexuelles (Conseil fédéral 2018).

De plus, la Suisse suit les recommandations des « Standards pour l'éducation sexuelle en Europe » édictés par le Bureau régional pour l'Europe de l'OMS, qui est perçue par les expert-e-s comme une norme internationale. Ce document se veut être :

« Un plaidoyer pour l'instauration d'une éducation sexuelle holistique qui donne aux enfants et aux jeunes, filles et garçons, une information objective, scientifiquement correcte, sur tous les aspects de la sexualité et qui, parallèlement, les aide à s'approprier les compétences nécessaires pour agir en fonction des connaissances acquises. Au final, il veut contribuer au développement d'une attitude respectueuse et tolérante et à une société équitable. » (OMS Bureau régional pour l'Europe et BZgA 2010 : 4)

Il est intéressant de constater que traditionnellement, la conception de l'éducation sexuelle de l'OMS est plus axée sur la prévention aux risques liés à la sexualité, comme les grossesses non désirées, les IST ou encore la prévention contre les abus sexuels. Cependant, le modèle qui est proposé actuellement en Suisse est, comme cela est mentionné par l'OMS ci-dessus, une éducation holistique, c'est-à-dire qui tente de prendre en compte la sexualité dans sa globalité, et non plus de se concentrer uniquement sur les potentiels risques liés à la sexualité. La sexualité est donc envisagée dans son ensemble, et considérée comme permettant de contribuer au bien-être humain. Ainsi l'OMS propose cette définition de la santé sexuelle :

« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et sociétal relié à la sexualité. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences plaisantes en toute sécurité, sans coercition, discrimination et violence. Pour réaliser la santé sexuelle et la maintenir, il faut protéger les droits sexuels de chacun. » (Organisation Mondiale de la Santé, 2006)

Avec cette définition de l'OMS, il est possible de constater que le savoir médical édicte de nouvelles normes en matière de sexualité, comme ce fut le cas à plusieurs reprises dans l'histoire, comme cela a été expliqué ci-dessus. Sur la base de cette définition de la santé sexuelle, l'OMS envisage l'éducation sexuelle comme « *l'apprentissage des aspects cognitifs,*

émotionnels, sociaux, interactifs et physique de la sexualité » (OMS Bureau régional pour l'Europe et BZgA 2010 : 20). Elle stipule que l'éducation sexuelle commence dès la petite enfance et doit être adaptée au niveau de développement de l'enfant. En effet, ceci est important afin qu'il puisse obtenir des informations qui lui permettent de développer des compétences, dans le but d'avoir une sexualité sûre, satisfaisante et responsable, comme mentionné précédemment. L'OMS propose de se baser sur la psychologie afin de concevoir les thématiques abordées en fonction de chaque tranche d'âge de l'enfant, en adéquation avec son développement psychosexuel. De plus, elle propose se baser sur les droits sexuels édictés dans la déclaration des droits sexuels de l'IPPF (Fédération internationale pour la planification familiale) qui se base sur les droits humains. Les droits sexuels de l'IPPF (2008) se déclinent dans dix articles :

*« **Article 1** Le droit à l'égalité, à l'égale protection devant la loi et à n'être soumis à aucune discrimination sur la base de son sexe, sa sexualité ou son genre. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits, et doivent bénéficier d'une égale protection devant la loi contre toute discrimination fondée sur leur sexe, leur sexualité ou leur genre.*

***Article 2** Le droit à la participation pour tous, sans distinction de sexe, de sexualité ou de genre. Toute personne a droit à un environnement qui lui permette contribuer et de participer de façon active, libre et riche de sens aux dimensions civiles, économiques, sociales, culturelles et politiques de la vie humaine, et cela à l'échelon local, national et international. Cette contribution et cette participation favorisent l'accomplissement des droits humains et des libertés fondamentales.*

***Article 3** Le droit à la vie, la liberté, la sécurité de la personne et à son intégrité corporelle. Toute personne a droit à la vie, à la liberté et à ne pas être soumise à la torture ni à des traitements cruels, inhumains et dégradants, cela dans tous les cas et en particulier pour des raisons de sexe, d'âge, de genre, d'identité de genre, d'orientation sexuelle, de situation de famille, d'antécédents et/ou de comportement sexuels, réels ou supposés, et de sérologie VIH/sida. Toute personne a aussi le droit d'exercer sa sexualité sans être soumise à des violences quelconques ou à la coercition.*

***Article 4** Le droit au respect de la vie privée. Toute personne a le droit de ne pas subir d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile, ses documents ou sa correspondance. Toute personne a le droit au respect de sa vie privée, ce qui est essentiel à l'exercice de son autonomie sexuelle.*

***Article 5** Le droit à l'autonomie et à reconnaissance devant la loi. Toute personne a le droit d'être reconnue devant la loi et à la liberté sexuelle. Cela implique pour chacun l'opportunité pour*

chacun d'exercer le contrôle sur ce qui touche à sa sexualité, de décider librement de ce qui touche à sa sexualité, de choisir ses partenaires sexuels, de rechercher à atteindre son plein potentiel et plaisir sexuels, ce dans un contexte non discriminatoire et en tenant pleinement compte des droits d'autrui et des capacités évolutives de l'enfant.

Article 6 *Le droit à la liberté de penser, d'opinion et d'expression ; et le droit à la liberté d'association. Toute personne a le droit d'exercer sa liberté de pensée, d'opinion et d'expression en matière de sexualité, d'orientation sexuelle, d'identité de genre et de droits sexuels, sans intrusions arbitraires ni limitations fondées sur des croyances culturelles ou l'idéologie politique dominante, ou encore sur des notions discriminatoires d'ordre public, de moralité publique, de santé publique ou de sécurité publique.*

Article 7 *Le droit à la santé et de bénéficier des progrès de la science Toute personne a le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre, ce qui comprend les déterminants de la santé et l'accès aux soins de santé sexuelle pour la prévention, le diagnostic et le traitement de toute prévention, problème ou pathologies sexuels.*

Article 8 *Le droit à l'éducation et à l'information. Toute personne, sans discrimination aucune, a droit à l'éducation et à l'information nécessaires et utiles pour l'exercice de sa citoyenneté dans les sphères privées, publiques et politiques.*

Article 9 *Le droit de choisir de se marier ou non, de fonder et planifier une famille et de décider d'avoir ou non des enfants, quand et comment. Toute personne a le droit de choisir de se marier ou non, de fonder ou non une famille, de décider d'avoir ou non des enfants, de décider librement et en toute responsabilité du nombre de ses enfants et de l'espacement des naissances, et ce dans un environnement où les lois et politiques reconnaissent la diversité des formes de famille, y compris celles non définies par la descendance ou le mariage.*

Article 10 *Responsabilité et réparation. Toute personne a droit à des mesures et recours éducatifs, législatifs, judiciaires et autres, qui sont efficaces, adéquats, accessibles et appropriés afin de veiller et d'exiger que ceux qui ont le devoir de faire respecter les droits sexuels leur rendent des comptes. Ceci implique la capacité à surveiller la mise en œuvre des droits sexuels et l'accès à une réparation pleine et entière par restitution, compensation, réhabilitation, satisfaction, garantie de non-répétition et tout autre moyen. » (IPPF 2008)*

En lisant ces articles, il est possible de constater un changement de paradigme dans la manière dont est considérée l'éducation sexuelle. En effet, comme mentionné précédemment, l'éducation a essuyé des critiques car elle se fondait principalement sur une

sexualité hétérosexuelle et reproductive, n'intégrant pas la question des stéréotypes de genre notamment, permettant ainsi de reproduire l'ordre social genré établi. Dans le même ordre d'idée, les mouvements féministes et LGBTQIA+ ont lutté pour que la diversité d'orientation sexuelle, mais aussi la notion de plaisir, soit considérées au sein de l'éducation sexuelle. Actuellement, ces notions semblent être intégrées dans l'éducation sexuelle, et un nouveau modèle normatif en matière de sexualité fait alors surface. Comme le stipule Giami (2007 : 58) « *La santé (sexuelle) est ainsi devenue une valeur morale et sociale suffisamment forte et significative pour que l'on puisse s'en revendiquer contre l'influence des religions et des traditions considérées comme néfastes* ». En effet, comme l'explique Le Mat (2021), cette vision plus récente d'une éducation sexuelle holistique et basée sur les droits sexuels (IPPF) est aussi une forme de morale sexuelle: elle permet aux personnes qui adoptent ce système normatif en matière d'éducation sexuelle de se distinguer socialement, en adoptant des valeurs qui seraient plus progressistes, renvoyant ainsi les personnes ayant des pratiques sortant de ce modèle à un « Autre culturel », traditionnel, qui ne se baserait pas sur une vision scientifique édictée notamment par l'OMS. En effet, il ressort même du rapport du Conseil fédéral d'examen des bases de l'éducation sexuelle (2018) que les standards de l'OMS sont perçus comme une norme internationale et les groupes qui s'y opposent sont considérés comme étant attachés à des valeurs traditionnelles.

2.3.2 Les différentes formes d'éducation sexuelle en Suisse

A présent, je vais expliquer les différentes formes d'éducation sexuelle qui existent en Suisse. Tout d'abord, en Suisse latine, l'éducation sexuelle est passablement harmonisée. C'est l'organisme Santé Sexuelle Suisse (SSCH), organisation faîtière des centres de santé sexuelle et des services d'éducation sexuelle en Suisse, qui est engagée dans la promotion de la santé sexuelle et le respect des droits sexuels et qui diffuse les normes en matière d'éducation sexuelle. Fondée en 1993, elle travaille en partenariat avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et est membre de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF). SSCH promeut une éducation sexuelle holistique, basées sur les droits sexuels. Elle défend entre autres la liberté de choix en matière de santé reproductive, la prévention des infections sexuellement transmissibles et la prévention de la violence sexuelle et des discriminations. Elle effectue un travail de plaidoyer et dispose d'un groupe interparlementaire pour porter les thématiques de la sexualité au niveau politique. Elle propose également d'aider les cantons, s'ils le désirent, à élaborer un plan en matière d'éducation sexuelle, et chapeaute les organismes qui dispensent

l'éducation sexuelle au niveau cantonal. Elle permet également d'assurer la formation des intervenant-es en éducation sexuelle, permettant ainsi des valeurs communes en la matière (entretien d'experte, Marianne, SSCH).

Il existe également un cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Romandie proposé par ARTANES et SSCH (2014), qui proposent des fiches thématiques adaptées aux différents cycles scolaires, et qui est également basé sur les droits sexuels (IPPF) et les recommandations de l'OMS. Cependant, l'organisation et le contenu de l'éducation sexuelle varient tout de même légèrement entre les différents cantons romands. Par exemple, à Genève l'éducation sexuelle est gérée uniquement par le canton, alors que d'autres cantons, comme Vaud ou Neuchâtel, ont recours à des organismes indépendants pour dispenser les cours d'éducation sexuelle. Il en va de même pour les thématiques abordées ou l'âge à partir duquel commencent les cours, certaines nuances sont possibles. En effet, les éducateur-trices s'adaptent en fonction du terrain, notamment si certains élèves ont beaucoup de questions concernant une thématique ou encore en fonction du matériel utilisé dans certains cantons – il est notamment intéressant de mentionner l'exemple du canton de Fribourg, dans lequel montrer la modélisation d'un clitoris n'est pas possible (entretien d'experte, Marianne, SSCH).

Ensuite, comme énoncé précédemment, il existe de grandes disparités entre la Suisse latine et la Suisse alémanique. En effet, comme expliqué, SSCH organise la formation des éducateur-trices de Romandie et du Tessin, ce qui permet d'apporter un soutien aux organismes qui dispensent l'éducation sexuelle à l'école, diffusant ainsi des normes communes. Quant à l'Outre-Sarine, l'éducation sexuelle y est encore majoritairement dispensée par des enseignant-es, il n'est ainsi pas possible de savoir quel modèle d'éducation sexuelle est préconisé et quelles bases sont suivies. Cependant, il existe, en plus des bases légales évoquées précédemment et des recommandations de l'OMS, un document qui propose des bases pour l'éducation sexuelle à l'école afin de réfléchir à un ancrage et à une harmonisation au niveau national, édité par la Haute école pédagogique de Suisse centrale (PHZ) sur mandat de l'OFSP en 2008. Tous les cantons suisses alémaniques ont également adopté le Lehrplan 21, qui a pour but l'harmonisation du programme scolaire. Ce plan scolaire prend en compte les recommandations édictées par l'OMS en matière d'éducation sexuelle, au sein d'un cours de sciences de la vie. Cependant, tous les cantons n'ont pas encore mis en œuvre ce plan.

Afin d'observer les pratiques au niveau national en matière d'éducation sexuelle, SSCH a réalisé un monitoring en 2020 qui avait pour but de documenter l'offre de prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire. Il en ressort que les données suivantes : 29% des élèves

d'école enfantine helvètes ont bénéficié de cours d'éducation sexuelle, 69% au niveau primaire, et 96% au niveau secondaire. Les thématiques abordées durant les cours d'éducation sexuelle en Suisse sont : l'éducation sexuelle générale (96%), la prévention VIH/IST (94%), les relations, l'amour, l'amitié (94%), l'orientation sexuelle et la diversité (88%), la santé reproductive (88%), les droits sexuels (86%), les nouveaux médias, la pornographie (86%) et la prévention de la violence sexuelle (80%). De plus, la santé mentale, la sexualité et le handicap ainsi que l'excision sont aussi abordés à des pourcentages plus bas (voir histogramme en annexe). Il est ainsi possible de voir que même si aucune harmonisation n'existe concernant l'éducation sexuelle en Suisse, le nouveau modèle d'éducation sexuelle basé sur une vision holistique de la sexualité et qui prend en compte les droits sexuels, comme recommandé par l'OMS, semble prendre place sur le territoire helvétique - à noter tout de même que certains prestataires de services d'éducation sexuelle n'ont pas fourni de données.

Cet aperçu permet de mieux comprendre les pratiques actuelles en matière d'éducation sexuelle en Suisse, ainsi que la manière dont celle-ci est construite et organisée. De cette manière, je pourrai m'appuyer sur les normes mises en place pour la mise en œuvre de l'éducation sexuelle décrites ici afin d'en discuter avec les parents lors des entretiens.

2.3.3 Le cas du canton de Neuchâtel

Ce sous-chapitre sera consacré à l'explication de la manière dont les cours d'éducation sexuelle sont mis en œuvre dans le canton de Neuchâtel. En effet, mes entretiens seront réalisés avec des parents neuchâtelois.

Tout d'abord, le canton a réalisé un plan cantonal de promotion de la santé, dans lequel il propose des objectifs concernant l'éducation sexuelle (voir annexe objectif selon les cycles), ce qui n'est pas le cas de tous les cantons romands. Ce plan cantonal suit les recommandations de l'OMS en matière d'éducation sexuelle et il a été réalisé avec l'aide de SSCH. Les objectifs et le contenu des cours d'éducation sexuelle sont donc similaires à ce qui se fait dans le reste de la Romandie (Marianne, experte, SSCH). De plus, Neuchâtel est le seul canton romand où l'éducation sexuelle n'est pas harmonisée. En effet, une partie du mandat cantonal en matière d'éducation sexuelle est assurée par l'organisme du GSN (centre de santé sexuel qui fait partie de SSCH), dont les éducateur-trices formé-es dispensent les cours. Mais dans certaines écoles, c'est encore les médecins et infirmier-ères scolaires qui dispensent ces cours, certes en suivant

les recommandations du plan cantonal, mais sans avoir obligatoirement reçu la formation du DAS Santé Sexuelle et la formation continue proposée par SSCH. Cette manière de procéder est un héritage historique où les médecins scolaires de certaines écoles, aidés des infirmier-ères, avaient l'habitude de dispenser les cours d'éducation sexuelle (Fabienne, experte GSN). L'étude du cas du canton de Neuchâtel est donc également pertinente par ce fait, car les enfants pourraient être amenés à ne pas avoir reçu le même programme en matière d'éducation sexuelle en fonction de l'école où ils sont scolarisés - selon si les cours d'éducation sexuelle ont été donnés par le GSN ou par les médecins et infirmier-ères scolaires. De cette manière, je pourrai éventuellement observer des différences entre les représentations de l'éducation sexuelle des parents en fonction de l'école où leurs enfants ont été scolarisés.

Cependant, dans la plupart des écoles du canton, ce sont les éducatrices du GSN, qui a le mandat cantonal de l'éducation sexuelle depuis 2018, qui dispensent les cours d'éducation sexuelle. Celle-ci est répartie sur plusieurs périodes de 45 minutes par année scolaire. Les élèves de 2H et de 5H reçoivent deux périodes. En 2H, l'éducation sexuelle est centrée sur les relations, les amis, les sentiments et les différences genre ainsi qu'à la prévention des abus sexuels. En 5H, l'enseignement consiste en une demi-journée de visite de l'exposition « mon corps est à moi ». En 7H et 9H, l'éducation sexuelle est dispensée en quatre périodes, durant lesquelles sont abordés les sujets de la puberté, des relations, de l'amour et de la reproduction, ainsi que ceux de la prévention des IST et des grossesses non désirées. Les élèves de 10H ont deux périodes lors desquelles le focus est placé sur la question du genre, des inégalités et de la diversité de genre. Finalement, en 11H, il y a quatre périodes durant lesquelles les différentes thématiques précédemment discutées sont approfondies. Une discussion est aussi organisée autour d'une situation d'agression sexuelle afin d'aborder la thématique du consentement (Voir annexes objectif selon les cycles ; Fabienne, experte, GSN).

En outre, le GSN organise des séances pour les parents des élèves de 2H et 7H. Celles-ci sont organisées dans le but de présenter un aperçu des objectifs, du contenu et de la méthodologie de l'éducation sexuelle. Ces séances permettent aux parents de comprendre l'approche pédagogique du GSN, de poser des questions et d'être rassurés (Fabienne, experte, GSN). En effet, la collaboration avec les parents est un aspect que le GSN souhaite développer, car seul 5 à 20% des parents participent actuellement aux séances.

Grâce à cet aperçu de l'éducation sexuelle en Suisse, il a été possible de comprendre l'évolution de modèles d'éducation sexuelle proposés dans le pays, notamment la manière dont les normes

qui les façonnent ont évolué en fonction du contexte. De plus, cette partie de contextualisation a permis de se pencher plus en détails sur les aspects sur lesquels se base l'éducation sexuelle actuelle en Suisse. Il m'a aussi été possible de comprendre de manière plus approfondie la manière dont l'éducation sexuelle s'organise et ses objectifs. En plus d'apporter des informations importantes à la compréhension du contexte de ma recherche, cela me permettra de mieux orienter les thématiques que je souhaite aborder avec les parents lors de mes entretiens, afin de comprendre leurs représentations de l'éducation sexuelle.

3. Cadre théorique

Dans cette section, je présenterai tout d'abord un état de la littérature en sciences sociales concernant l'éducation sexuelle. Ensuite, j'exposerai le positionnement épistémologique dans lequel vient s'insérer mon étude, puis j'aborderai les différentes approches théoriques qui me permettront d'approcher ma thématique d'un point de vue plus analytique et de procéder à l'analyse de mes entretiens.

3.2 Etat de la littérature

Je vais dans un premier temps présenter un état de la littérature pertinent pour mon étude des recherches en sciences sociales qui analysent la sexualité et l'éducation sexuelle, et plus particulièrement celles réalisées en francophonie, qui adoptent un point de vue sociologique et sont en lien avec ma question de recherche. Finalement, je terminerai sur des travaux plus ciblé concernant l'éducation sexuelle en Suisse.

Comme mentionné précédemment, pendant longtemps la sexualité a été uniquement analysé sous l'angle de la biologie, de la médecine ou encore de la psychanalyse puis de la sexologie. Avec l'essor des sciences sociales, comme la sociologie et l'anthropologie au début du 20^{ème} siècle, la sexualité a commencé à être étudiée notamment dans son contexte socioculturel.

L'un des pionniers en matière de recherche sur la sexualité d'un point de vue sociologique est Michel Foucault, sociologue incontournable du 20^{ème} siècle, qui a apporté des contributions majeures à la compréhension de la sexualité. Dans son ouvrage « Histoire de la sexualité » (1994), Foucault explore la manière dont la sexualité est régulée, surveillée et contrôlée par des structures de pouvoir. Il introduit la notion de « dispositif de sexualité », qui décrit la manière dont les institutions, les normes et les discours travaillent ensemble pour produire et réguler la connaissance sur la sexualité. Ce dispositif n'est pas seulement une construction théorique, mais il a des implications réelles dans la vie quotidienne, en influençant la manière dont les individus perçoivent et vivent leur sexualité. Parallèlement, il développe les concepts de « bio-politique » et « bio-pouvoir » (Foucault, 1994), qui se rapportent à la manière dont le pouvoir est exercé sur les corps et les vies des individus à travers divers mécanismes institutionnels et discursifs. Ces concepts mettent en lumière la façon dont l'État et d'autres institutions exercent un contrôle sur la vie et la santé des populations. L'éducation sexuelle, dans ce contexte, peut être comprise comme un outil de bio-politique, car elle façonne les connaissances, les attitudes et les comportements relatifs à la sexualité.

Ensuite, les mouvements féministes des années 1970, comme évoqué précédemment, ont largement contribué à thématiser la sexualité féminine comme un lieu d'oppression et de politisation, notamment le mouvement de libération des femmes à Genève (Dardel, 2007). Les études genre ont également introduit de nouvelles questions et critiques sur la sexualité et l'éducation sexuelle, en proposant de les considérer de manière plus inclusive et en les analysant sous un prisme sociologique lié à la thématique LGBTQIA+. Des chercheur.euses tels que Kathleen Boucher (2003), Elsa Dorlin (2008) et Aurore Le Mat (2021) ont offert une perspective intersectionnelle sur les questions de sexualité pour Dorlin (2008), et d'éducation sexuelle pour Boucher (2003) et Le Mat (2021), reconnaissant que les expériences et les identités sexuelles sont influencées par d'autres axes d'identités, tels que la race, le genre et la classe. En effet, leurs études ont contribué à montrer que la sexualité pouvait être envisagée comme une reproduction de l'ordre social genré établi, c'est-à-dire, un rôle sexuel est attendu de la part des hommes et des femmes en matière de comportement sexuel. Ainsi, ces études permettent de considérer l'éducation comme un système de production et de reproduction de normes sexuelles genrées, et induisent que sortir d'un modèle hétérosexuel mettrait en péril le système patriarcal. Le Mat (2021) a aussi démontré, dans une perspective intersectionnelle, que l'éducation sexuelle peut être vue comme une distinction de genre mais également de race et de classe. Par conséquent, le contrôle et la maîtrise de sa sexualité, ainsi que l'adoption des normes en vigueur et leur promulgation comme universelles permettraient à ce processus d'établir une distinction sociale (*Ibid.*).

De plus, Michel Bozon, dans son ouvrage « Sociologie de la sexualité » (2018), a largement contribué à la compréhension contemporaine de la sexualité. Il a en effet abordé de nombreux thèmes de la sexualité. De la pornographie à la notion de couple et en passant par l'éducation sexuelle, il propose dans son ouvrage une lecture sociologique de l'évolution historique de la sexualité. Il a notamment mis l'accent sur la construction sociale de la sexualité, qui prend forme dans une dimension spatio-temporelle et culturelle (Bozon, 2018). Bozon a également souligné l'importance des scripts sexuels, qui sont les scénarios socialement appris que les individus utilisent pour structurer et donner un sens à leurs expériences sexuelles (*Ibid.*).

Alain Giami (2007), tout comme Sylvie Chaperon (2012) évoquée précédemment, s'est quant à lui penché sur la médicalisation plus récente de la sexualité. Il a analysé la manière dont la sexualité est souvent encadrée et comprise à travers une lentille médicale, ce qui peut pathologiser certains comportements ou désirs qui s'écartent de la norme. Sa contribution met en évidence les implications de cette médicalisation de la sexualité, notamment en ce qui

concerne les normes, les attentes et les interventions en matière de santé sexuelle. Il s'est également intéressé à la nouvelle définition de l'OMS de la santé sexuelle, comme susmentionné, il a montré que cette nouvelle conception normative de la sexualité, notamment au travers de son appui sur les droits humain, permet de s'imposer comme une norme internationale.

Maintenant que j'ai présenté certaines recherches générales sur la sexualité en francophonie pertinentes pour mon étude, j'aimerais me pencher sur les études portant plus précisément sur l'éducation sexuelle dans le contexte Suisse. Comme cela a été mentionné précédemment, un monitoring a été réalisé par SSCH sur l'éducation sexuelle dans le contexte suisse. Il permet d'avoir une vision de l'état de la situation en Suisse d'un point de vue quantitatif, notamment sur l'éducation sexuelle en milieu scolaire suisse. De plus, une étude réalisée par Charmillot et al. (2021) analyse dans quelle mesure les droits sexuels sont pris en compte dans les représentations de l'éducation sexuelle formelle (à l'école) et informelle (à la maison) par différents acteur.trice.s, que ce soient les parents, les jeunes, les enseignant.e.s et les spécialistes. Cette étude a permis de considérer plusieurs aspects nécessaires à ma recherche, tels que le contexte historique suisse de l'éducation sexuelle, mais aussi de comprendre comment les modèles actuels d'une éducation sexuelle holistique, basée sur les droits sexuels est perçue par les différents acteur-trices susmentionné et a contribué à affiner les questions posées lors de mes entretiens. De plus, Charmillot et Jacot-Decombes (2018), deux chercheuses responsables de l'étude susmentionnée, ont approfondi la perspective en y intégrant les droits humains dans le cadre d'une autre recherche. Celle-ci met en exergue qu'une approche de l'éducation sexuelle par les droits humains, notamment les droits sexuels IPPF, permet d'avoir une éducation plus égalitaire et inclusive en termes de genre, et qui respecte les conceptions de la sexualité de tout un chacun. En effet, cette approche permettrait d'apporter des outils aux jeunes, afin qu'ils puissent concevoir la sexualité au sein d'un nouveau système normatif qui engloberait plusieurs modèles de sexualité. Cependant, comme mentionné précédemment et comme cela sera développé dans ma partie analytique, plusieurs critiques sont tout de même émises contre ce modèle d'éducation sexuelle.

Cet état de la littérature permet d'avoir une vue d'ensemble du contexte et de l'état des recherches pertinente pour mon étude portant sur la thématique de l'éducation sexuelle en francophonie et plus spécifiquement sur le contexte suisse auquel je vais m'intéresser.

3.3 Positionnement épistémologique

Avant de présenter les concepts que je vais utiliser, il est important de spécifier le positionnement épistémologique que j'ai adopté lors de ma recherche et de définir la notion de sexualité qui en découle, définition centrale à cette étude. Mon travail s'inscrit dans une perspective sociologique constructiviste, plus précisément une perspective féministe intersectionnelle.

En sociologie, la perspective constructiviste postule que la réalité est socialement construite, c'est notamment le cas pour la sexualité qui peut être lue comme une construction sociale faite de normes qui varient dans l'espace-temps (Bozon, 2018). De cette manière, j'aborderai la sexualité selon la définition suivante :

« Construction culturelle, la sexualité humaine implique nécessairement la coordination d'une activité mentale, d'une interaction sociale et d'une activité corporelle, qui doivent toutes trois être apprises. La sexualité est doublement politique, parce qu'elle incorpore un contexte culturel et social, et parce qu'elle contribue en retour à structurer les rapports sociaux en les extériorisant et en les mettant en scène » (Bozon, 2018 : 13).

Cette conception de la sexualité me permettra d'aborder l'éducation sexuelle en prenant en compte les différents contextes socio-culturels des participants. Intégrer une perspective féministe intersectionnelle dans ma recherche ajoute un niveau supplémentaire d'analyse. En effet, l'intersectionnalité, concept introduit par Kimberlé Crenshaw (1989), reconnaît que les individus peuvent être simultanément touchés par plusieurs formes de discriminations ou de privilèges. Cette perspective nous pousse donc à examiner l'éducation sexuelle non seulement sous l'angle du genre, mais aussi en tenant compte d'autres axes d'inégalité, tels que la race, la classe, l'âge ou l'orientation sexuelle.

3.4 Approches théoriques et conceptuelles

Maintenant que le cadre de ma recherche est posé, je vais aborder les différentes approches théoriques et les concepts qui me permettront d'analyser les discours des parents concernant l'éducation sexuelle sous un point de vue critique et analytique, dans le but de mieux comprendre les représentations que les parents ont de l'éducation sexuelle à l'école. Je vais me pencher plus précisément sur le concept de socialisation, ainsi que sur les théories portant sur

le nouveau système normatif de l'éducation sexuelle actuelle, et sur d'autres modèles de sexualité comme acte de différenciation.

3.4.1 Processus de socialisation

Un concept clé en sociologie est celui de la socialisation, et ce dernier est également pertinent dans le cadre de mon étude. En effet, il permet une lecture plus approfondie du parcours des parents et de leur processus de socialisation ainsi que d'obtenir plus d'informations sur la manière dont ils se représentent l'éducation sexuelle à l'école.

Le concept de socialisation a été étudié par de nombreux.euses auteur.trice.s, tels que Durkheim ou Bourdieu² au travers de l'habitus, pour ne citer que les plus connus. Dans ma recherche, j'aborderai ce processus selon Darmon (2016), qui intègre une dimension dynamique et continue au concept de socialisation, allant au-delà de la définition de Durkheim ou Bourdieu selon laquelle la socialisation est la simple acquisition des normes et valeurs au cours des périodes formelles de socialisation telles que l'enfance et l'adolescence. La socialisation continue, dans la perspective de Darmon, reconnaît que ce processus n'est pas limité à des moments spécifiques de la vie, mais qu'il persiste tout au long de l'existence d'un individu (Darmon, 2016).

De plus, contrairement à une vision plus traditionnelle de la socialisation qui distingue une phase où une socialisation primaire a lieu en famille durant l'enfance et une socialisation secondaire plus tard à l'âge adulte, la socialisation continue selon Darmon (2016) s'étend sur l'ensemble du parcours de l'individu. Elle englobe les multiples interactions et expériences vécues tout au long de la vie adulte en plus de ce qui est acquis durant l'enfance, y compris dans des contextes professionnels, familiaux, communautaires, voire intimes.

La socialisation continue suppose également que les individus poursuivent tout au long de leur vie d'incorporer de nouvelles dispositions, de réajuster leurs pratiques et de négocier constamment avec les normes sociales en évolution. Ce processus dynamique est influencé par les différentes sphères de la vie quotidienne, les évolutions sociétales, les rencontres et les contextes changeants (*Ibid.*).

En ce sens, la socialisation continue selon Darmon (2016) met en lumière le caractère évolutif du processus social. Elle invite à considérer la socialisation comme une entreprise constante

² Tous deux cité par Darmon 2016

d'ajustement, d'incorporation de nouvelles dispositions et de négociation des normes sociales. Dans le cas de ma recherche, cette approche me paraît parfaitement adaptée, étant donné que j'analyserai le parcours de parents qui ont vécu différentes phases de socialisation, notamment par le biais d'un processus migratoire pour la plupart.

En effet, Bozon (2018) montre que les conséquences de la migration affectent de nombreux aspects de la vie des individus, y compris leur éducation sexuelle. Les personnes issues de la migration vivent souvent une double socialisation : d'une part, elles sont influencées par les normes et valeurs de leur lieu d'origine et d'autre part, par celles de la société d'accueil. « *Les pratiques sexuelles comportent une dimension culturelle. Il existe à la fois des différences de niveaux de pratique selon l'appartenance sociale et le degré d'instruction* » (Bozon, 2018 : 110). Grâce à cette citation, Bozon met en exergue l'influence du parcours migratoire sur la socialisation en matière de sexualité, mais il montre également l'influence d'autres facteurs, comme l'instruction.

Bueno (2009) rejoint la conception de Bozon et dit des jeunes issus de la migration vivant en Suisse : « *la construction de leur identité sexuelle est déterminée par des normes suisses et par des normes transculturelles* » (Bueno, 2009 : 63). Il ajoute cependant un aspect essentiel à l'approche que j'adopte dans le cadre de ma recherche : « *Souvent les jeunes issus de l'immigration ne sont pas perçus comme des individus dont la socialisation a eu lieu en Suisse mais sont identifiés à leur pays d'origine* » (Bueno, 2009 : 67). Il ajoute qu'il faut en effet observer la socialisation des individus non pas uniquement sous le prisme du parcours migratoire, mais aussi selon d'autres facteurs comme la classe sociale ou le niveau de formation.

Grâce à ces différents apports théoriques sur le concept de socialisation, je serai en mesure d'analyser les représentations que les parents ont de l'éducation sexuelle et la manière dont ils abordent cette thématique avec leurs enfants en fonction de leur propre processus de socialisation, en prenant en compte les différentes phases et les différents agents de socialisation qu'ils ont rencontrés dans leur parcours. J'intégrerai également la dimension du parcours migratoire et l'origine de certains parents, ainsi que celle de classe sociale, du niveau d'instruction et du genre.

3.4.2 L'éducation sexuelle actuelle : un nouveau système normatif

Une approche essentielle à aborder afin de mieux comprendre la manière dont les parents se positionnent face à l'éducation sexuelle actuelle est celle du système normatif. En effet, comme

déjà mentionné, la sexualité est construite aux travers de diverses normes sociales et culturelles qui évoluent au cours du temps (Bozon, 2018). Ainsi, si en Europe la morale religieuse a longtemps façonné les normes sexuelles et l'éducation sexuelle, Bozon (2018) démontre que depuis les années 2000, avec l'essor des médias et d'internet, une multitude de nouveaux discours en matière de sexualité sont à l'accès de tous, provenant des mouvements LGBTQIA+ et féministes, de la psychologie ou de la médecine notamment. Par conséquent, de nouvelles normes font surface et sont discutées publiquement :

« Dans un tel contexte, les individus sont contraints d'apprendre à s'orienter dans des situations porteuses de contrainte multiples, éventuellement contradictoires, et de tisser la logique de leurs expériences. L'arsenal du contrôle traditionnel laisse place à une exigence de mise en cohérence individualisée des normes et recommandations » (Bozon 2018 : 55).

Ainsi, les individus sont amenés à avoir une approche réflexive pour s'identifier et intégrer ce nouveau système normatif en matière de sexualité et d'éducation sexuelle.

Comme mentionné précédemment lors de la contextualisation, le modèle d'éducation sexuelle holistique, basé sur les recommandations de l'OMS et sur les droits sexuels IPPF proposé actuellement en Suisse Romande peut être considéré comme le nouveau système normatif en vigueur. En outre, Giami (2007) apporte un apport théorique intéressant, ces nouvelles normes en matière de sexualité conduisent à une vision homogène de la sexualité. En plaçant la sexualité sous le prisme médical, elle est souvent réduite à des normes et des standards qui peuvent exclure ou marginaliser ceux qui ne s'alignent pas sur ces normes. Elle peut également influencer les politiques de santé publique et les programmes d'éducation sexuelle, renforçant ainsi des normes sociétales établies, tout en marginalisant d'autres formes d'expression sexuelle (Giami, 2007). L'inclusion des droits sexuels dans la perspective amenée par l'OMS devient un moyen de promouvoir des comportements sexuels jugés responsables dans un contexte plus large de droits de l'Homme. Ainsi, si l'approche actuelle holistique de l'éducation peut paraître plus inclusive qu'auparavant, Giami (2007) montre que de nouvelles normes sont en fait promulguées et tendraient à imposer une autorité légale et médicale qui ferait de la santé sexuelle « *une valeur morale et sociale suffisamment forte et significative pour que l'on puisse s'en revendiquer contre l'influence des religions et des traditions considérées comme néfastes* » (Giami, 2007 : 58).

Au contraire de Giami (2007), Charmillot et Jacot-Decombes (2018) montrent que, grâce à une approche basée sur les droits humains, il est justement possible de s'éloigner d'une vision purement biologique et préventive de la sexualité, mais certes, toujours normative. Cette transition vers une éducation sexuelle basée sur les droits vise à garantir que chaque individu, quelle que soit son origine, son sexe, son orientation sexuelle ou son identité de genre, ait accès à une éducation sexuelle complète et inclusive. Ainsi, ce nouveau système normatif permettrait de prendre en compte plusieurs modèles de sexualité pouvant comporter des pratiques et des normes diverses et variées, donnant l'occasion à un plus grand nombre d'individu d'y adhérer contrairement aux modèles d'éducation sexuels ultérieurs. (Charmillot & Jacot-Decombes, 2018).

Lors de l'analyse des données récoltées dans le cadre de ma recherche, il sera intéressant d'étudier la manière dont les parents se positionnent face à cette nouvelle vision de l'éducation sexuelle et s'ils considèrent que leur vision de la sexualité et de l'éducation sexuelle en fonction de leurs propres normes peut exister au travers de ce nouveau système normatif. En effet, Le Mat (2021) stipule que l'adoption de ce nouveau système de normes en matière d'éducation sexuelle, plus progressiste notamment sur les questions de genre, permet une distinction sociale et raciale. Ainsi, ne pas les partager renvoie à « une anomalie culturelle » et à « autre culturel » (Le Mat, 2021). Lors de mon analyse, je me pencherai sur la manière dont les parents construisent leur vision de l'éducation sexuelle en fonction de leurs processus de socialisation et d'un système de normes qui peuvent sembler contradictoires. En effet, les nouvelles normes apportées par l'éducation sexuelle actuelle peuvent parfois être incompatibles avec les anciennes, même au sein du territoire suisse et européen, et peut-être davantage avec celles de qu'ils ont acquises dans d'autres pays.

En effet, cette nouvelle approche holistique de la sexualité, qui prend en compte le bien-être et les droits sexuels et humains, est récente, notamment en ce qui concerne les questions d'égalité et de diversité de genre et d'orientation sexuelle. Les critiques féministes, comme le mentionne Boucher (2003) ont bien souvent montré que durant des années, l'éducation sexuelle s'est concentrée sur une sexualité hétérosexuelle et reproductive, donnant des informations biologiques et préventives uniquement. Cela a donc occulté certes la notion de plaisir et de bien-être dans la sexualité, mais aussi celle des violences sexistes et sexuelles et des stéréotypes de genre, en considérant les hommes comme étant plus sexuels et les femmes plus affectives (Boucher, 2003). De plus, la diversité de genre était occultée également par la mise en avant de la bi-catégorisation sexuelle pour montrer les différences biologiques entre hommes et femmes,

de même que l'homosexualité était présentée comme une orientation marginale (*Ibid.*). Récemment, ces thématiques ont été intégrées au cours d'éducation sexuelle. Ainsi, des nouvelles normes semblent coexister avec les précédentes au sein du nouveau modèle d'éducation sexuelle. En effet, comme mentionné précédemment, si le genre et le sexe sont toujours représentés de manière binaire, une tentative de déconstruction des stéréotypes de genre est proposée, tout comme un focus sur la transidentité et le libre choix du/de la partenaire est mis en avant, prenant ainsi mieux en compte la diversité d'orientation sexuelle.

Lors de l'analyse, il sera donc intéressant d'étudier la présence de ce système de normes auquel les parents auront sûrement été confrontés dans leur processus de socialisation de manière plus tardive, n'ayant pas eu accès eux-mêmes au nouveau modèle d'éducation sexuelle, qui reste très récent. J'approcherai donc mes données en considérant les différentes visions du système normatif actuel en matière d'éducation sexuelle, ce qui me permettra de voir la manière dont les parents se positionnent, se représentent et justifient leurs avis en matière d'éducation sexuelle. Il me sera possible d'analyser comment les parents façonnent leur vision de l'éducation sexuelle, en intégrant peut-être différentes normes acquises tout au long de leur processus de socialisation.

3.4.4 La revendication d'autres modèles de sexualité comme acte de différenciation

Une dernière approche théorique qui peut amener une clé de lecture intéressante à l'analyse de mes résultats sont les travaux de Tersigni (2021) sur la virginité. En effet, si la virginité, surtout des femmes avant le mariage, était pendant longtemps une norme sexuelle valide en Europe sous l'impulsion de la morale religieuse, elle peut maintenant, selon le nouveau système normatif occidental, être considérée comme un moyen de « *brimer la sexualité des jeunes femmes qui préfèrent privilégier la loyauté à l'égard de leur parents* » (Tersigni 2021 :859) et peut être qualifiée d'une pratique sexiste selon un modèle sexuel plus occidental. Cependant, Tersigni (2021) indique qu'il faut aussi lire cette donnée sous le prisme du racisme. En effet, certaines filles, notamment musulmanes, font actuellement le choix de s'émanciper tout en maintenant certaines pratiques culturelles, telles que la préservation de leur virginité par exemple, afin que leur culture et leur religion soit prise en compte et considérée.

Cette approche est également utile dans le cadre de ma recherche, car elle contribue à étudier la manière dont les parents, qui ont des pratiques culturelles ou religieuses propres en matière de sexualité, se positionnent face au modèle d'éducation sexuelle proposé actuellement. En effet, cela me permettra de ne pas considérer les avis et les positions des parents uniquement

comme étant dictés par des normes différentes du système normatif actuel en matière d'éducation sexuelle et considérés uniquement comme traditionnels et donc moins progressistes. (Le Mat, 2021) Cela représente une réelle tentative de construire leur propre conception de la sexualité au travers de leur processus de socialisation, prenant en compte des éléments actuels et occidentaux et d'autres éléments de leur processus de socialisation et faisant peut-être preuve d'une forme de rébellion afin de maintenir leurs normes et leurs appartenances religieuses et culturelle.

Ce cadre théorique a permis d'aborder tout d'abord une littérature en sciences sociales utile à mon étude mais aussi de situer ma recherche épistémologiquement parlant. Pour finir par décrire les concepts et les approches théoriques qui me permettront d'analyser mes données.

4. Méthodologie

Cette quatrième partie de ma recherche a pour but de détailler la méthodologie que j'ai employée pour l'analyse de mes données. J'expliquerai donc les méthodes de recherche que j'ai appliqué tout au long de ce travail, puis je décrirai mon terrain de recherche ainsi que les profils des personnes interviewées, enfin je parlerai du déroulement des entretiens et de l'analyse des données. Finalement, je présenterai quelques réflexions éthiques pour conclure cette partie.

4.1 Le choix des méthodes qualitatives

Premièrement, j'ai choisi d'analyser mes données en utilisant les méthodes qualitatives. En effet, les méthodes qualitatives offrent l'opportunité d'étudier les représentations que les parents ont de l'éducation sexuelle (Flick, 2014). Contrairement aux méthodes quantitatives, qui cherchent souvent à quantifier des phénomènes à l'aide de données numériques, les méthodes qualitatives s'intéressent aux expériences vécues, aux significations et aux interprétations (Charmaz & Belgrave, 2012).

4.1.1 La théorie ancrée

Plus précisément, c'est de la "théorie ancrée" (ou "grounded theory") dont je m'inspirerai pour analyser les données récoltées dans le cadre de ma recherche. Cette théorie a été introduite par Glaser et Strauss en 1967 et développée par de nombreux-euses chercheurs-euses par la suite. En effet, la théorie ancrée se trouve au cœur des méthodes qualitatives. Cette approche, notamment dans sa version constructiviste proposée par Charmaz (2001), vise à construire des théories à partir des données collectées plutôt que de simplement tester des théories existantes (Charmaz & Belgrave, 2012). L'usage de cette méthode me paraît donc particulièrement pertinente dans le cadre de ma recherche, puisque le thème même de mon travail de mémoire m'est venu du terrain. En effet, c'est la déclaration d'une femme me confiant qu'elle était contre l'éducation sexuelle car cela allait à l'encontre de sa religion qui m'a poussée à réfléchir aux représentations que les parents pouvaient avoir de l'éducation sexuelle donnée à leurs enfants, et donc à m'intéresser à des études déjà menées sur le sujet, afin d'aboutir à une problématique.

De plus, la théorie ancrée implique un processus itératif de collecte et d'analyse, où le chercheur fait constamment des allers-retours entre les données empiriques et théoriques (Flick 2018). Cela s'est également avéré pertinent dans le cadre de mon étude car j'ai également effectué une triangulation continue des données récoltées, notamment en élaborant un résumé de chaque entretien après celui-ci, ce qui m'apportait de nouvelles idées de thèmes à aborder avec les prochain-e-s participant-e-s et me poussait à lire davantage. Le cadre théorique de ma recherche évoluait également continuellement en parallèle de la récolte des données.

4.1.2 Codage et analyse

Une étape centrale de la théorie ancrée consiste à coder les données. En effet, le codage théorique garantit que l'analyse reste ancrée dans les données. Ce processus se décline en plusieurs étapes, que j'ai également suivies dans l'analyse de mes données.

Premièrement, j'ai procédé à un "Open Coding", qui consiste à découper les données en fragments et à choisir un terme ou un concept qui définit chaque partie dans le but de comprendre ce qu'il se passe dans chaque segment (Charmaz, 2001).

Deuxièmement, je me suis attelée à la création de familles de codes en fonction des thèmes émergents qui sont apparus dans l'étape précédente (Glaser, 1978, cité par Flick, 2018). C'est cette étape particulièrement qui demande une comparaison constante entre les différents entretiens.

Le codage théorique m'a en effet permis de rester proches de mes données, d'analyser celles qui ressortaient le plus et de m'appuyer sur des éléments théoriques et conceptuels sans pour autant uniquement corroborer ou réfuter des théories mais bien faire émerger ces éléments théoriques de mes données.

4.2 Terrain de recherche et recrutement

Je vais maintenant décrire mon terrain de recherche ainsi que les processus de recrutement des personnes interviewées.

Tout d'abord, j'ai choisi de mener mon terrain dans le canton de Neuchâtel pour des questions d'accessibilité principalement, mais également par intérêt scientifique. En effet, Neuchâtel est le seul canton romand qui fonctionne sans harmonisation des cours d'éducation sexuelle, c'est-à-dire que certaines écoles neuchâteloises ont recours au médecin ou à l'infirmier-ère scolaire

pour dispenser les cours d'éducation sexuelle, alors que d'autres font appel aux éducatrices du GSN. Cependant, il s'est avéré que cet aspect n'a finalement pas été très probant dans mon analyse.

Mon choix de me concentrer sur le canton de Neuchâtel a également été conforté par mon accessibilité privilégiée au terrain. En effet, étant originaire du canton de Neuchâtel, mes différentes relations sociales et professionnelles ont facilité l'accès au terrain : je connaissais personnellement toutes les personnes qui ont participé à cette recherche (hormis les enseignantes des entretiens exploratoires et les expertes) et j'ai donc pu les contacter directement, de manière informelle par le biais de messages. Mon sujet d'étude portant sur des thématiques qui ne sont pas toujours faciles à aborder, car elles touchent aux sphères de l'intime et parfois du tabou, il me paraissait crucial d'avoir un lien de confiance avec les participant-e-s. De plus, les participant-e-s étaient toutes des personnes avec lesquelles j'avais déjà abordé le sujet de la sexualité ; je présumais donc qu'il allait être possible et intéressant d'approfondir leurs avis sur cette thématique.

Les critères pour participer à ma recherche étaient d'être domicilié dans le canton de Neuchâtel et d'avoir un ou plusieurs enfants en âge de scolarité. De plus, j'ai également sélectionné les personnes que j'ai contactées dans le but d'arriver à une diversité des profils en termes de parcours de vie et d'avis sur l'éducation sexuelle. Parmi les parents interviewés, il y a donc à la fois des personnes ayant effectué leur scolarité à Neuchâtel, en Suisse, en Europe et hors Europe, ainsi que des personnes ayant suivi des cours d'éducation sexuelle et d'autre non, et finalement des religions différentes. Il est pertinent de préciser ici que cela peut comporter certains biais : en effet, j'ai sélectionné consciemment les profils des personnes interviewées, il est donc important de garder en tête que les résultats de cette étude ne sont pas généralisables à toute la population du canton de Neuchâtel, mais ont pour but de refléter la diversité des opinions qu'il existe au sujet de l'éducation sexuelle.

Concernant les deux expertes interviewées dans le cadre de ma recherche, la prise de contact a été plus formelle. En effet, j'ai contacté les deux instances principales qui sont en charge de l'éducation sexuelle au niveau suisse et cantonal, soit Santé sexuelle Suisse et le GSN, par le biais d'un email général. Deux personnes travaillant dans ce domaine ont répondu favorablement à ma demande et ont accepté de participer à un entretien, de manière anonyme.

De plus, au début de ma recherche, j'ai mené deux entretiens exploratoires avec deux enseignantes, une au niveau primaire, la deuxième au niveau secondaire et enseignant

uniquement la biologie. En effet, je pensais de prime abord que les enseignant-e-s étaient intégré-e-s au processus de socialisation des enfants en matière d'éducation sexuelle et que leurs avis pourraient donc étayer mon analyse. Il s'est finalement avéré que les enseignantes interviewées ne savaient pas ce qu'il se passait lors des cours d'éducation sexuelle car elles n'y étaient pas intégrées, bien qu'elles auraient souhaité l'être afin de pouvoir mieux répondre aux questions des élèves à ce sujet. Par conséquent, ces deux entretiens n'ont finalement pas été intégrés à l'analyse.

4.3 Profils des interviewé-es

Le tableau ci-dessous résume le profil des participant-es à ma recherche, en indiquant leur nom d'emprunt, genre, tranche d'âge, origine, nombre d'enfant, emploi actuel, religion et s'ils ont effectué leur scolarité obligatoire en Suisse ou non.

Prénom et genre	Âge	Origine	Nombre d'enfants	Emploi actuel	Religion	Scolarité en Suisse
Anastasia, Femme	30 – 40 ans	Venezuela	2	Etudes universitaires	Catholique non-pratiquante	Non
Yasmine, Femme	40 – 50 ans	Suisse et Maroc	3	Pas d'emploi actuellement, études dans les soins	Musulmane sunnite pratiquante	Non
João, Homme	30 – 40 ans	Portugal	2	Architecte	Catholique non-pratiquant	Oui
Emmanuel, Homme	30 – 40 ans	Suisse et Cameroun	2	Ouvrier dans l'industrie mécanique	Catholique non-pratiquant	Non
Helin, Femme	40 – 50 ans	Kurde de Syrie	3	Aide-soignante	Musulmane alévi pratiquante	Non
Delphine, Femme	40 – 50 ans	Suisse	3	Ergothérapeute	Athée	Oui
Isabella, Femme	30 – 40 ans	Suisse et Brésil	2	Educatrice	Athée	Non
Olga, Femme	30 – 40 ans	Roumanie	2	Management	Athée	Non
Karim, Homme	30 – 40 ans	Tunisie	2	Biologiste	Athée	Non

4.4 Entretien et récolte des données

Les données étudiées dans le cadre de ma recherche ont été récoltées lors de huit entretiens individuels que j'ai mené auprès de neuf parents, entre mai et juin 2023, d'une durée allant d'une heure à 2h30. Un seul entretien a été mené avec un couple, mais chacun-e répondait aux questions à tour de rôle. Les entretiens étaient de type semi-directifs et ont été menés à l'aide d'une grille d'entretien que j'avais préparé au préalable. Dans le cas de deux des personnes interviewées, les entretiens sont devenus de type focusés, parler de cette thématique avec des questions ouverte était compliqué pour deux parents, j'ai donc contourné cette difficulté en leur proposant de lire certains documents et la partie éducation sexuelle du site internet du GSN. En guise de relance, j'ai donc proposé aux deux parents de lire deux documents, soit les objectifs en fonction du cycle scolaire en matière d'éducation sexuelle et les recommandations aux parents de Santé sexuelle suisse, ce qui leur a permis de développer et étayer leur avis. (voir documents en annexes)

Les entretiens avec les parents ont été menés dans différents lieux, choisis par les participant-e-s : un a eu lieu sur la terrasse d'un café, un autre dans un local appartenant à la personne interviewée, un par appel vidéo, et les six autres au domicile des parents.

De plus, j'ai conduit deux entretiens d'experts, avec une représentante du GSN et une autre de Santé sexuelle suisse, d'une durée de 45 minutes chacun. Ces deux entretiens ont été menés par téléphone, d'un commun accord avec les expertes, pour des raisons de praticité.

Finalement, deux entretiens exploratoires ont été menés en octobre 2022 avec deux enseignantes, par téléphone également.

Tous les entretiens ont été enregistrés avec un téléphone portable, avec l'accord au préalable des participant-e-s. De plus, j'ai demandé aux participant-e-s leur accord de participation à la recherche une première fois de manière informelle lors de la prise de contact, puis une deuxième fois de manière formelle et enregistrée au début de l'entretien.

Finalement, j'ai préparé une grille d'entretien spécifique à chaque type d'entretien, soit une pour les parents (voir annexes), une pour les expertes et une pour les enseignantes, comprenant des questions ouvertes sur les thèmes principaux que je voulais aborder lors des entretiens, ainsi que des relances si cela se serait avéré nécessaire. Concernant les parents, la grille d'entretien

a été suivie relativement rigoureusement dans le cas des deux parents qui ont rencontré davantage de difficultés à exprimer leurs avis. Pour les entretiens avec les autres parents, les discussions se déroulaient de manière plus libre et mes relances étaient davantage basées sur leurs propos que sur la grille, tout en gardant en tête les thèmes importants à aborder. Quant aux entretiens d'experts, la grille d'entretien a été rigoureusement suivie.

4.5 Réflexions éthiques

Pour conclure cette partie consacrée à la méthodologie employée dans le cadre de ma recherche, j'aimerais présenter certaines réflexions éthiques que j'ai eu tout au long de celle-ci. En effet, comme mon sujet d'étude touche à la sphère de l'intime, dont certains aspects peuvent être considérés comme tabous, il me paraissait important d'être attentive à plusieurs éléments. Principalement, il était important pour moi de rendre mes participant-e-s le plus à l'aise possible, afin qu'ils soient en mesure d'exprimer leur avis en toute confiance. Pour cela, j'ai notamment demandé aux personnes interviewées de proposer elles-mêmes un lieu dans lequel elle se sentiraient à l'aise pour parler de sexualité. De plus, la garantie de l'anonymat a également été un élément central pour les participant-e-s. Afin de respecter cela, j'ai non seulement modifié les noms des personnes interviewées, mais également d'autres éléments de leur parcours, afin de m'assurer qu'ils ne soient pas reconnaissables.

De plus, obtenir le consentement libre et éclairé de chaque participant-e a également été un aspect éthique important dans le cadre de ma recherche. Pour ce faire, même si les participant-e-s m'avaient déjà donné leur accord de participation lors de la prise de contact, j'ai demandé confirmation de cela au début de chaque entretien. J'ai également expliqué les conditions de l'entretien, soit leur droit de relecture, la garantie de l'anonymat ou encore la liberté de répondre ou non aux questions, avant de leur demander de confirmer leur consentement de participation, lorsque l'enregistrement de l'entretien avait déjà commencé.

Finalement, j'ai pris le temps d'expliquer que c'étaient leurs avis qui m'intéressaient et qu'il était important qu'ils se sentent libres de dire ce qu'ils veulent, car je n'allais pas juger leurs propos. J'ai également précisé qu'il était tout à fait possible de ne pas répondre à certaines questions si cela les mettait mal à l'aise, et que cela n'entraînerait aucune conséquence sur notre relation. Finalement, aucun-e participant-e n'a demandé à passer une question, ce qui peut s'expliquer, d'après moi, par le lien de confiance que nous avons déjà avant l'entretien.

5. Analyse des résultats

Dans ce chapitre, je proposerai une analyse des données que j'ai récoltées lors de mes entretiens avec les parents. Tout d'abord, je présenterai plus en détail le profil, le parcours et le positionnement général en matière d'éducation sexuelle des parents interviewés, cela permettra de mieux comprendre les éléments analysés par la suite dans les autres sous-chapitre de ma recherche. Ensuite, j'analyserai l'avis des parents concernant les modalités de l'éducation sexuelle ainsi que les avis sur son contenu, grâce aux différentes approches théoriques présentées précédemment. Cela me permettra d'accéder aux représentations des parents et de comprendre par quelles normes elles sont façonnées. Pour finir, j'observerai quels éléments du processus de socialisation des parents participent à la construction des normes qu'ils conçoivent en matière de sexualité et leurs représentations de l'éducation sexuelle.

5.1 Présentation des interviewé.e.s

Avant d'entrer dans une analyse plus approfondie de mes résultats, je présenterai de manière plus globale les éléments principaux qui ont émergés de mes entretiens ainsi que le parcours des personnes interviewées. Pour rester au plus proche de mes données, j'emploierai les mots que les parents ont utilisé pour décrire leur parcours et leur avis concernant l'éducation sexuelle.

Anastasia, une Vénézuélienne de 39 ans, est arrivée en Suisse il y a 10 ans. Auparavant, elle vivait en Espagne depuis ses 16 ans. Elle possède une formation dans l'administratif et réalise en ce moment des études universitaires. Elle est mère d'une jeune femme de 20 ans et d'une petite fille de 8 ans, elle vit avec le père de cette dernière, lui aussi originaire du Venezuela. La famille est catholique mais non pratiquante. Leur fille cadette est scolarisée dans un établissement du canton dont le cercle scolaire n'est pas couvert par l'offre du GSN en matière d'éducation sexuelle. Sa fille cadette n'a donc pas encore eu de cours d'éducation sexuelle. Vu qu'*Anastasia* se sentait un peu seule face aux questions de sa fille en matière de sexualité, elle s'est donc approchée de l'école. Elle va désormais recevoir un soutien organisé par l'établissement pour répondre aux questions de la petite. Elle se sent très à l'aise concernant les questions de sexualité de manière générale mais elle ne sait pas comment aborder certains sujets, en employant des mots adaptés à l'âge de sa fille. Elle exprime aussi des doutes du fait de voir sa fille grandir si vite. N'ayant elle-même pas reçu d'éducation sexuelle étant jeune, elle m'explique qu'il n'y avait toutefois aucun tabou dans la société vénézuélienne, ses amies et les filles autour d'elle avaient des relations sexuelles très jeunes, à partir de 12 ans pour certaines.

Plus jeune, elle a eu l'opportunité de parler de sexualité avec sa mère, surtout en matière de prévention et de relations amoureuses mais de manière pudique et sporadique. Dans l'ensemble, elle sent qu'elle a un discours un peu plus libéré que celui de sa mère sur cette thématique et elle sensibilise également sa fille aux questions d'égalité de genre. Pour elle, la Suisse et l'Europe sont plus ouvertes sur ces questions que le Venezuela.

Yasmine est d'origine suisse et marocaine et a 45 ans. Elle est mère de deux garçons de 16 ans et de 19 ans et d'une fille de 11 ans. Elle a fait des études dans les soins, mais ne travaille plus depuis plusieurs années. Elle est divorcée et élève seule ses trois enfants. La famille est musulmane sunnite pratiquante. Elle est impliquée dans l'éducation sexuelle de ses enfants et leur enseigne des valeurs telles que la pudeur, le respect ainsi que les préceptes de la religion musulmane en matière de sexualité comme la pudeur et la virginité avant le mariage. Elle est de manière générale peu favorable à l'éducation sexuelle à l'école car elle trouve qu'elle est trop différente de celle qu'elle veut inculquer à ses enfants. Elle n'a d'ailleurs pas envoyé son deuxième fils au dernier cours d'éducation sexuelle de sa scolarité obligatoire. De plus, elle pense faire de même avec sa fille. Selon elle, les cours d'éducation sexuelle devraient être individuel et se limiter à la prévention contre la pornographie, les maladies sexuellement transmissibles et à l'explication du fonctionnement du corps humain. Elle a fait sa scolarité obligatoire en France avec aucun souvenir de cours d'éducation sexuelle. *Yasmine* a grandi avec une « double culture » me dit-elle. Sa mère, suisse et protestante, était ouverte pour parler de sexualité mais avec beaucoup de respect et son père, musulman et non pratiquant d'origine marocaine, n'a jamais abordé ces thématiques avec elle. *Yasmine* s'est d'elle-même tournée vers l'Islam à ses 16 ans, et depuis, elle y applique ses préceptes également en matière de sexualité. Pour elle, il faut que ses enfants fassent de même, notamment en respectant la virginité jusqu'au mariage.

João, 32 ans, est père de deux garçons de 5 ans et 2 ans et vit avec la mère de ses enfants, une suisse du même âge que lui. La famille est catholique non pratiquante. D'origine portugaise, il a fait toute sa scolarité en Suisse (dans le canton de Neuchâtel), notamment des études en architecture. Il a également suivi des cours d'éducation sexuelle à l'école. Il en garde de bons souvenirs car il a acquis des connaissances essentielles sur le thème de la sexualité et il aimerait, plus tard, inculquer le respect à ses fils et les accompagner dans la découverte de leur sexualité en privilégiant la communication. Il aimerait apporter à ses enfants ce qu'il n'a pas eu avec ses propres parents, c'est-à-dire de la communication. En effet, avec ses parents, ils ont uniquement discuté du thème de la prévention. Il se sent très à l'aise dans ce rôle, notamment grâce aux

cours qu'il a reçus et aux expériences positives de ses relations sexuelles lors de son adolescence. Il est très favorable aux cours d'éducation sexuelle à l'école, néanmoins, il émet des réticences quant au thème d'identité de genre et de diversité d'orientation sexuelle. Selon lui, il s'agit d'une idéologie « wokiste »³ qui cherche à imposer de nouvelles valeurs qui vont à l'encontre de sa vision plus traditionnelle de l'éducation sexuelle.

Emmanuel est un Suisse d'origine camerounaise âgé de 39 ans et il a deux enfants, une fille de 14 ans et un garçon de 5 ans, issus de deux unions différentes. Sa fille étudie dans un cercle scolaire qui n'est pas couvert par le GSN. Il vit seul et s'occupe de ses enfants en garde alternée et il travaille comme ouvrier dans l'industrie mécanique. Il est arrivé en Suisse à l'adolescence, car il a passé son enfance entre le Cameroun, la France et le Canada. Il n'a pas souvenir avoir eu des cours d'éducation sexuelle et a très peu parlé de cette thématique durant sa vie, car il n'a jamais évoqué la sexualité avec sa famille. Si sa mère est une chrétienne croyante, ils ne sont pourtant pas une famille très pratiquante. Pour lui, l'absence de discussions autour de la sexualité est plutôt culturelle. Il n'en a jamais parlé avec ses enfants, il espère donc que ses deux ex-compagnes puissent le faire car il estime tout de même que c'est important. Néanmoins, il se dit être prêt à en parler avec son fils si celui-ci vient sur le sujet plus tard, mais qu'il se sentirait plus à l'aise à en discuter avec lui qu'avec sa fille. Il n'a aucune idée si ses enfants ont eu des cours d'éducation sexuels et à quoi cela peut ressembler. Il ne voit pas d'utilité au cours d'éducation sexuelle, il pense que quelques cours d'éducation sexuels peuvent être nécessaires mais imagine plutôt des entretiens individuels où les enfants peuvent poser leurs questions plus librement. Il juge que cela peut être utile surtout en matière de prévention d'abus sexuels, de maladies sexuellement transmissibles et de grossesses non-désirées. Mais il craint que l'éducation sexuelle fasse l'apologie de la diversité de genre et d'orientation sexuelle.

Helin, 43 ans, travaillant en tant qu'aide-soignante, est mère de trois enfants, deux garçons de 18 et 11 ans et une fille de 13 ans. Elle est kurde d'origine syrienne et elle vit en Suisse avec son mari depuis ses 17 ans. La famille est musulmane alevi pratiquante. Elle n'a jamais eu de cours d'éducation sexuelle et n'en a jamais parlé avec sa famille. C'était un sujet totalement tabou, elle a d'ailleurs été très choquée la première fois qu'elle a eu ses menstruations car elle ne savait pas ce qui lui arrivait. C'est toujours une thématique taboue pour elle, car elle a beaucoup de peine à en parler à ses enfants, elle n'embrasse d'ailleurs pas son mari devant ses

³ « Idéologie d'inspiration woke, centrée sur les questions d'égalité, de justice et de défense des minorités, parfois perçue comme attentatoire à l'universalisme républicain. » Définition du Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/wokisme/188751>

enfants, c'est culturel selon elle. Elle ne veut pourtant pas que ses enfants vivent la même situation qu'elle. Elle voit également que le contexte est différent en Suisse, car elle a vu des jeunes filles venir avorter à l'hôpital et elle ne veut pas que cela arrive à ses enfants. Elle a donc parlé à son fils aîné de prévention lorsqu'il a eu une copine et de la puberté à ses trois enfants, néanmoins, elle ne se sent pas à l'aise dans ce rôle et elle est contente que les cours d'éducation sexuelle existent. Elle a cependant quelques craintes que certains sujets soient abordés trop en détail et trop tôt avec des actes sexuels expliqués de manière trop détaillée. Même si elle désire que ses enfants soient informés, elle n'a pas envie qu'ils « perdent leur innocence » trop tôt. Son mari n'a pas de rôle dans l'éducation sexuelle de leurs enfants et n'en n'a jamais parlé.

Delphine, 48 ans, suisse, est mère d'un garçon de 17 ans et de deux filles de 15 et 19 ans. Elle vit avec ses trois enfants et le père de ces derniers, un artiste d'origine chilienne, âgé de 53 ans. La famille ne pratique aucune religion. Delphine exerce en tant qu'ergothérapeute et a fait sa scolarité et ses études supérieures en Suisse. Elle se souvient que les cours d'éducation sexuelle qu'elle avait reçus pendant sa scolarité étaient très axés sur la biologie et sur le fonctionnement du corps humain. Il n'y avait pas de tabou autour de la sexualité dans sa famille lorsqu'elle était jeune, néanmoins, elle n'en a pas beaucoup parlé. Elle a énormément voyagé lorsqu'elle était enfant, ce qui lui a permis d'acquérir plusieurs manières de concevoir le monde. Elle a d'ailleurs gardé la tradition d'organiser une fête lorsqu'une fille a ses menstruations pour ritualiser les différents passages de la vie. La famille est actuellement très ouverte sur les questions de sexualité. D'ailleurs, Delphine pense que l'éducation sexuelle est trop superficielle à l'école et que certaines notions devraient être plus approfondies, comme le consentement et les questions d'égalité de genre. Elle n'hésite pas à compléter ce qui se fait déjà en amenant ses enfants à des ateliers sur des thématiques en lien avec la santé sexuelle ou en leur partageant des reportages quand elle voit un thème important à ses yeux.

Isabella, 37 ans, d'origine suisse et brésilienne, est mère de deux filles de 7 ans et 5 ans. Iels vivent en famille avec le père, un médecin suisse de 42 ans, et sont athées. Isabella a grandi au Brésil et elle est arrivée en Suisse à l'âge de 20 ans pour réaliser ses études dans le domaine de l'éducation. Actuellement, elle exerce en tant qu'éducatrice avec les enfants. Au Brésil, elle n'a pas reçu de cours d'éducation sexuelle. En outre, elle a grandi avec une double culture, d'une part avec un père suisse et athée qui était plutôt ouvert sur les thématiques en lien avec la sexualité et d'autre part, avec une mère chrétienne pratiquante d'origine brésilienne pour qui ces thématiques étaient plus taboues. Elle explique qu'elle s'est très vite identifiée à la facette plus libre de l'éducation qu'elle a reçue. La famille est actuellement impliquée dans l'éducation

sexuelle de leurs enfants, voulant les accompagner dans leur développement sexuel, sans tabou. Elle leur a déjà parlé de transidentité et d'homosexualité au travers d'exemples dans leur entourage. Isabella est contente que les enfants aient des cours d'éducation sexuelle et abordent certaines thématiques de manière adaptée à leur âge. Elle s'est d'ailleurs renseignée sur le contenu qui était donné afin de pouvoir continuer à l'enseigner à la maison à ses enfants.

Olga, 38 ans, d'origine roumaine, est mère d'une fille âgée de 8 ans et d'un garçon de 6 ans. Elle vit avec ses enfants et Karim, le père de ces derniers, que j'ai aussi pu interviewer. Olga est arrivée en France à l'âge de 18 ans pour y faire des études dans le management, elle a ensuite déménagé en Suisse avec son mari et travaille dans son domaine d'études. Elle a grandi dans une famille croyante non pratiquante durant la période communiste, dans un contexte très stricte me dit-elle, car tout était tabou, y compris la sexualité. Elle se souvient avoir reçu des cours d'éducation sexuelle à l'école mais qui tentait plutôt de dissuader les jeunes à avoir des rapports. Malgré le contexte, elle s'est toujours sentie libre au fond d'elle. C'est cette envie de liberté qui l'a poussé à partir en France à sa majorité me confie-t-elle. Elle se sent impliquée dans son rôle pour l'éducation sexuelle de ses enfants et aimerait les accompagner à se découvrir, à apprendre le respect, la tolérance et à sentir libre dans leur sexualité. Elle se sent tout de même parfois désemparée face à certaines questions car elle ne sait pas comment les aborder avec un vocabulaire adapté à leur âge. Elle a donc acheté des livres sur ces sujets afin de compléter ce qui se fait à l'école.

Karim, 38 ans, d'origine tunisienne, est l'époux d'Olga. Il est venu en Europe à l'âge de 19 ans pour y entreprendre des études de biologie en France et c'est là qu'il a rencontré Olga. Dorénavant, il exerce son métier en Suisse accompagné de sa famille. Cette dernière est athée actuellement mais Karim a grandi dans une famille tunisienne musulmane sunnite pratiquante. La sexualité était un sujet tabou, les seuls éléments enseignés par les pairs et les adultes étaient la virginité jusqu'au mariage et la proscription de certaines pratiques sexuelles. Dès son adolescence, il a commencé à lire des grands classiques de la philosophie française et s'est très vite opposé à sa culture et sa religion natale qu'il estimait trop restrictive en termes de sexualité mais aussi de manière générale. Il s'est senti plus libre et a pu découvrir sa sexualité en arrivant en France au travers de la littérature et d'expériences. Pour lui, l'éducation sexuelle à l'école est essentielle et elle devrait même être obligatoire pour les enfants, mais aussi pour leurs parents. Selon lui, il est primordial que des valeurs et des connaissances similaires soient acquises au sein de la société. Avec son épouse, ils sont très impliqués dans l'éducation sexuelle de leurs enfants et sont parfaitement en accord sur les valeurs à transmettre. Il estime se sentir

autant ? à l'aise que sa femme sur la manière d'aborder certaines thématiques, mais a aussi eu recours à des livres pour traiter certains sujets. En famille, ils parlent librement d'homosexualité et Karim veut apprendre le respect, la tolérance et l'ouverture à ses enfants.

5.2 L'avis des parents concernant l'éducation sexuelle scolaire de leur(s) enfant(s)

Après avoir présenté de manière générale, le parcours et le profil de chacun.e des participant.e.s à ma recherche, je vais m'intéresser aux représentations que les parents se font des cours d'éducation sexuelle formelle, c'est-à-dire scolaire. Dans un premier temps, je présenterai le niveau d'acceptabilité qu'ils ont de ces cours ainsi que la possibilité de dispenser leurs enfants. Dans un second temps, je présenterai les thématiques que la majorité des parents ont évoqué comme essentielles dans l'éducation sexuelle. Dans un troisième temps, je présenterai la thématique qui a engendré les plus de réaction négatives de la part des parents : l'orientation sexuelle et la diversité de genre. De cette manière, nous pourrons comprendre plus en détail les représentations que les parents se font de l'éducation sexuelle et comment leur avis s'articule.

5.2.1 Le niveau d'acceptabilité et les dispenses

Pour commencer, je vais aborder le niveau d'acceptabilité des cours et aborder la thématique des dispenses (c'est-à-dire, de ne pas envoyer son enfant au cours d'éducation sexuelle) que j'ai pu relever dans l'analyse des entretiens avec les participant-e-s.

Au travers des entretiens, un des premiers sujets abordés par les parents a été leur avis plutôt général concernant l'existence de cours d'éducation sexuelle à l'école obligatoire. En effet, tous les parents ont pu émettre un avis concernant ces cours, car ils étaient au courant de leur existence. Néanmoins, leurs connaissances sur les modalités et le contenu de l'éducation sexuelle reçue à l'école restent très variables.

Il me semble pertinent et intéressant de présenter ces avis afin d'en faire un parallèle l'étude de Charmillot et al. (2021) Dans le cadre de cette étude, le niveau d'acceptabilité des cours d'éducation sexuelle était plutôt bon en Suisse romande notamment du fait que la majorité des parents romands avaient déjà eux-mêmes assisté à des cours d'éducation sexuelle, celle-ci étant enseignée dans les écoles de Romandie depuis les années 1970. Cependant, le niveau d'acceptabilité en Suisse alémanique était un peu moins élevé et l'éducation sexuelle à l'école y est présente de manière plus dispersée. Néanmoins, le profil des parents de l'étude n'était, selon Santé Sexuelle Suisse, peut-être pas assez diversifié en matière de représentation

ethnique, d'âge, etc. De plus, il est possible que les parents ayant accepté de participer à l'étude soient déjà convaincus par la cause. Il est donc intéressant de présenter les résultats de mes entretiens concernant le niveau d'acceptabilité des parents aux cours d'éducation sexuelle, vu qu'ils possèdent des profils plus contrastés en matière de caractéristiques sociodémographiques.

Nous pouvons illustrer l'avis général des parents interviewés concernant l'existence de cours d'éducation sexuelle à l'école obligatoire grâce à ces trois extraits :

« Je trouve que c'est bien comme ça. Ça prépare les enfants un petit peu pour plus tard. Au moins, ils ne sont pas choqués. Ils savent des trucs, ils apprennent petit à petit des trucs et ça les aide pour pas faire des trucs dangereux... pour les maladies je pense, pour se protéger et tout, je trouve que c'est bien. » (Helin, 3 enfants, Syrie)

« Mais en tout cas, j'ai l'impression que ça, c'est une bonne chose et que le but est finalement de protéger nos enfants par rapport aux dérives qu'on peut voir actuellement avec cette omniprésence de contenus à caractère sexuel et pornographique via Twitter et autres plateformes numériques. » (João, 2 enfants, Suisse et Portugal)

« C'est vrai que l'école, pour moi, ça aide beaucoup, parce qu'ils savent comment aborder ces sujets professionnellement, tu vois, d'une manière pédagogique, plus que moi. C'est vrai que c'est un grand soutien, que ça soit dans les cours à l'école qu'ils expliquent tout. » (Anastasia, 2 enfants, Venezuela)

Ces réactions façonnées par les parcours différents de chaque parent sont certes toutes uniques. Néanmoins, ces trois extraits illustrent une tendance générale qui s'est dégagée de la majorité de mes entretiens : une appréciation générale plutôt positive de l'existence de cours d'éducation sexuelle à l'école obligatoire. En effet, sept parents interviewés voient l'éducation sexuelle comme un complément nécessaire à l'éducation qu'ils fournissent à la maison et un moyen de protéger leur enfant contre les abus sexuels, la pornographie, les grossesses non désirées ou les maladies sexuellement transmissibles. Si la plupart des parents interrogés ont émis cet avis positif concernant l'existence de cours d'éducation sexuelle à l'école obligatoire, tous n'ont cependant pas des avis similaires concernant le contenu de cette éducation sexuelle, les thématiques qui y sont abordées et l'organisation des cours, je présenterai ce point plus tard dans mon analyse. Mes résultats, même avec des profils très diversifiés, sont donc similaires à ceux obtenus lors de Charmillot et al. (2021) un bon niveau d'acceptabilité général des cours d'éducation sexuelle à l'école est également ressorti de mes données.

Cependant, il apparaît que l'avis de deux mères diffèrent passablement de celui des autres parents. En effet, Delphine et Yasmine ont émis une opinion plus nuancée sur l'existence ou la forme de cours d'éducation sexuelle à l'école obligatoire, ce qui contraste avec l'avis général des autres parents.

Premièrement, selon Delphine, les cours d'éducation sexuelle à l'école obligatoire n'abordent pas assez certaines notions comme le consentement, l'égalité de genre et se concentre encore trop sur les questions de prévention. À son avis, il devrait y avoir beaucoup plus de cours et de thématiques abordées de manière plus approfondies, même si elle note déjà une amélioration depuis les cours qu'elle a elle-même reçue durant son enfance, comme le prouve cet extrait :

« Il y a quand même la notion de consentement qui devrait être nettement plus mise en avant, approfondie et pas juste, c'est oui ou c'est non...plus de subtilité à ce niveau-là, que cela se concentre sur d'autres enjeux que la sexualité uniquement, pour que les jeunes puissent apprendre à vraiment comprendre la notion de consentement. » (Delphine, 3 enfants, Suisse)

Deuxièmement, Yasmine est l'unique parent qui n'est pas favorable à des cours d'éducation sexuelle à l'école sous la forme qu'ils ont actuellement. En effet, ces cours diffèrent totalement des valeurs qu'elle inculque à ses enfants en matière de sexualité. Selon elle, il devrait y avoir uniquement des entretiens individuels au planning familial pour se limiter à de la prévention, notamment contre la pornographie, et à l'explication du fonctionnement du corps humain. Yasmine n'a donc pas envoyé son deuxième fils au dernier cours de la scolarité obligatoire, comme elle l'explique dans cet extrait :

« Voilà, je ne l'avais pas envoyé. Lui ne voulait pas y aller et moi je ne voulais pas qu'il y aille. Car le plus choquant, c'est en 11^e, quand ils vont faire une tournée... là, ils font le planning familial, et je sais pas quoi. Et je te dis le gamin, il est revenu avec des préservatifs, mais goût fraise... Tu vas pas me dire, ils apprennent quoi avec ça... c'est pas juste pour se protéger... goût fraise. Alors le petit, je l'ai pas envoyé à ce cours. » (Yasmine, 3 enfants, Suisse et Maroc)

Comme mentionné dans cet extrait, Yasmine était également en désaccord avec les pratiques sexuelles qui peuvent être évoquées lors des cours d'éducation sexuelle, comme la fellation, et elle n'a donc pas envoyé son deuxième fils. Elle m'a également fait savoir qu'elle ne fera sûrement pas participer sa fille cadette à ce dernier cours.

De plus, il est intéressant de voir qu'une stratégie à la dispense officielle peut être de feindre la maladie de son enfant. En effet, Yasmine explique qu'elle n'a jamais dispensé officiellement ces enfants et qu'elle ne savait même pas que cela était possible, elle a donc usé de cette stratégie pour ne pas envoyer son fils au cours d'éducation sexuelle. Il est possible de mettre cette donnée en lien avec ce que disaient Marianne et Fabienne, expertes de SSCH et du GSN, il n'y a que très peu de dispenses officielles qui sont faites par les parents et souvent les causes des dispenses ne sont pas connues. De plus, elles ont émis l'hypothèse que certains parents puissent feindre la maladie de leurs enfants pour ne pas les faire assister au cours, cette hypothèse se valide donc au travers des propos de Yasmine.

Cette partie consistait donc à se pencher sur le niveau d'acceptabilité des cours d'éducation sexuelle à l'école ainsi que sur les dispenses de ceux-ci. L'analyse des données récoltées via les entretiens menés a permis de conclure que la plupart des parents interrogés étaient favorables à l'existence de ces cours à l'école obligatoire. Cela rejoint les résultats de l'étude Charmillot et al. (2021), qui ont observé les représentations que notamment les parents avaient d'une éducation sexuelle au travers des droits humains. De plus, j'ai aussi mis en évidence la tendance pour certains parents d'avoir un avis plutôt opposé au sujet de certaines thématiques abordées dans le programme d'éducation sexuelle à l'école. Ces aspects seront plus détaillés dans la suite de ma recherche, afin d'étudier des avis plus étoffés et nuancés que ceux exprimés dans les débats médiatiques et politiques et par les groupes de parents qui prennent la parole publiquement, comme évoqués précédemment dans mon introduction.

5.2.2 L'avis des parents sur la forme que prend l'éducation sexuelle

Dans un deuxième temps, une thématique que j'ai souhaité aborder avec les parents lors des entretiens est la question de l'organisation et de la forme que prennent les cours d'éducation sexuelle. En effet, j'ai pu observer que c'étaient notamment ces modalités qui faisaient débat dans les médias, plus que l'existence en soi des cours d'éducation sexuelle. Par exemple, le groupe de parents qui a lancé la pétition évoquée dans mon introduction, ne remettent pas en cause la présence de l'éducation sexuelle à l'école obligatoire en soit, mais ne veulent pas que celle-ci ne commence avant l'âge de 10 ans. L'âge apparaît donc comme une préoccupation importante pour les parents. Cet aspect est en effet apparu dans mes entretiens, et les avis des parents interviewés divergent passablement à ce sujet. De plus, la question de la mixité dans les cours ainsi que leur aspect collectif a aussi été abordé par la plupart des participant-e-s à ma recherche. Finalement, un autre point mentionné lors des entretiens a été l'organisation des

cours d'éducation sexuelle et la fréquence à laquelle ils sont donnés. Ce sont donc ces différents aspects de l'organisation des cours que je vais analyser dans cette partie : l'avis des parents concernant la mixité et la collectivité des cours, ainsi que l'âge et la fréquence à laquelle ils sont donnés. L'organisation des séances pour les parents en début de scolarité pour parler de l'éducation sexuelle a aussi été évoquée par plusieurs parents. En effet, je suis venue sur ce sujet à la suite de mon entretien d'expert avec Fabienne du GSN qui m'a signifié que la fréquentation aux séances de parents était très aléatoire et que c'était rare que des parents aient émis des avis opposés à l'éducation sexuelle, mais ils ont plutôt été rassurés dans leur questionnement suite à ces séances. Il est donc intéressant d'avoir plus d'avis à ce sujet.

Premièrement, plusieurs parents ne sont pas convaincus de l'aspect collectif des cours d'éducation sexuelle, mais préféreraient que les enfants reçoivent des entretiens individuels. Comme mentionné ci-dessus, Yasmine n'est pas en faveur de l'éducation sexuelle, néanmoins, elle propose des entretiens individuels. Selon elle, l'aspect collectif peut amener à ce que certaines thématiques soient abordées de manière trop crue par les jeunes, comme en témoigne cet extrait :

« Ça me dérange que ça soit évoqué à l'école, parce que je ne sais pas les mots qu'ils emploient. Et il y en a toujours un qui va vouloir surenchérir pour se sentir plus malin. Car selon comment on en parle ça peut être très sale... Je trouve, comme je te dis, ça devrait pas se faire à l'école, mais ça devrait se faire au planning familial où peut-être que chaque élève soit obligé d'y aller mais dans un entretien individuel. » (Yasmine, 3 enfants, Suisse-Maroc)

Comme on peut le constater ci-dessus, Yasmine n'est pas convaincue ni par la forme ni par le contenu de l'éducation sexuelle qui est faite actuellement, et l'explique notamment par l'aspect collectif des cours. Quant à Emmanuel, s'il n'est pas opposé comme Yasmine aux cours d'éducation sexuelle, il pense également que cela devrait se faire sous forme d'entretiens individuels, comme il l'explique ci-dessous:

« Après, je suis sceptique parce que je pense que des gens ont honte de poser certaines questions... Je pense devant toute la classe ou des choses comme ça... Je n'oserais pas dire quelque chose sur cette thématique devant tout le monde. Honnêtement, je pense que ce serait des choses qui devraient se faire en aparté... de les voir un par un... Je pense que ce serait bien de faire ça. » (Emmanuel, 2 enfants, Cameroun)

En effet, selon lui, la sexualité est intime et en parler en groupe est gênant ; c'est donc également l'aspect collectif des cours qu'il questionne. Cependant, cela n'est pas l'avis de tous les parents interviewés. En effet, d'une part, certains parents, comme Delphine et Emmanuel, émettent l'idée que des thématiques spécifiques pourraient être abordées en petits groupes, et parfois en non-mixité, dans le but de favoriser la discussion. Ces propos de Delphine (3 enfants, Suisse) illustrent parfaitement cette pensée : *« Je pense que dans un premier temps, c'est intéressant aussi d'être dans un groupe non-mixte. Et après aussi en petit groupe mixte, pour plus d'intimité et approfondir certaines thématiques. »*

La question de la mixité des cours est en effet un autre aspect relevé dans les entretiens menés dans le cadre de cette recherche. L'avis des parents n'est pas non plus unanime à ce sujet, et il est intéressant de noter que les questions de mixité et de collectivité sont souvent liées dans les discours des parents. D'autre part, pour certain-e-s parents, comme João dans l'extrait ci-dessous ou Karim, Olga et Isabella, la forme actuelle de l'éducation sexuelle, c'est-à-dire des cours collectifs et mixtes, semble être la bonne formule :

« En mixité, oui. Pour moi, c'est important d'avoir le ressenti finalement des deux genres, des enfants des deux sexes. C'est aussi une expérience qui peut finalement se partager et qui doit être partagée en groupe pour avoir le ressenti, le vécu, des autres et pouvoir aussi se faire un meilleur avis. » (João, 2 enfants, Portugal)

Pour résumer, l'avis des parents interviewés concernant la collectivité et la mixité des cours d'éducation sexuelle divergent selon les personnes, six parents émettant des opinions en faveur de cours collectifs et mixtes alors que deux parents (Emmanuel et Yasmine) trouvent l'opposé plus adéquat, et un parent, Delphine, a un avis contrasté.

Une autre modalité de l'éducation sexuelle qui a également suscité des avis divergents tant chez les parents que dans les médias est la question de l'âge à partir duquel les enfants devraient commencer les cours d'éducation sexuelle. Pour Yasmine, Helin et Emmanuel, commencer les cours d'éducation sexuelle à l'école primaire paraît prématuré, comme l'illustre cet extrait : *« mais je trouve que huit ans, neuf ans, dix ans ou onze ans, je trouve que c'est trop vite pour qu'ils pensent à l'amour, au sexe. »* (Helin, 3 enfants, Syrie) Après avoir discuté avec Helin du contenu de l'éducation sexuelle en fonction des différents âges sur la base du site internet du GSN, ainsi que du plan cantonal concernant l'éducation sexuelle, elle précise son discours : *« Je trouve à l'âge de dix ans de commencer de parler petit à petit, justement, du corps. Le changement de corps, comment ça va être... et après la sexualité, peut-être vers douze, treize ans. »* Quant à Emmanuel, même après discussion, il n'est pas convaincu que l'éducation

sexuelle devrait débuter en primaire : « *Je ne fais pas confiance, je suis mitigé. Moi je pense que c'est bien à l'école secondaire, c'est mon avis.* »

Pour les autres parents, comme Isabella, Karim, Olga, Anastasia, João et Delphine débuter les cours d'éducation sexuelle à l'école primaire leur semble une bonne option afin de prévenir des abus sexuels ou encore pour accompagner les enfants dans leur découverte et leur compréhension du corps humain. La fille cadette d'Anastasia, qui est scolarisée dans une école scolaire qui ne reçoit pas les cours du GSN, n'a pas encore reçu de cours d'éducation sexuelle et elle va entrer en 3H. Cette mère a demandé le soutien de l'école, car sa fille pose déjà beaucoup de questions et Anastasia ne sait pas comment lui répondre de manière adéquate, tel que le ferait un-e professionnel-le . Elle explique cela dans l'extrait ci-dessous :

« Dernièrement, elle a commencé à avoir des histoires de bisous, des choses comme ça, et j'ai parlé avec son prof, pour lui dire. Et il m'a dit que si je voulais, on pourrait avoir un soutien pour lui expliquer des choses. Parce que c'est pas encore prévu qu'elle a des cours d'éducation sexuelle, tu vois. » (Anastasia, 2 enfants, Venezuela)

Tout comme pour la question de la collectivité et mixité des cours, l'avis des parents sur l'âge auquel les enfants devraient avoir les premiers cours d'éducation sexuelle diverge. Cependant, la majorité des parents est plutôt favorable à ce que ceux-ci débutent dès l'école primaire. De plus, il est intéressant de noter que les parents n'ayant que peu de connaissances sur l'éducation sexuelle à l'école peuvent ressentir plus de craintes et de réticences. De cette manière, mes résultats rejoignent ceux de Charmillot et al. (2021) : une meilleure connaissance de l'éducation sexuelle semble augmenter le niveau d'acceptabilité de cette dernière.

Finalement, en ce qui concerne la fréquence des cours d'éducation sexuelle, il existe également une variété d'opinions chez les parents interviewés. Certains d'entre eux, comme Helin, João, Emmanuel ou Anastasia, sont satisfait-e-s par quelques passages de professionnel.le.s durant la scolarité obligatoire. Tandis que d'autres, comme Karim, Olga, Isabella, Delphine préféreraient une intégration régulière et continue de l'éducation sexuelle tout au long de la scolarité des enfants. C'est le cas de Karim et d'Olga par exemple, qui stipulent :

« Il serait peut-être préférable de l'intégrer tout au long de l'année, pour que ce ne soit pas un 'grand événement', mais plutôt une partie normale de leur éducation. » (Karim, Tunisie, 2 enfants)

« Il y a un problème... tu as l'organisme qui va venir une fois par an à l'école. Les profs, je ne suis même pas sûre qu'ils sont formés et sensibilisés vraiment à ce sujet... Après le parascolaire qui ne sont pas du tout mais pas du tout sensibilisés à ça. » (Olga, Roumanie, 2 enfants)

Si Olga et Karim expriment cet avis, c'est parce qu'ils ont été témoins d'une mauvaise expérience au parascolaire de leur fille, comme iels me l'ont expliqué. Cette dernière avait dessiné des personnages nus sur une feuille et elle s'est fait corriger par l'accompagnante qui a d'ailleurs effacé les parties intimes du dessin. Isabella et Delphine partagent l'avis de Karim et Olga sur la fréquence des cours d'éducation sexuelle. En effet, les deux mères de famille pensent que l'éducation sexuelle devrait avoir lieu de manière régulière et continue dans les divers lieux que fréquentent les enfants, ces avis peuvent être illustré par cet extrait d'entretien de Delphine :

« Moi, je pense que clairement, à plusieurs endroits, il n'y a pas un seul endroit où il y a de la sexualité. Et la sexualité, elle fait partie de nous à tout moment. Donc idéalement, ça devrait être abordé en famille, mais aussi à l'école. Et pourquoi pas encore des ateliers extrascolaires qui permettent plus d'intimité ou un approfondissement d'un sujet. » (Delphine, 3 enfants, Suisse).

Une dernière thématique abordée avec les parents concernant l'aspect organisationnel de l'éducation sexuelle est les séances des parents. En effet, comme mentionné dans ma contextualisation, des séances sont prévues pour les parents d'enfants de 2H et 7H afin de les informer des cours d'éducation sexuelle que leurs enfants suivront et de répondre aux questions concernant ceux-ci. Cette thématique a engendré des avis divergents chez les parents interviewés, que je vais présenter ci-dessous.

Pour commencer, parmi les neuf parents interviewés, seule Delphine a pu assister à ces séances. Comme l'exemplifie l'extrait d'entretien ci-dessous, elle en garde un souvenir plutôt positif :

« J'ai souvenir d'au moins une soirée qui était pour les parents. Tout au début vraiment dans les premières, deuxièmes années. La séance des parents, elle est intéressante. Elle était bien, ça donnait l'opportunité d'avoir des pistes et d'avoir des suggestions matérielles. Ça m'avait remis en évidence le fait d'être attentive aux mots qu'on utilise. » (Delphine, 3 enfants, Suisse)

Les propos de Delphine confirment ce que Fabienne du GSN a affirmé : « *Ceux qui viennent en séance des parents sont 99,5% tous ravis.* ». Fabienne confie également que le vocabulaire à utiliser avec ses enfants est une préoccupation récurrente chez les parents.

Fabienne indique également que à Neuchâtel, comme le constat est dressé partout en Suisse romande, la participation aux séances de parents est plutôt faible. Dans cet extrait d'entretien, elle émet plusieurs hypothèses qui pourraient expliquer ce bas taux de participation :

« Il y a quelque chose qui nous échappe, ce qu'on sait, c'est que dans la façon de diffuser l'information, on a essayé plusieurs choses, on n'est pas sûr qu'il y en a une qui marche plus que l'autre. [...] Donc je dirais que c'est entre 5% à 20% des parents qui viennent en séance des parents. Pourquoi ils ne viennent pas ? Soit ils n'ont pas eu l'info, soit ils ont zappé, soit ils ont des enfants qui ont déjà été scolarisés, donc ils sont déjà allés à une séance des parents. Soit ça ne les intéresse pas ou ils sont complètement désolidarisés en fait de l'éducation sexuelle ou soit, ils font confiance au système. Après les parents, si on a une fratrie, il y a beaucoup de séances des parents, il y a beaucoup de choses. Et souvent les deux parents maintenant, ils travaillent. » (Fabienne, experte, GSN)

En me basant sur les hypothèses avancées par Fabienne, qu'elle a pu émettre après avoir réfléchi au faible taux de participation aux séances des parents, j'ai pu questionner les participant-e-s à ma recherche sur les causes de leur non-participation à la séance des parents. Cela m'a permis de tirer certaines autres pistes d'explication.

Sur les huit parents qui n'ont pas pu participer à la séance des parents, une seule m'a confirmé qu'elle n'était pas intéressée : Helin. En effet, pour elle, l'éducation sexuelle est un sujet très tabou et elle « *ne se sentait pas à l'aise d'y aller* » (Helin, 3 enfants, Syrie). Yasmine, quant à elle, avance une raison différente pour expliquer sa non-participation : « *ils ne pensent pas assez aux parents seuls parce que donne toujours des rendez-vous le soir. Ça veut dire qu'il doit laisser le gamin tout seul. Mais oui, ça aurait pu m'intéresser.* » (Yasmine, Maroc, 3 enfants). Emmanuel évoque la même raison que João concernant leur non-participation à la séance des parents : « *Alors non, je n'ai eu aucune info ou peut-être qu'elle est passée plutôt sous le regard attentif de leur mère ?* » (Emmanuel, 2 enfants, Cameroun).

Ils ajoutent cependant que cela aurait tout de même pu les intéresser de participer. Concernant Anastasia, comme susmentionné, sa fille n'est pas scolarisée dans un cercle scolaire qui est couvert par les cours d'éducation sexuelle du GSN. Sa fille n'a donc pas encore eu de cours d'éducation sexuelle, et il n'y a donc pas eu de séance des parents organisée. Isabella, tout

comme João et Emmanuel, n'a pas vu passer l'information, mais pour une raison différente. En effet, elle confesse ne pas toujours être attentive à toutes les informations qui passent sur ProNote⁴. Elle explique être déçue d'avoir raté la première séance et imagine que beaucoup de parents sont dans son cas. Elle pense qu'il faut trouver un moyen d'optimiser la transmission d'information car la participation aux séances des parents est essentielle, comme elle le relève dans cet extrait :

« C'est un type d'information qu'on pourrait aussi recevoir via les enseignantes, elles peuvent en tout cas mentionner pour dire qu'il y a aussi un cours d'éducation sexuelle et déjà expliquer, sensibiliser un tout petit peu les parents, pour qu'après, quand ils reçoivent l'information par ProNote, par ces voies de communication officielle, qu'ils sachent mieux de quoi il s'agit et l'importance de ces cours. Tôt ou tard et il y aura ces discussions à la maison, tant mieux parce que qui sont intéressés et qu'ils cherchent aussi à partager ça avec les parents. Et à ce moment-là, je pense, important qu'ils soient plus ou moins équipés pour accueillir tout ça quand même, les personnes qui n'auront pas eu ces informations auront peut-être un avis plus arrêté. » (Isabella, 2 enfants, Suisse, Brésil)

Quant à Olga et Karim, ils amènent un autre facteur pour expliquer qu'ils n'ont pas pu participer à la séance des parents. En effet, celle-ci a été annulée, mais iels expliquent qu'iels participeront à la prochaine et qu'iels se sont tout de même informé.e.s de leur côté sur le programme des cours, auprès du GSN et sur leur site internet

« On a reçu une invitation pour une réunion sur l'éducation sexuelle, elle a été annulée. Mais si j'ai bien compris, dans cette réunion, on devait nous expliquer un peu comment se comporter face aux enfants qui te posent des questions liées à la sexualité et comment nous, parents, on doit réagir quand on voit un enfant se toucher ou se découvrir. Et pour les enfants en 2H, c'est surtout sensibiliser les enfants et parler des émotions et les bons touchers et les mauvais touchers. Si j'ai bien compris, après tout, c'est vraiment les bases. Par contre, en 5H, ils avaient visité toute une exposition sur mon corps est à moi. Si je me trompe pas. » (Olga, 2 enfants, Roumanie)

Dans l'extrait ci-dessus, il ressort effectivement qu'Olga possède une bonne connaissance du contenu et de l'organisation des séances d'éducation sexuelle. Il en est de même pour son mari

⁴ Logiciel utilisé par les écoles du réseau pédagogique neuchâtelois pour transmettre des informations aux parents

Karim, qui, lui, va même plus loin dans son avis sur les séances des parents en avançant qu'elles devraient être obligatoires pour les raisons soulevées dans l'extrait ci-dessous :

« Pour éviter les contradictions, comme tu sais, les gens viennent de cultures différentes, viennent d'horizons différents. Donc il faut que les parents arrivent à intégrer le contenu de l'éducation sexuelle qui est exposé aux enfants à l'école pour qu'ils puissent l'intégrer dans l'ensemble de leur éducation. Donc moi, je pense que cela devrait être obligatoire [les séances pour les parents]. » (Karim, 2 enfants, Maroc)

Plus tard dans l'entretien, Karim explique d'ailleurs qu'il pensait que les cours d'éducation sexuelle étaient obligatoires pour les enfants et qu'il voyait d'un mauvais œil que des parents dispensent à leurs enfants des cours. Comme nous pouvons le voir dans l'extrait ci-dessus, Karim craint des contradictions entre l'éducation sexuelle que recevraient les enfants à la maison et à l'école. Comme susmentionné et comme cela sera détaillé dans la suite de ma recherche, Karim a ressenti « un rejet » des normes culturelle et religieuse inculquée dans son enfance notamment en matière de sexualité. En effet, la socialisation primaire qu'il a reçue à ce sujet en Tunisie dans son enfance, sous forme de l'éducation et des valeurs qu'il a intégrées, ne correspondait pas à la socialisation secondaire qu'il a pu avoir pas le biais des livres qu'il a lus durant son adolescence ou lorsqu'il est arrivé en France à l'âge adulte. En effet, comme nous le montre Bueno (2009) et Bozon (2018), il existe parfois une double socialisation chez les personnes issue de la migration avec des système de normes et de valeurs parfois contradictoires en matière de sexualité. Il craint que ce mécanisme se reproduise chez ses enfants dans leur processus de socialisation en termes de sexualité. En effet, pour Karim, ce sont les valeurs « européennes et occidentales » qu'il aimerait leur inculquer, et non pas celles acquises durant son enfance. Le rejet des valeurs inculquées dans l'enfance que Karim met en avant rejoint à ce que. Il est cependant intéressant de noter que Karim a lui-même grandi avec les valeurs qu'il critique. Il aurait donc choisi de se référer uniquement à ses agents de socialisation secondaire, Le Mat (2021) montre que l'adoption de valeurs « progressistes » en matière d'éducation sexuelle permet de montrer une distinction sociale et raciale renvoyant ainsi les pratiques ne s'y référant pas à un « Autre culturel » par analogie plus rétrograde ou rationnel.

En conclusion de cette partie portant sur l'organisation et les modalités de l'éducation sexuelle, il est possible de relever plusieurs constatations, ainsi que des liens avec certaines approches théoriques. Tout d'abord, j'ai pu constater que l'âge à partir duquel commence les cours d'éducation sexuelle pose question aux parents interviewés, comme cela apparaît également

dans les débats publics. Il est intéressant de rappeler ici, la pétition de L'UDF qui voulait retarder l'âge de l'éducation sexuelle pour préserver les enfants. C'est en effet un avis que partage Helin, Yasmine et Emmanuel, tandis que les six autres parents sont plutôt en faveur d'une éducation sexuelle qui commence tôt. Concernant la fréquence de séances, Delphine, Karim et Olga opteraient pour plus de cours intégrés tout au long de la scolarité des enfants, tandis que les autres parents sont plutôt satisfaits avec la fréquence actuelle des cours. Concernant l'aspect mixte et collectif des cours, Emmanuel et Yasmine préféreraient des entretiens individuels et des cours non-mixtes ; Delphine pense qu'il serait également judicieux d'avoir certaines thématiques abordées en non-mixité, et les six autres parents trouvent la mixité et collectivité des cours adéquates. La participation aux séances des parents a également été abordée lors des entretiens : Delphine est le seul parent à y avoir participé et en est satisfaite, ce qui rejoint les constatations du GSN selon lesquelles les parents sont généralement ravis des séances. Un seul parent, Helin, ne se sentait pas à l'aise de participer à cette séance, ce qui pourrait rejoindre l'hypothèse de Fabienne du GNS qui pense que certains parents se désolidarisent de l'éducation sexuelle de leurs enfants - nous verrons ci-dessous que pour Helin c'est effectivement une thématique très difficile à aborder. Les autres parents n'ont pas eu connaissance de l'information mais auraient été intéressés, Karim et Olga ont même avancé qu'ils participeraient à la prochaine séance car la dernière qui leur avait été proposée a été annulée. Ils se sont également informés du contenu des cours et pensent même que ces séances devraient être obligatoires.

5.2.3 L'unanimité parentale quant à certaines thématiques

Dans cette partie, j'étudierai les représentations que se font les parents du contenu des cours d'éducation sexuelle et plus particulièrement ce qu'ils aimeraient que leurs enfants apprennent dans ceux-ci. Comme il était difficile pour certains parents d'émettre des avis pendant les entretiens, je me suis appuyée sur le site du GSN, qui donne une brève description concernant le contenu desdits cours, ainsi que du plan cantonal qui présente également les objectifs de l'éducation sexuelle. Je me suis aussi inspirée de l'entretien d'expert que j'ai mené avec Fabienne du GSN, lequel a pu me donner davantage d'informations sur le contenu abordé lors des cours d'éducation sexuelle selon les différentes tranches d'âge.

Dans ce premier sous-chapitre, je me concentrerai sur les aspects qui font l'unanimité auprès des parents. En effet, tous les parents pensent qu'il est important que les thématiques abordées

ci-dessous figurent dans les cours d'éducation sexuelle. Cependant, quelques parents aimeraient que certaines d'entre elles soient parfois abordées de manière différente.

La première thématique que tous les parents imaginent au programme des cours d'éducation sexuelle est l'acte sexuel⁵. Il est intéressant de constater que cette fois-ci mes résultats sont également similaires à ceux de l'étude Charmillot et al. (2021). Si tous les parents ont évoqué être favorables à que cette thématique soit abordée dans les cours, ils ont cependant des conceptions relativement différentes de la manière dont elle doit être traitée. Tout d'abord, Delphine, Isabella, Olga et Karim pensent que l'acte sexuel doit être évoqué, certes biologiquement parlant, mais aussi sous une forme positive incluant la notion de plaisir.

Yasmine quant à elle, aimerait que la thématique de la virginité soit prise en compte, comme elle le soulève dans cet extrait d'entretien : « *Est ce qu'ils évoquent seulement les relations intimes ? Ou est ce qu'ils évoquent aussi la pudeur ? Et l'hymen de la jeune fille, une fois que tu le romps, qu'est-ce que ça implique ?* » En effet, Yasmine espère que ses valeurs religieuses, dont la pudeur et l'importance de préserver l'hymen des jeunes filles qu'elle mentionne ci-dessus soient prises en compte dans l'éducation sexuelle apportée à ses enfants. Si, d'un point de vue de certaines valeurs féministes actuelles, la remarque de Yasmine pourrait paraître sexiste, Tersigni (2021) met en lumière dans sa recherche sur la virginité que celle-ci peut aussi être considérée comme une forme de revendication culturelle. En effet, dans des sociétés occidentales où les femmes nord-africaines subissent une double discrimination de genre et raciale, la revendication de la virginité peut paraître comme un acte de rébellion et de reconnaissance de leur culture et pratiques religieuses (Tersigni 2021). Cet aspect est d'autant plus pertinent que Yasmine, ayant grandi avec « une double culture », Suisse et Marocaine, a elle-même fait le choix de suivre les principes de l'Islam et des pratiques nord-africaines inculquées par son père, notamment en matière de vie sexuelle, alors qu'elle confie avoir subi à plusieurs reprises des violences racistes⁶. L'idée de mise en avant de la virginité comme revendication culturelle comme l'explique Tersigni (2021) fait donc encore plus sens.

La thématique de la prise en compte de l'importance que peut avoir la virginité chez certaines personnes a également été abordée lors de l'entretien avec Fabienne du GSN. L'experte précise

⁵ Les parents utilisent les termes : acte sexuel, relations sexuelles, faire l'amour, reproduction, avoir du sexe mais aucun d'entre eux n'a précisé ce qu'ils n'entendaient pas là, cette thématique aurait pu être approfondie afin de mieux accéder à leur représentation de la sexualité. Cependant, j'ai pu constater la plupart des parents envisagent des relations hétérosexuelles en parlant d'acte sexuel.

⁶ Le contenu des violences racistes qu'elle subit ne sera pas détaillé dans ce mémoire car elle m'a expliqué le détail des faits, hors entretien

que certaines filles affirment effectivement vouloir être vierges jusqu'au mariage lors des cours d'éducation sexuelle et que cela ne pose aucun problème, au contraire, étant donné que l'éducation sexuelle se base sur les droits de chacun-e à vivre sa sexualité comme iel le souhaite sans être discriminé-e. En effet, Fabienne avance également que le but des cours n'est pas de décrire précisément une sexualité déterminée, mais plutôt de présenter des connaissances globales qui peuvent être acquises par les élèves.

Helin, quant à elle, est favorable à ce que l'acte sexuel soit abordé mais émet quelques réserves, qui ont attiré à un autre registre que celui abordé par Yasmine, comme elle le soulève dans cet extrait d'entretien :

« Je pense qu'ils montrent des dessins pour expliquer un peu aux enfants, qu'ils disent un homme et une femme, pour l'amour tout ça. J'espère qu'ils ne vont pas trop loin. Mais je pense pas qu'ils exagèrent. Ils montrent des petits trucs pour expliquer un petit peu, c'est tout. » (Helin, 3 enfants, Syrie)

En effet, comme je l'expliquerai ci-dessous, Helin se dit « culturellement très pudique ». Il est donc intéressant de noter une certaine ambivalence dans son discours, comme cela apparaît dans l'extrait ci-dessus : elle pense que certaines thématiques sont essentielles, mais en raison de ce qu'elle définit comme de la pudeur, elle craint toujours qu'elles soient avancées de manière trop explicite lors des cours. A l'inverse, Anastasia, qui a grandi au Venezuela, qu'elle décrit comme très libéré en termes de sexualité, pense que les cours devraient être très explicites, comme elle l'explique dans cet extrait d'entretien : *« Chaque fois qu'il grandit [l'enfant], montrer un petit peu plus des choses. Mais tout en général, les rapports sexuels, etc... à douze ans, il faut expliquer en détail comment faire un enfant. »* (Anastasia, 2 enfants, Venezuela). Il est donc possible de voir qu'en fonction de la socialisation que les parents ont eu durant leur enfance en matière de sexualité, leurs représentations d'une même thématique de l'éducation sexuelle peut s'avérer bien différente.

Ensuite, João et Emmanuel pensent également qu'il est important d'expliquer comment est conçu un enfant. Cependant, ils avancent que même si les relations sexuelles sont expliquées, lors des cours, l'apprentissage se fait principalement par le biais des expériences personnelles. Ce point sera détaillé dans une prochaine partie de mon analyse.

La deuxième thématique que tous les parents pensent essentielle à aborder dans les cours d'éducation sexuelle est le corps et ses changements lors de la puberté. La totalité des parents ont également abordé cette thématique directement avec leurs enfants - à part Emmanuel, qui,

n'a jamais parlé de sexualité avec ses enfants - mais ils s'imaginent que l'école peut donner plus de détails à ce sujet et expliquer ces changements de manière plus professionnelle à leurs enfants. Cela peut être illustré par les propos tenus par Anastasia dans cet extrait d'entretien :

« Tout doit être expliqué, théoriquement, avec des mannequins pour expliquer où il est, le vagin, le pénis et toutes les choses, les seins. Avec des choses didactiques pour les enfants, mais avec des formats très professionnels et comment le corps va changer, je pense que ça, c'est basique. » (Anastasia, 2 enfants, Venezuela)

De plus, João, Olga, Karim et Isabella pensent que l'école peut apporter des notions anatomiques essentielles aux enfants, notamment par l'utilisation d'un vocabulaire adapté et d'explications professionnelles- Isabella le résume comme suit lors de l'entretien : *« Pour qu'une fille et qu'un garçon connaissent les parties intimes et sachent les nommer. »* (Isabella, 2 enfants, Suisse, Brésil)

De son côté, si Helin craint comme susmentionné que les relations sexuelles soient abordées de manière trop détaillée et à un âge trop précoce, elle pense également que les changements du corps liés à la puberté doivent être abordés et expliqués rapidement. Elle n'a en effet eu aucune explication dans son enfance à ce sujet, ce qu'elle regrette, comme elle le mentionne dans cet extrait d'entretien :

« Moi, quand j'étais jeune, je ne savais pas ce que c'était les règles, la première fois, j'ai eu trop trop peur, c'était un choc pour moi. De ce côté-là, je trouve que c'est bien de préparer les enfants au plus vite. » (Helin, 3 enfants, Syrie)

En effet, il est possible de constater que contrairement à la question de l'acte sexuel qui a engendré beaucoup de divergences chez les parents, les explication anatomiques et liées aux changements biologiques du corps notamment liés à la puberté, qui font partie du programme d'éducation sexuelle, ont fait l'unanimité auprès des parents. En effet, cette thématique contient probablement des normes en matière de sexualité plus largement partagées que d'autres thématiques liées à la sexualité. Effectivement, ces thématiques se basant sur des données biologiques et médicales qui sont établies et validées depuis de nombreuses années peuvent avoir une plus grande acceptabilité que des normes plus récentes. De plus, ces thématiques liées au sexe dit biologique sont basées sur une différenciation sexuée des différences biologiques masculines et féminines. Il est aussi possible d'amener un élément théorique important comme l'a montré Boucher (2003) l'abord de la sexualité au travers d'un aspect plus fonctionnel via la bi-catégorisation sexuée permet d'occulter certaines thématiques comme les questions d'égalité

ou de diversité de genre, thématiques plus récentes qui engendrent effectivement des avis divergents, comme nous le verrons par la suite.

La troisième notion que les parents aimeraient voir au programme des cours d'éducation sexuelle, tout comme dans l'étude de Charmillot et al. (2021), est la notion que certains parents nomment "respect" et d'autres "consentement". La plupart des parents abordent aussi cette notion avec leurs enfants à la maison. Tous les parents l'envisagent sous une forme de prévention notamment contre les abus sexuels et pensent que cet aspect doit être abordé assez rapidement. En effet, ce sujet s'exemplifie dans cet extrait d'entretien :

« Sensibiliser justement les jeunes au respect et même les plus jeunes par rapport à cette appartenance de voilà mon corps c'est mon choix. Savoir mettre des limites et finalement éviter les abus. » (João, 2 enfants, Portugal)

Si, comme évoqué précédemment, Emmanuel mentionnait qu'il ne voyait pas d'intérêt à commencer des cours d'éducation sexuelle avant l'école secondaire, lorsque j'ai parlé des risques d'abus sexuels en me basant sur les objectifs du plan cantonal, son discours s'est précisé :

« Je pense que ça peut être bien pour déceler certaines choses. Comme ça, on peut déceler des enfants à qui il arrive des choses qui ne devraient pas arriver. Sur un collège, s'il y en a un, deux ou trois qu'on peut sauver, qu'on peut être alerté à temps. Je pense que c'est une bonne chose. » (Emmanuel, 2 enfants, Cameroun)

Dans l'extrait d'entretien ci-dessus, Emmanuel a surtout fait référence aux enfants qui peuvent subir des abus sexuels de la part d'adultes actuellement. Karim, fait référence à ce sujet sous un angle différent : d'après lui, une éducation sexuelle qui aborde rapidement la notion de respect et de consentement peut prévenir les abus sexuels par la suite, comme il l'explique dans cet extrait d'entretien : *« les prédateurs sexuels, c'était des enfants avant et c'est les enfants d'un parent. Aucun parent n'aimerait que son enfant devienne un prédateur sexuel. »* (Karim, 2 enfants, Tunisie)

Delphine, qui a développé un avis plus approfondi que les autres parents sur cette thématique, stipule que la notion de consentement est essentielle, et trouve que l'école de manière générale, et plus spécifiquement les cours d'éducation sexuelle que ses enfants ont reçu, n'abordaient pas cette notion assez en profondeur, ni de manière globale et transversale. Elle espère qu'actuellement - ses enfants ont maintenant entre 15 et 19 ans - cela soit amélioré. En effet,

elle explique notamment dans l'extrait d'entretien ci-dessous, que les notions de respect du corps et de consentement devraient être abordées d'abord d'une manière plus générale :

« Un enfant, s'il tombe ou se fait mal, c'est des sensations corporelles réelles et quand on lui dit c'est rien, c'est rien, t'as pas besoin de pleurer, arrête ! En fait, on est en train de le couper, de ses sensations corporelles, donc de son corps. Donc déjà, à ce niveau-là, on a quelque chose à réaliser. Pour moi, l'éducation sexuelle commence bien avant le vraiment sexuel. C'est déjà le corps. C'est valider nos ressentis pour qu'au moment venu, je puisse dire quand tu touches comme ça, j'aime bien. Quand tu touches comme ça, j'aime pas, arrête ou quand tu me fais la bise, comme cela, ça va. » (Delphine, 3 enfants, Suisse)

La vision de Delphine me paraît particulièrement intéressante, car elle correspond à l'approche actuelle d'une éducation holistique basée sur les droits humains, comme stipule Marianne de SSCH : *« l'idée est d'abord de parler de sexualité de manière positive. Et puis ensuite de travailler beaucoup plus sur les compétences psychosociales, donc les ressources, les facteurs de protection, tout ce qui peut nous renforcer au cours de la vie. »* La conception et les buts de base de l'éducation sexuelle dans sa forme actuelle paraissent donc mieux correspondre aux attentes de Delphine. Cependant, comme elle avance dans la suite de l'entretien, les cours sont trop peu nombreux et il serait nécessaire d'intégrer ces notions de manière transversale et continue tout au long de la scolarité des enfants.

La dernière composante abordée avec les parents, qu'ils souhaiteraient tous voir apparaître dans les cours d'éducation sexuelle, est la thématique de la prévention et de la protection contre la pornographie, les MST et les grossesses non désirées.

Lors des entretiens, tous les parents ont spontanément parlé de la prévention contre la pornographie, qui est en effet, comme l'avance Fabienne du GSN, un des volets préventifs qui reste d'actualité dans les cours d'éducation sexuelle. Même Yasmine, qui n'est pas en faveur des cours d'éducation sexuelle sous leur forme actuelle, me confie ses inquiétudes à ce sujet et sa volonté que cette thématique soit abordée, comme l'exemplifie cet extrait d'entretien :

« Je regardais un reportage dernièrement, que les gamins en France, en tout cas les gars, je crois que c'était 90 % de jeunes qui avaient déjà regardé un film de boule. J'espère qu'ils en parlent que l'amour, c'est pas comme cela, qu'ils évoquent aussi la notion de respect. » (Yasmine, 3 enfants, Maroc)

João a également abordé la thématique de la prévention lors de l'entretien, qu'il décrit comme centrale. Ce jeune père de famille, qui a reçu des cours d'éducation sexuelle à l'école, évoque ses propres souvenirs de la prévention qu'il avait lui-même reçu à ce sujet pour en souligner l'importance :

« Même à partir de dix ans, tu peux voir des jeunes qui visionnent du contenu à caractère pornographique. Donc non, je trouve que la démarche était bonne de la part des établissements scolaires de mettre en place un protocole, sensibiliser, informer et puis finalement avoir ces échanges constructifs avec les jeunes. » (João, 2 enfants, Portugal)

Emmanuel, qui avait au début de l'entretien des difficultés à se représenter les buts de l'éducation sexuelle sans mes exemples apportés au travers des objectifs du plan cantonal et des indications sur le site du GSN, amène également de lui-même cette thématique. Il l'aborde cependant sous un autre angle, en la liant aux nouvelles technologies qu'il utilise fréquemment :

« Avec Snap, ces trucs de photos de nues, qu'on sensibilise la gravité des conséquences que ça peut avoir. » (Emmanuel, 2 enfants, Cameroun)

La prévention contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) est aussi abordée spontanément par tous les parents comme une thématique importante des cours d'éducation sexuelle. Mais comme stipulé ci-dessus, Yasmine émet un avis différent des autres parents. En effet, elle n'a pas voulu envoyer son deuxième fils au dernier cours d'éducation sexuel car un préservatif « goût fraise » avait été distribué à son fils. Ceci est très intéressant à relever, car distribuer des préservatifs goût fraise peut également faire partie de la prévention pour lutter contre la transmission de MST, cependant Yasmine paraît choquée par cet aspect. Ceci témoigne du fait que son idée de la prévention est passablement restreinte, car elle n'envisage pas que certaines pratiques sexuelles qui peuvent aussi avoir attrait au plaisir, comme la fellation, soient évoquées lors des cours d'éducation sexuelle.

La contraception, que cela soit par le biais de la pilule contraceptive, du préservatif ou d'autres moyens, c'est-à-dire la prévention contre les grossesses non-désirées, a également été évoquée par tous les parents. Cependant, l'IVG (interruption volontaire de grossesse), n'a été abordée que par un seul parent comme une conséquence négative d'une mauvaise connaissance des moyens de prévention et de contraception. En effet, Helin, qui est témoin de jeunes qui ont recours à l'IVG dans le cadre de son travail, pense que cette thématique est importante, comme elle l'explique dans cet extrait d'entretien :

« On a plein de jeunes qui viennent presque tous les quatre, cinq mois avorter des bébés parce qu'ils ne se protègent pas. Et c'est triste pour une jeune fille de quinze ans, seize ans d'avoir déjà plusieurs avortements. Ils ont assez grandi, ils savent faire l'amour. Ils doivent aussi savoir se protéger, bien sûr. » (Helin, 3 enfants, Syrie)

Il est intéressant de constater que le parcours d'Helin, pour qui la sexualité était totalement taboue durant son enfance et son adolescence en Syrie, a influencé via son emploi dans les soins son avis sur certaines thématiques liées à la sexualité. En effet, si parler de sexualité n'est pas aisé pour elle, que l'école le fasse au travers des cours d'éducation sexuelle qui abordent la prévention et la contraception lui paraît essentiel pour éviter des IVG notamment. Helin et Delphine sont les seuls parents qui ont fait référence à leur parcours professionnel en tant qu'élément qui a marqué leur processus de socialisation en matière de sexualité, comme cela sera détaillé dans les parties suivantes de mon analyse.

Au terme de cette partie portant sur les thématiques que les parents pensent importantes dans les cours d'éducation sexuelle, il m'est possible d'exposer plusieurs constatations. Tout d'abord, mes résultats sont similaires à ceux de l'étude de Charmillot et al. (2021) : les parents se représentent le plus souvent l'éducation sexuelle en termes de prévention et de fonctionnement biologique du corps humain (reproduction, anatomie, puberté). En effet, comme mentionné dans la contextualisation de ma recherche, durant de nombreuses années, l'éducation sexuelle était souvent abordée sous un aspect préventif. Le changement de paradigme qui comprend aujourd'hui une approche via les droits humains et une vision holistique positive de la sexualité est plus récent, il n'est donc pas encore envisagé par tous les parents que j'ai interviewés. Il m'est aussi possible de faire un lien avec les travaux de Bozon (2018) et Boucher (2003) : en effet, la sexualité juvénile est considérée comme plus à risque en termes de MST et de grossesse non-désirée.

Ensuite, il est aussi possible de constater que les parents envisagent les rapports sexuels d'un point de vue très fonctionnel et biologique et surtout, pour la plupart, plutôt sous un angle hétérosexuel. En ce sens, mes résultats sont également similaires à ceux de l'étude de Charmillot et al. (2021). Cependant, si l'étude mentionne cette thématique, elle n'est pas plus approfondie en termes de représentation que les parents s'en font. La partie suivante de mon analyse sera donc consacrée à cette thématique.

5.2.4 Les sujets contestés ou tabous

Dans cette partie, je vais exposer plus en détails les sujets qui engendrent davantage de divergences de la part des parents, c'est-à-dire la question de la diversité de genre et d'orientation sexuelle. En effet, comme mentionné dans l'étude de Charmillot et al. (2021), les parents envisagent plutôt l'éducation sexuelle sous le prisme de l'hétérosexualité.

Dans les parties précédentes de mon analyse, il a été mentionné que certaines thématiques ne font pas l'unanimité chez les parents, telles que l'âge à partir duquel les enfants commencent les cours d'éducation sexuelle, l'explication détaillée des actes sexuels ou l'évocation de certaines pratiques. Mais les sujets qui ont créé les plus vives réactions et où les avis étaient plus clivants sont les thématiques de diversité de genre et d'orientation sexuelle. Il m'est alors possible de constater que même si les profils des parents que j'ai interviewés diffèrent passablement des intervenant-es qui s'expriment sur dans les médias lors de débats ou des signataires de la pétition de l'UDF, notamment en termes de milieux économiques, politiques et socio-culturels dont ils sont issus, des tendances se retrouvent au niveau des réticences quant à certaines thématiques.

Durant mes entretiens, les deux thématiques susmentionnées ont été abordées spontanément par Isabella, João, Olga, Karim et Emmanuel, bien qu'avec des avis divergents. De plus, j'ai moi-même abordé la thématique avec Delphine, Anastasia et Yasmine.

Pour commencer, je vais présenter les avis des parents qui sont favorables à ce que ces thématiques soient évoquées à l'école.

Quand j'ai demandé à Isabella quels étaient les buts de l'éducation sexuelle à l'école, elle a avancé : « *En fait, c'est expliquer le genre et les différences de genre ainsi que les stéréotypes de genre* » (Isabella, 2 enfants, Brésil, Suisse). La vision d'Isabella semble s'accorder de manière générale avec le modèle d'éducation sexuelle proposé actuellement. La thématique qu'elle exposé dans l'extrait ci-dessus est celle abordée en 2H dans les cours. En effet, c'est le parent qui m'a le moins parlé de prévention et qui a axé son discours sur la découverte du corps, du plaisir et sur le consentement, mais également, et c'est le point qui m'intéresse particulièrement ici, sur les questions de choix de son orientation sexuelle. C'est aussi une thématique qu'Isabella, n'a pas abordé directement à la maison, mais qui a été abordée en toile de fond au sein des discussions familiales, comme elle l'explique dans cet extrait d'entretien :

« Quelque chose de naturel, une amie des filles a deux mamans, on a dit qu'on pouvait avoir deux mamans, c'est possible, l'une d'entre elles a mis la petite graine masculine dans son ventre, mais que c'est deux mamans, un couple de femmes. » (Isabella, 2 enfants, Brésil, Suisse)

De plus, Isabella confie que c'est au travers d'exemples dans leur entourage qu'elle peut aborder ces thématiques avec ses filles, et elle s'attend à ce que par la suite, l'éducation sexuelle les aborde de manière plus technique et professionnelle. Quant à la question de transidentité, c'est aussi au travers d'exemples qu'elle a pu l'aborder avec ses filles, comme elle l'explique dans l'extrait ci-dessous :

« En parlant naturellement et puis en expliquant, une de leur tante a fait un changement de sexe à l'âge adulte, on parlait de leur tante Francesca et on a montré des photos d'elle quand c'était un petit garçon, donc elles comprennent. » (Isabella, 2 enfants, Brésil, Suisse)

Dans ce cas-là, il est possible de noter que les expériences vécues par son entourage, ont permis de façonner les représentations en matière de sexualité et d'éducation sexuelle d'Isabella. Il en va de même pour Karim et Olga, qui parlent naturellement d'un couple d'amies homosexuelles avec leurs enfants afin que ceux-ci considèrent cette thématique comme une chose naturelle et un choix d'orientation sexuelle possible. Iels n'ont pas encore abordé la thématique de l'identité de genre à la maison, mais sont favorables à ce que cette thématique soit abordée à l'école. Karim, qui est attaché au respect des droits humains, me dit qu'il aimerait qu'à l'école : *« on leur apprenne, l'égalité, la tolérance et les respects de toutes les différences »* (Karim, 2 enfants, Tunisie). Finalement, Delphine n'a évoqué la thématique de la diversité de genre et d'orientation sexuelle que brièvement lors de notre entretien : elle a déjà abordé ce sujet avec ses enfants dans des discussions en famille de manière naturelle et il lui semble nécessaire qu'elle soit abordée en cours d'éducation sexuelle également. En effet, tout comme Karim, elle accorde une grande importance aux thématiques de respect, d'égalité et de diversité.

Anastasia n'a pas abordé ces thématiques avec ses filles frontalement, mais elles ont toujours été montrées comme normales, lorsqu'elles apparaissent en toile de fond dans les discussions par exemple. Néanmoins, elle pense que ces thématiques ont leur place dans les cours d'éducation sexuelle, même si elle ne les considère pas comme autant essentielles que les parents cités ci-dessus. Pour elle, les différentes orientations sexuelles sont une chose naturelle que sa fille a déjà pu voir et comprendre, comme elle l'explique dans cet extrait d'entretien :

« A la télé ou dans la rue, elle a déjà vu deux garçons ou deux filles s'embrasser, donc c'est une chose naturelle pour elle et nous on en a toujours parlé naturellement à la maison » (Anastasia, 2 enfants, Venezuela).

Helin, quant à elle, pense que ces thématiques doivent être abordées à l'école et à la maison, mais uniquement sous le prisme des notions de respect et de tolérance, dans le but que les enfants apprennent de manière générale à ne pas proférer de discriminations. En effet, pour Helin, la diversité de genre et d'orientation sexuelle est une question de particularité hormonale et génétique. De plus, elle ne fait pas la différence entre transidentité et homosexualité, comme il est possible de le constater dans cet extrait d'entretien lorsque je lui ai demandé son avis quant au fait que l'homosexualité soit abordée dans les cours d'éducation sexuelle :

« Il faut leur apprendre de respecter ces personnes. On en a même parlé la semaine passée. J'ai dit à mes enfants que c'est des gens qui ne font pas exprès. C'est leur sentiment intérieur. Puis c'est leur corps qui demande ça. Un homme ne fait pas exprès de devenir une femme, c'est dans leurs gènes, c'est hormonal. Mais par contre, si ça m'arrive quelque chose comme ça, je sais pas comment je vais le prendre. C'est un choc de voir son enfant, son garçon devenir une fille ou sa fille devenir garçon, c'est choquant. Mais t'es obligé d'accepter, c'est comme ça. Ils ne font pas exprès. » (Helin, 3 enfants, Syrie)

Si l'avis d'Helin est favorable à ce que ces sujets soient abordés lors des cours d'éducation sexuelle sous le prisme du respect de la diversité uniquement, il reste quand même marqué par une représentation très hétéronormée de l'identité de genre et d'orientation sexuelle. En effet, sa vision de la diversité de genre et d'orientation sexuelle comme étant une particularité génétique ou hormonale reflète la bi-catégorisation sexuée et les rapports hétérosexuels qui en découlent comme étant la norme. La vision hétéronormée d'Helin représente celle de nombreux parents, comme les résultats de l'étude de Charmillot et al. (2021) le démontrent également.

Je vais maintenant m'intéresser aux représentations des trois parents qui s'opposent à ce que cette thématique soit abordée à l'école. Lorsque j'ai mentionné l'identité de genre et l'orientation sexuelle avec Yasmine, elle a immédiatement exprimé un avis qui paraît moins ouvert que ceux des parents mentionnés ci-dessus, comme l'exemplifie cet extrait d'entretien :

« Je crois qu'une femme restera toujours une femme et un homme toujours un homme, c'est naturel. Et pareil c'est pas naturel de devenir le couple lesbien. Je suis dégoûtée quand je vois ça dans la rue et mes enfants aussi. Mais à l'école ils disent quand même pas qu'on peut être comme ça, que c'est normal ? » (Yasmine, 3 enfants, Maroc)

À l’instar de ceux retranscrits dans l’extrait d’entretien ci-dessus, Yasmine a tenu des propos homophobes et transphobes à plusieurs reprises lors de l’entretien. J’ai donc souhaité discuter de ces thématiques de manière plus approfondie hors entretien, sans ma casquette de chercheuse mais avec celle de travailleuse sociale. Il me paraît pertinent de le mentionner ici, car cela me permet d’étayer mon analyse de la représentation que Yasmine se fait de la diversité de genre et d’orientation sexuelle. En effet, elle m’a notamment confié que le racisme qu’elle avait subi n’avait pas été reconnu au tribunal après une plainte qu’elle a déposée, et qu’elle se sentait rejetée socialement. Elle trouve que la communauté LGBTQIA+ bénéficie de beaucoup plus de respect et de protection que la communauté musulmane. D’après elle, le fait que cette minorité soit plus visible actuellement et que son combat pour l’égalité soit médiatisé occulte le racisme qui est toujours présent notamment contre la communauté musulmane.

João et Emmanuel ont également des avis très opposés à l’homosexualité et à la transidentité, même s’ils les expriment de manière différente. En effet, ils ne souhaitent pas non plus que ces thématiques soient abordées durant les cours d’éducation sexuelle, pour des raisons de politiques. En effet, cette thématique serait trop mise en avant actuellement, ils ont peur que l’éducation sexuelle en fasse l’apologie, l’érigeant comme une nouvelle norme. Cet extrait de l’entretien d’Emmanuel résume son avis sur la question :

« J’ai pas entendu qu’il y avait ça ici, mais en France j’ai vu des parents qui étaient révoltés et qui faisaient signer une pétition parce que des transgenres ou Drag Queens venaient expliquer des trucs. Je suis d’accord avec eux. S’il faut signer, je signe. Moi, je veux l’éducation sexuelle classique. Pourquoi on peut pas juste faire venir des gens normaux qui expliquent tranquille. Je vais peut être passer pour quelqu’un d’arriéré mais voilà... » (Emmanuel, 2 enfants, Cameroun)

Même si ce n’est pas la pratique actuelle en Suisse romande en matière d’éducation sexuelle, beaucoup de débats ont en effet lieu actuellement en France dans les médias⁷. Emmanuel, même s’il n’a jamais assisté aux séances pour les parents et n’a pas de connaissances sur le contenu de l’éducation sexuelle à l’école, semble être au courant que cette pratique n’a pas lieu en Suisse, mais le fait qu’il mentionne cet exemple est intéressant pour refléter son avis opposé à la diversité de genre et d’orientation sexuelle.

⁷ Emmanuel fait référence à ce genre d’événements : https://www.francetvinfo.fr/societe/lgbt/comment-les-drag-queens-sont-devenues-la-nouvelle-cible-de-l-extreme-droite_5822021.html, consulté le 10.11.2023

João, qui n'a pas non plus pu assister aux séances des parents et possède donc peu d'informations de ce qui se fait actuellement lors de l'éducation sexuelle, se base lui aussi sur ce qui apparaît dans les médias en termes de contenu de l'éducation sexuelle à l'école comme il le décrit dans l'extrait ci-dessous :

« On parle d'éducation sexuelle mais aussi de la transidentité, l'orientation sexuelle, c'est des thématiques qui sont au cœur du débat public. Je pense que ça peut être mon côté vieille école mais je pense qu'il ne faut pas être dans un processus de propagande. Pour ces thématiques il faudrait des entretiens individualisés pour pas inclure toute la classe. Je suis contre tout type de discrimination mais finalement maintenant, ça va plus loin qu'uniquement la thématique de prévention des discriminations. On est dans le rabâchage, le culte, la promotion, à travers toutes les séries, les reportages, de cette minorité que je respecte, et qui a beaucoup de courage car il y a encore des gros cons et grosses connes qui continuent à faire de la discrimination et à être extrêmement violents à l'égard de ces gens. Mais être dans le processus inverse non. La norme, c'est la norme. » (João, 2 enfants, Portugal)

Si effectivement, pour Emmanuel et João, les discriminations à l'encontre du genre ou de l'orientation sexuelle sont à éliminer dans nos sociétés, ces thématiques n'ont pas leur place dans les cours d'éducation sexuelle. Il est intéressant de constater que tous les deux ont évoqué la question de la norme pour expliquer leur avis. En effet, il est possible, au travers de ces extraits leur souhait qu'une orientation sexuelle/identité de genre non « traditionnelle » ne soit surtout pas « transmise » aux enfants. Cependant, ils parlent de tolérance, mais une tolérance à des normes en matière de sexualité qui seraient souhaitable uniquement pour les autres et non pour leurs propres enfants. Cela fait référence aux travaux de Boucher (2003), jusqu'à récemment l'éducation sexuelle à l'école était hétéronormée, en se basant sur une bi-catégorisation sexuée, et la description d'une sexualité reproductive uniquement, ne laissant pas place à la notion de plaisir et aussi de diversité.

Pour conclure cette section sur les thématiques abordées en cours d'éducation sexuelle qui n'obtiennent pas l'unanimité auprès des parents, il est intéressant de constater que, comme dans les différents débats publics et politiques, c'est bien la thématique de la diversité de genre et d'orientation sexuelle qui amène le plus de questionnements et de divergences d'opinion chez les parents. En effet, l'éducation sexuelle actuelle veut aborder une nouvelle forme de la sexualité, plus inclusive, positive et holistique, et axée sur les droits sexuels et la notion de bien-

être et de plaisir (Charmillot et al. 2021). Cependant, la majorité des parents interviewés envisage encore l'éducation sexuelle comme un apprentissage d'une certaine norme genrée et hétéronormée. Bozon (2018) montre que ce nouveau système normatif en matière de sexualité entre en contradiction avec d'anciennes normes. Ainsi, naviguant aux travers de ces nouveaux discours promulguant de nouvelles normes, certains parents les intègrent à leur perception de la sexualité, continuant ainsi de façonner leur processus de socialisation, tandis que d'autres s'y opposent, le considérant peut-être comme une menace à l'ordre social genré établi. Cela démontre qu'un nouveau modèle d'éducation sexuelle ne remplace pas simplement un ancien, mais que ces modèles sont mouvants et que les normes des individus ne répondent pas à des modèles fixes mais que des conceptions en matière d'éducation sexuelle s'entrecroisent.

Dans cette première partie de mon analyse, je me suis intéressée à l'avis et aux représentations que les parents ont de l'éducation sexuelle. J'ai pu constater des résultats similaires à l'étude de Charmillot et al. (2021), soit un bon niveau d'acceptabilité des cours d'éducation sexuelle général. De plus, la majorité des parents envisage l'éducation sexuelle sous une forme plutôt préventive et moins au travers du prisme de plaisir et de bien-être, et les discours de la moitié des parents reproduisent considérablement une conception hétéronormée de l'éducation sexuelle. Finalement, par le biais de mes entretiens, j'ai pu approfondir les raisons qui poussaient les parents à, parfois, ne pas envoyer leurs enfants aux cours d'éducation sexuelle et qui pouvaient expliquer leur faible participation aux séances des parents consacrées à l'éducation sexuelle.

5.3 Les éléments du processus de socialisation des parents influençant leurs avis sur l'éducation sexuelle

Cette dernière partie consistera à présenter une analyse plus approfondie des éléments du parcours des parents qui, selon ce qu'ils ont mis en avant dans les entretiens, influencent leurs positions favorables ou défavorables concernant les différentes thématiques et modalités de l'éducation sexuelle en milieu scolaire présentées précédemment.

En effet, comme le stipule Bozon (2018), un nouveau système normatif, plus inclusif et égalitaire, est proposé en termes de sexualité, notamment sous l'impulsion des mouvements féministes et LGBTQIA+, principalement via les médias. L'éducation sexuelle holistique et basée sur les droits humains et sexuels, qui est actuellement enseignée, peut être également considérée comme ce nouveau système normatif, décrit par Bozon (2018). Celle-ci inclue de nouvelles notions en matière d'éducation sexuelle, comme la notion de plaisir ou la diversité

de genre et d'orientation sexuelle. Même si l'étude de Charmillot et Jacot-Decombes (2018) met en exergue que l'approche par les droits humains et sexuels est la manière la plus inclusive d'aborder l'éducation sexuelle en proposant une approche globale qui permet de faire coexister plusieurs modèles de sexualité, des normes sont de toute évidence présentes. En effet, il convient de rappeler l'approche de Bozon (2018) qui décrit la sexualité et l'éducation sexuelle comme une construction sociale et culturelle faite des apprentissages sociaux, de l'imprégnation de discours et de normes qui varient au gré des époques. Ainsi, comme le décrit Bozon, les parents seraient amenés à naviguer entre ce nouveau système normatif proposé et leurs propres normes en matière de sexualité incorporées durant différentes phases de leur processus de socialisation.

Dans cette dernière partie de mon analyse, je vais présenter trois phases du processus de socialisation en matière de sexualité des parents interviewés, qui leur ont permis d'acquérir certaines normes qui façonnent actuellement leurs représentations de l'éducation sexuelle en milieu scolaire. Trois moments principaux de socialisation et de systèmes normatifs ont été évoqués par les parents et qui permettent d'argumenter leur opinions sur l'éducation sexuelle : le fait d'avoir une éducation sexuelle à l'école, les normes culturelles et religieuses acquises pendant l'enfance et le parcours professionnel.

5.3.1 L'influence d'une éducation sexuelle formelle

Comme il a été démontré dans l'étude de Charmillot et al. (2021), le fait d'avoir eu une éducation sexuelle à l'école serait un facteur qui influencerait le bon niveau d'acceptabilité des parents des cours d'éducation sexuelle que reçoivent leurs enfants. J'ai pu constater au travers de mes entretiens que des nuances peuvent toutefois être apportées.

Dans mon étude, seuls deux parents ont eu des cours d'éducation sexuelle en Suisse : Delphine et João. Emmanuel et Yasmine ont, quant à elleux, probablement reçu une leçon d'éducation sexuelle à l'école en France mais n'en n'ont pas de souvenir. Les autres parents n'ont reçu aucune éducation sexuelle formelle.

Delphine, qui a reçu des cours d'éducation sexuelle dans les années 1980, et João, qui en a reçu dans les années 1990, gardent tous les deux un souvenir d'une éducation sexuelle axée sur la prévention contre les MST, les grossesses non-désirées, les différences anatomiques et la reproduction. Comme Boucher (2003) le décrit, un modèle d'éducation sexuelle hétéronormé qui était centré sur une sexualité reproductive et sur les changements biologiques basés sur une bi-catégorisation sexuée ne permet pas d'approfondir certaines thématiques liées à la diversité

de genre et à l'orientation sexuelle. Dans le cas de João, les normes qui lui ont été transmises durant cette phase de sa socialisation en matière de sexualité lui ont convenu, il dit avoir gardé : « cette vision traditionnelle ». Il émet donc des réticences sur des nouvelles normes apportées dans l'éducation sexuelle actuelle, comme expliqué précédemment en rapport à la thématique du genre et de la diversité de genre. Delphine, quant à elle, s'est montrée plus critique face au modèle d'éducation qu'elle a reçu, et elle a construit, au fil du temps en s'informant, un nouveau système de normes qui lui permet d'avoir une vision de l'éducation sexuelle plus holistique et basée sur les droits humains et sexuels, comme cela a été présenté précédemment.

Il est possible de constater que le fait d'avoir eu une éducation sexuelle formelle est un processus de socialisation qui influence les représentations de l'éducation sexuelle, mais cela ne se produit pas de manière homogène sur chaque personne. En effet, au travers de ces deux exemples, il est possible de constater que pour certains parents ce système normatif est conservé, alors que pour d'autres il est amené à changer, et il est même parfois remis en question.

5.3.2 L'influence des normes dites « culturelle »

Dans ce chapitre, je m'intéresserai aux normes que les parents définissent comme culturelles. Ces normes ont été acquises durant la phase primaire du processus de socialisation et sont dites « culturelles » car la plupart des parents ont deux origines ou sont issus de la migration. Ils appellent « influence culturelle » ou « double culture » les normes en matière de sexualité qui diffèrent des normes acquises durant une phase de socialisation secondaire. Tout comme l'éducation sexuelle formelle, ces normes n'influencent non plus de manière homogène les représentations que les parents ont de la sexualité et de l'éducation sexuelle.

En effet, Emmanuel, qui ne parle pas de sexualité avec ses enfants et qui ne saisit pas totalement les buts de l'éducation sexuelle, explique sa position peu favorable à l'éducation sexuelle en milieu scolaire par les normes culturelles reçues dans son enfance :

« Dans la culture où j'ai grandi, nous, on en parle pas, c'est un truc de blanc de parler de ça, il me semble, sans être offensant, enfin voilà. Pas besoin de ce genre de choses en fait. De mon côté, on a jamais abordé ça en fait. [...] Tu vois je suis un peu dans ma culture, mais elle est moins forte qu'elle ne l'était à l'époque, je suis quand même adapté ici, donc je suis plus flexible. » (Emmanuel, 2 enfants, Cameroun)

Si Emmanuel conserve les normes reçues dans une phase primaire de socialisation en matière de sexualité, il évoque tout de même qu'il a incorporé d'autres normes au fil du temps, qu'il a acquises en Suisse. Ce processus est décrit par Bozon (2018) et Bueno (2009): d'après les auteurs, les personnes issues de la migration sont amenées à vivre une double socialisation et incorporer des normes de leur pays d'origine et du pays d'accueil.

Le même processus peut être observé dans le parcours d'Helin, avec cependant des résultats différents sur la manière de se représenter l'éducation sexuelle. En effet, l'extrait d'entretien ci-dessous illustre que les normes culturelles qui lui ont été inculquées durant sa phase primaire de socialisation influencent toujours Helin, qui se dit pudique et ne parle pas facilement de sexualité avec ses enfants :

« Alors pour nous, déjà culturellement, c'est un peu difficile de parler de sexualité à nos enfants. Et c'est pour ça que nous, dans notre couple, on montre pas trop devant les enfants de gestes d'amour parce qu'on a grandi comme ça. C'était différent pour nous. C'est pudique. » (Helin, 3 enfants Syrie)

Ensuite, ce deuxième extrait décrit bien le processus de socialisation continue d'Helin, qui a en effet appris de nouvelles normes et informations en matière de sexualité à son arrivée en Suisse :

« Quand je suis venue en Suisse, j'ai commencé à en parler plus facilement. Tu commences à en parler un peu et tu vois des vidéos, tu peux regarder sur Internet et c'est là que tu apprends. Mais il n'y a personne qui m'a parlé de sexualité. Mais heureusement j'ai un mari avec qui on peut facilement discuter des choses. Et quand même, on en a discuté avant le mariage. » (Helin, 3 enfants, Syrie)

Ainsi, différentes normes acquises à différents moments de son processus de socialisation influencent la manière dont elle conçoit la sexualité, la manière dont elle en parle à ses enfants, les représentations qu'elle a de l'éducation sexuelle et la manière dont elle souhaite qu'elle soit pour ses enfants, comme elle le décrit dans cet extrait :

« Moi j'aimerais pas que mes enfants ils vivent comme moi parce que ne pas connaître quelqu'un avant le mariage, c'est pas bien. Mais j'aimerais pas non plus qu'ils couchent chaque jour avec quelqu'un d'autre. J'ai pas envie qu'ils commencent trop vite le sexe, qu'ils s'intéressent trop vite à ça. Mais je veux pas non plus qu'ils connaissent rien du tout comme moi. » (Helin, 3 enfants, Syrie)

De cette manière, même si Helin trouve encore difficile de parler de sexualité à ses enfants, elle aborde tout de mêmes certaines thématiques avec ses enfants, notamment en ce qui concerne les préventions contre les MST, les grossesses non désirées, les abus sexuels, le respect des autres et les changements du corps liés à la puberté. Ainsi elle intègre, de nouvelles normes et de nouvelles conceptions de la sexualité et les partages avec ses enfants, même si elle ne les apprise que plus tard dans son processus de socialisation.

Quant à Yasmine, un processus de double socialisation, avec des normes culturelles différentes chez son père et sa mère, était déjà présent lors de sa socialisation primaire, comme cela apparaît dans cet extrait :

« Ma mère, elle était cool, elle parlait de tout, avec respect mais on pouvait tout aborder [en parlant de sexualité]. Mon père, c'était un Marocain. Et encore, même mon père, il était cool, il n'avait pas eu vraiment une éducation religieuse. Mais j'avais quand même cette double culture. » (Yasmine, 3 enfants, Maroc Suisse)

Elle a gardé certaines des normes inculquées par sa mère, comme le fait de parler de sexualité avec ses enfants par exemple. Cependant, elle s'est tournée elle-même vers l'Islam lorsqu'elle avait 16 ans et a décidé d'y appliquer ses normes et de les inculquer à ses enfants. Il est possible de constater que sa manière de concevoir la sexualité et son avis sur l'éducation sexuelle sont surtout influencés par des normes religieuses, il se peut que sa manière de concevoir la sexualité ainsi que son avis sur l'éducation sexuelle soient influencés par des normes religieuses, qu'elle a acquises plus tard dans son processus de socialisation, même si davantage d'analyses seraient nécessaires pour l'affirmer. Comme il a été démontré plus tôt dans l'analyse, elle considère ses normes en matière de sexualité incompatibles avec celle que l'éducation sexuelle propose actuellement et ne souhaite pas cette éducation sexuelle pour ses enfants.

Parfois, les parents ne se réfèrent plus à certaines normes inculquées durant leur socialisation primaire, et les utilisent même à contre-pied afin d'en transmettre de nouvelles à leurs enfants, comme le décrit Anastasia dans cet extrait :

« Au Venezuela, c'était très macho, son père parfois cela lui reste un peu, il dit souvent c'est le mâle qui décide il parle souvent du mâle alpha. Moi je lui dis que la femelle alpha existe aussi, j'essaie de lui dire que tout ce qu'un homme fait une femme peut le faire aussi, on est égaux. » (Anastasia, 2 enfants, Venezuela)

De cette manière, Anastasia a en effet incorporé de nouvelles normes en matière de genre après son arrivée en Espagne, qu'elle décrit comme « plus égalitaire ». L'égalité de genre est en effet un aspect de l'éducation sexuelle actuelle basée sur les droits humains et sexuels qu'elle trouve essentiel.

Un processus similaire a été identifié chez Karim, comme cela a été expliqué précédemment, mais aussi chez Olga et Isabella qui rejettent tous les trois les normes reçues durant leur phase de socialisation primaire. Les deux femmes construisent même leurs représentations de la sexualité à l'inverse de ces normes, comme elles l'expliquent dans ces deux extraits d'entretien:

« L'éducation religieuse que j'ai reçue, c'était déjà, le non-respect des croyances des autres. Et puis essayer d'inculquer sa propre croyance aux autres, je ne comprenais pas. Et puis le côté sexuel aussi restrictif, la pudeur, etc.. Cela ne me correspondait pas, je me considère comme ouverte d'esprit du coup, j'ai exploré par moi-même, on a regardé des vidéos porno une fois avec une amie, par exemple. » (Isabella, 2 enfants, Brésil, Suisse)

« Moi je suis née pendant le communisme, on n'avait rien le droit de dire, il y avait des règles partout, tout était tabou, la sexualité aussi. Mais moi j'ai toujours aimé discuter de tout. Il y avait aussi cette absence de plaisir. Mais moi j'ai quand même fait mes expériences. Après je me suis sentie plus libre arrivée en France. » (Olga, 2 enfants, Roumanie)

Je constate chez les trois parents cités ci-dessus l'impossibilité de faire coexister les normes reçues durant leur phase de socialisation primaire avec celles incorporées lors de leur socialisation secondaire, durant leur adolescence, au travers des lectures, des contenus vidéo ou des expériences avec d'autres individus. De cette manière, un choix s'est opéré concernant les normes à incorporer et à ensuite transmettre à leurs enfants. Par conséquent, tous les trois envisagent l'éducation sexuelle au travers de la notion de plaisir bien plus que par celle de prévention, leur vision s'accordant avec celle de l'éducation sexuelle holistique basée sur les droits humains. Un lien théorique me paraît intéressant à relever ici. Comme le stipule Le Mat (2021), l'adoption de valeurs progressistes en matière d'éducation sexuelle peut être considérée comme une forme de distinction sociale et raciale, renvoyant ainsi les autres normes « à un autre culturel » par analogie plus traditionnel. En effet, Karim, Olga et Isabella, mais aussi Anastasia, ont fait le lien entre des valeurs « progressistes, ouvertes, égalitaires, libres » qu'ils adoptent et qu'ils identifient comme liées à une culture occidentale, et les autres valeurs acquises dans leur enfance hors de l'Occident qu'ils renvoient à des normes « sexistes,

restrictives, traditionnelles ». En effet, pour lire et comprendre les normes en matière de sexualité, les normes religieuses sont une clé de lecture possible, tout comme le contexte spatio-temporel, mais un glissement vers la catégorie du sens commun de « culture » risque de donner une lecture culturaliste voire raciste de la compréhension des normes en matière de sexualité. Comme nous avons pu le voir dans les extraits d'entretiens ou encore dans les différents débats politiques et publics évoqués en introduction, c'est pourtant souvent cette clé de lecture qui prédomine. Pour ces raisons, une perspective intersectionnelle est intéressante, car elle considère des facteurs de classe et de genre également.

Grâce à l'analyse des normes que les parents ont reçues durant la phase primaire de leur processus de socialisation, il a été possible de constater que celles-ci n'influencent pas de manière homogène les représentations que les parents ont de la sexualité et de l'éducation sexuelle. En effet, certains parents utilisent ces normes qu'ils ont incorporées pour argumenter leurs représentations et leur avis sur l'éducation sexuelle, d'autres parents mettent en exergue leur processus de socialisation continue qui a été enrichi par de nouveaux modèles lors de leur arrivée en Suisse, tandis que d'autres encore montrent comment leur avis sur l'éducation sexuelle s'est aussi construit en marge de ces normes.

5.3.3 L'influence du parcours professionnel

Un dernier élément du processus de socialisation évoqué par trois des parents interviewés comme ayant exercé une influence sur leur manière de concevoir la sexualité et leur avis sur l'éducation sexuelle est ce que je nommerai le parcours professionnel, qui peut aussi être considéré comme le niveau d'instruction ou le type d'instruction.

En effet, Karim, travaillant dans le domaine de la biologie, Delphine en tant qu'ergothérapeute et Helin comme aide-soignante ont tous les trois mentionnés de nouvelles normes en matière de sexualité acquises via cette expérience de leur socialisation secondaire. Cela apparaît notamment dans cet extrait d'entretien :

« Dans mon métier, dans les différentes formations que j'ai suivies, j'ai appris beaucoup de nouvelles choses. Mais je pense que de toute façon la sexualité se construit tout le temps, ma vision de l'éducation sexuelle a évolué comme ma sexualité, au fil du temps et des expériences. » (Delphine, 3 enfants, Suisse)

On peut également noter que Delphine considère son processus de socialisation en matière de normes sexuelles comme continue, de la façon dont Darmon (2016) propose également de le

concevoir. Cela permet en effet de comprendre une vision de l'éducation sexuelle qui correspond à une éducation sexuelle basée sur les droits humains, soit reproduisant le système normatif actuel. Delphine n'a cependant pas reçu ce type d'éducation sexuelle formelle ni informelle durant son enfance ou son adolescence.

Helin, comme mentionné précédemment, évoque également que son travail à l'hôpital lui a fait réaliser que des filles parfois très jeunes viennent pour des IVG, ainsi même si parler de sexualité n'était pas chose aisée pour elle et n'était pas une norme qu'elle a reçue dans une phase de socialisation primaire, elle a souhaité évoquer cette thématique avec ses enfants. De plus, elle estime maintenant cet aspect comme une composante essentielle de l'éducation sexuelle en milieu scolaire.

Karim, quant à lui, de par son activité professionnelle dans le domaine de la biologie, est le seul parent qui m'a donné des éléments de définition de la santé sexuelle de l'OMS quand je lui ai demandé comment il concevait la sexualité et l'éducation sexuelle. Les normes qui façonnent sa vision de l'éducation sexuelle et de la sexualité ont été acquises dans une phase de socialisation secondaire et lui donne une vision, tout comme celle de Delphine, qui correspond aux systèmes normatifs d'une éducation sexuelle holistique basée sur les droits humains.

Grâce à cette deuxième phase d'analyse, il a été possible d'approfondir les éléments du parcours des parents qui, selon ce qu'ils ont mis en avant dans les entretiens, influencent leurs positions favorables ou défavorables concernant les différentes thématiques et modalités de l'éducation sexuelle en milieu scolaire présentées précédemment. De plus, j'ai pu mettre en exergue la manière dont les parents sont amenés à naviguer entre ce nouveau système normatif proposé et leurs propres normes en matière de sexualité incorporées durant différentes phases de leur processus de socialisation. En effet, chaque parcours est unique et les représentations des parents en matière d'éducation ne peuvent pas être systématiquement renvoyés à des normes dites culturelles ou religieuses mais d'autres facteurs sont à prendre en compte comme le parcours professionnel ou encore le fait d'avoir bénéficié d'une éducation sexuelle formelle.

5.4 Synthèse des résultats

Dans cette dernière partie de l'analyse, je vais proposer une synthèse des principaux résultats obtenus à travers l'étude des entretiens. Tout d'abord, en ce qui concerne plus précisément le profil des parents interrogé-e-s, leur parcours et leur avis général concernant l'éducation

sexuelle, j'ai pu rendre compte d'une vue d'ensemble puis ai davantage étayé leur avis spécifique sur certains aspects dans une seconde partie de l'analyse.

Ensuite, j'ai procédé à une analyse plutôt descriptive des avis généraux que les parents émettent sur l'éducation sexuelle, notamment le fait que ces cours soient dispensés durant la scolarité obligatoire. Dans l'ensemble, mes résultats sont similaires à ceux de Charmillot et al. (2021), allant dans le sens d'un niveau d'acceptabilité des parents pour les cours d'éducation sexuelle qui est plutôt bon. En effet, seul un des parents que j'ai interviewé a indiqué ne pas souhaiter qu'une éducation sexuelle sous la forme de cours collectifs ait sa place en classe. Ce parent a également stipulé qu'il avait feint la maladie d'un de ses enfants pour qu'il ne participe pas à un cours d'éducation sexuelle. Cette donnée est intéressante car très peu de dispenses officielles sont faites pour ces types de cours, ce qui laisse entrevoir une possible stratégie où la dispense officielle est contournée en prétendant la maladie de son enfant. Pour le cas du canton de Neuchâtel, le GSN constate qu'il y a en moyenne 1 à 5 dispenses annuelles d'élèves, mais les dispenses pourraient ainsi être sous-estimées et en réalité être plus élevés au moyen de cette stratégie.

Par la suite, j'ai analysé l'avis des parents concernant les modalités d'organisation de l'éducation sexuelle. Sur ce point, l'avis des parents est très partagé. D'une part, l'un des parents estime que les cours d'éducation sexuelle devraient être plus fréquents, commencer à un âge plus jeune et être intégrés tout au long du parcours scolaire des enfants. D'autre part, une majorité des parents ont indiqué être satisfaits de la forme que prend l'éducation sexuelle suivie par leurs enfants actuellement. Toutefois, certains parents admettent préférer que les cours d'éducation sexuelle débutent plus tard dans le parcours des enfants, tout comme le montre l'avis de celles et ceux qui ont lancé la pétition contre la sexualisation des enfants (UDF 2011) dans leurs revendications, ces dernier-ère-s évoquent notamment une crainte que les enfants « perdent leur innocence ». Sur un autre point, en ce qui concerne la présence des parents lors des séances d'information, j'ai pu constater que seul un des parents interrogés a indiqué y avoir déjà pris part. Diverses raisons sont évoquées pour ne pas s'y rendre. Tout d'abord, la plupart des parents expliquent ne pas avoir eu le temps ou ne pas avoir vu l'information sur la tenue de la séance. Les parents qui admettent cela indiquent qu'ils auraient aimé prendre part à ces réunions. Ensuite, d'autres parents ont expliqué qu'ils ne se sentaient ni concernés, ni intéressés par ce sujet, qui a mené à leur absence à cette séance dédiée aux parents. Finalement, un seul parent décrit avoir ressenti un malaise à l'idée d'être rassemblée avec d'autres parents pour aborder cette thématique.

Toutes ces postures parentales vis-à-vis de l'organisation des cours mettent en évidence une variété de positionnement sur le sujet et un investissement variable dans les séances qui les cibles. Face à ces constats, les expertes du GSN se sont penchées sur les causes de ce faible taux de participation des parents aux séances d'informations. Elles en tirent les conclusions suivantes : les parents ne s'investissent pas assez dans ce domaine scolaire, où bien souvent ils peuvent avoir une confiance totale et une possible connaissance du système. Il est intéressant de revenir à l'idée de Bueno (2009), qui avançait l'argument que les parents issus de la migration délèguent souvent l'éducation sexuelle à l'école. Dans le cas de mon étude, un seul parent a relevé ne pas se sentir à l'aise de parler de sexualité avec ses enfants, mais tout de même penser que le sujet était important et en estimant donc positif que l'école se charge de cela. Un autre parent a considéré qu'il ne joue pas un rôle actif dans l'éducation sexuelle de ses enfants et a admis ne pas voir une nécessité essentielle à cela. Dans l'ensemble, les autres parents sont investis dans l'éducation sexuelle de leurs enfants, proposant pour certain-e-s un modèle similaire à celui exposé à l'école, ou pour d'autres en y intégrant des normes différentes.

J'ai ensuite pu analyser l'avis des parents concernant le contenu des cours d'éducation sexuelle. Il en est ressorti que certaines thématiques, comme la prévention contre les IST, la pornographie, les abus sexuels, les informations concernant la reproduction d'un point de vue biologique, les changements du corps liés à la puberté, ou encore l'anatomie masculine et féminine, sont des sujets que les parents envisagent comme ayant leur place dans les cours d'éducation sexuelle. À l'inverse, certaines thématiques sont apparues comme ne faisant pas l'unanimité : les questions de diversité de genre et d'orientation sexuelle ont notamment engendré des avis beaucoup plus divergents, voire de fortes oppositions du point de vue de certains parents. Il est possible de constater que dans l'ensemble, les parents ont une vision hétéronormée de la sexualité et envisagent l'éducation sexuelle selon un modèle qui n'est pas forcément axé sur une approche holistique de la sexualité qui intégrerait une vision positive en abordant la notion de plaisir et des droits sexuels (Charmillot et al., 2021), approche qui laisse la place à l'inclusivité du point de vue du genre et de l'orientation sexuelle. De cette manière, comme le stipule Bozon (2018), plusieurs systèmes normatifs coexistent en matière de sexualité et si certains parents intègrent de nouvelles normes qu'ils ne connaissaient pas auparavant, celles qu'ils ont intégré par le passé continuent d'exister. Ainsi, parler de diversité de genre et d'orientation sexuelle et ainsi remettre en considération la bi-catégorisation genrée comme la norme à considérer risquerait de menacer l'ordre genré établi (Boucher, 2003). De plus, pour certains parents, cette représentation n'est pas compatible avec leur vision hétéronormée de la

sexualité. L'un des parents a également perçu certaines normes véhiculées par l'éducation sexuelle, comme la notion de plaisir ou encore la diversité de genre et d'orientations sexuelles, comme représentant une norme oppressive à l'encontre de ses valeurs religieuses, de sa conception de ces aspects et de son modèle d'éducation sexuelle. Dans ce cas-ci, le parent affirme avoir l'impression que le thème abordant les personnes LGBTQIA+ occulte les combats de certaines communautés qui continuent de subir des oppressions, comme par exemple le racisme. Cette réalité fait écho aux développements de Tersigni (2016), qui montre que la revendication de certaines pratiques en matière de sexualité peuvent être perçues comme une forme de lutte à l'encontre d'un modèle de sexualité pré-établi.

Dans la dernière partie de mon analyse, j'ai étudié quels éléments du processus de socialisation étaient mis en avant par les parents pour expliquer les normes qui façonnent leur vision de la sexualité et de leur éducation. Parmi les éléments observés, il est ressorti de ces résultats que les représentations des parents vis-à-vis de l'éducation sexuelle sont multifactorielles. En effet, il n'est pas possible de dresser le profil type d'un parent favorable et d'un autre défavorable au modèle d'éducation sexuelle actuel. Pour certains parents, le fait d'avoir également reçu une éducation sexuelle durant leur scolarité a pour effet de reproduire les normes apprises pendant cette phase de socialisation et d'émettre un avis plutôt opposé au modèle actuel, notamment parce que ces deux formats d'éducation sexuelle sont passablement différents. D'une autre manière, d'autres parents n'ont pas incorporé les normes acquises durant cette phase de socialisation à leur vision de l'éducation sexuelle. Finalement, une autre partie des parents qui ont reçu un modèle différent d'éducation sexuelle ont tout de même incorporé de nouvelles normes composant le modèle actuel à leur représentation de l'éducation sexuelle. Dans un autre registre, les normes dites culturelles des parents issus de la migration, c'est-à-dire celles acquises durant une phase de socialisation primaire, font pour certains parents partie intégrante du modèle d'éducation sexuelle. La plupart des parents en intègrent de nouvelles au travers de leur expérience, notamment en se confrontant à d'autres personnes dans la société d'accueil ou encore en se tournant vers une religion. Alors que d'autres les rejettent catégoriquement, ne parvenant pas à faire coexister deux systèmes normatifs qu'ils décrivent comme opposés. Un dernier élément du processus de socialisation des parents est leur milieu professionnel. En effet, d'une part le contexte professionnel a été évoqué par les récits des parents comme producteur de nouvelles normes en matière d'éducation sexuelle, d'autre part il semble avoir une influence sur le positionnement favorable ou défavorable au sujet des modalités de l'éducation sexuelle ou encore des thématiques abordées. Ce focus sur la dimension professionnelle de leur parcours

a permis de mettre en évidence la manière dont le parcours singulier de chaque parent façonne ses représentations de la sexualité et de son éducation. De cette manière, il serait réducteur de se référer uniquement à un système normatif avec des vision dichotomiques comme celles évoquées dans les débats publics et politiques avec d'un côté des personnes traditionnelles, religieuses défavorables au modèle d'éducation sexuelle et de l'autre, des personnes progressistes, favorables à un modèle d'éducation sexuelle avec des fondement scientifique. La réalité en termes de socialisation demeure en effet, bien plus complexe et toujours multidimensionnelle.

Au-delà des considérations qu'ont mis en exergue mes résultats, l'analyse d'autres facteurs du processus de socialisation des parents, tel que le genre, la classe sociale ou l'origine socio-économique, aurait été pertinente et aurait apporté une perspective intersectionnelle plus approfondie à mon étude. Malheureusement, ces données étaient présentes uniquement en surface dans mes entretiens (identité de genre de la personne, classe salariale, etc.), sans qu'aucun parent n'aborde ces aspects ou ne se justifie spécifiquement sur ces questions. Pour ces raisons, j'ai préféré me concentrer sur d'autres éléments plus saillants pour l'analyse de ces entretiens.

6. Conclusion

En analysant les données récoltées lors de mes huit entretiens menés, il m'a été possible de répondre à la question de recherche suivante : « **Comment les parents d'enfants en âge de scolarité obligatoire dans le canton de Neuchâtel se représentent l'éducation sexuelle de leurs enfants ?** ». Ce sujet d'étude est né de mes questionnements concernant les débats auxquels j'avais pu assister dans les médias ou au cours de discussions que j'avais pu avoir avec des parents ayant des avis diamétralement opposés au sujet de l'éducation sexuelle. En abordant ce sujet d'étude d'un point de vue sociologique et au moyen des outils de la recherche en sciences sociales, je pouvais ainsi aborder des avis plus nuancés que ceux présentés dans les médias et accéder aux représentations des parents avec des outils adaptés.

Pour ce faire, j'ai d'abord cherché à contextualiser au mieux mon sujet d'étude. J'ai pu relever que des débats avaient toujours eu lieu autour de l'éducation sexuelle depuis son institutionnalisation en Suisse dans les années 1970, mais également depuis la fin du 19^{ème} siècle, où d'autres formes de pouvoir et de contre-pouvoir, comme la médecine, la psychiatrie la sexologie ou encore les mouvements de luttes sociales (tels que les mouvements féministes), ont produit des systèmes normatifs de la sexualité permettant des faire coexister des normes parfois opposées au sein d'un même espace spatio-temporel (Chaperon, 2012). J'ai également exposé qu'un changement de paradigme de l'éducation sexuelle en Suisse avait lieu depuis les années 2000. En effet, j'ai démontré que le modèle d'éducation sexuelle proposé actuellement en Suisse est une éducation sexuelle dite holistique, c'est-à-dire basée sur les droits sexuels IPPF et les recommandations de l'OMS. Ce modèle ne se centre plus uniquement sur des messages principalement préventifs de la sexualité mais tend à la considérer dans sa globalité, notamment en mettant un accent sur le plaisir. Ainsi de nouvelles normes axées sur l'inclusivité coexistent avec d'anciennes dans ce nouveau modèle d'éducation sexuelle (Charmillot & Jacot-Decombes, 2018). En outre, grâce à la littérature scientifique mais aussi à deux entretiens d'expertes du SSCH et du GSN, il m'a également été possible de mieux comprendre et présenter les modalités et le contenu de l'éducation sexuelle en Suisse et plus précisément à Neuchâtel.

À partir de cette matière très riche, j'ai mis en évidence les nouvelles normes qui sont présentes dans le modèle d'éducation sexuelle actuel, pour ensuite pouvoir me baser dessus afin de réaliser mes entretiens avec les parents. En effet, afin d'accéder aux représentations des parents au sujet de l'éducation sexuelle de leurs enfants et au système de normes qui constitue leur conception de la sexualité, un choix de méthode a été fait. J'ai ainsi opté pour la méthodologie

de la « grounded theory » (Charmaz, 2001 ; Flick, 2014) en réalisant huit entretiens semi-directif et focusés avec neuf parents. Avec cette matière empirique, j'ai pu faire un va-et-vient entre mon terrain et des approches théoriques afin de rester au plus proche de mes données. Ensuite, par le codage théorique de ces données, plusieurs résultats ont émergé et ont ainsi permis de revenir sur certaines des théories préexistantes concernant la sexualité et l'éducation sexuelle, les corroborant ou les réfutant.

Si des résultats similaires à ceux de Charmillot et al. (2021) concernant le niveau d'acceptabilité de l'éducation sexuelle par les parents a pu être observé, j'ai pu accéder à des parents qui n'avaient pas envoyé leurs enfants aux cours d'éducation sexuelle et s'opposaient fortement au modèle actuel. J'ai pu constater que même si le modèle actuel basé sur les droits humains était plus inclusif que les précédents, il permettait de faire coexister plusieurs normes parfois très différentes en matière de sexualité. Cela donne ainsi la possibilité à chaque enfant d'avoir accès à des informations et d'acquérir des compétences pour aborder une sexualité responsable au travers du cadre légal existant, tout en conservant leur vision propre de la sexualité leur permettant de choisir librement quelle sexualité iels veulent avoir par la suite. Aussi, certains parents continuent de considérer ce modèle comme oppressif et allant à l'encontre de la vision de la sexualité qu'ils avaient envie de transmettre à leurs enfants.

En effet, tout comme dans les résultats de Charmillot et al. (2021), mais également dans les débats politiques et médiatiques, il a été possible de constater que c'est la thématique de la diversité de genre et de l'orientation sexuelle qui engendre le plus de divergences chez les parents. En effet, les parents interrogés ont une vision très hétéronormative de la sexualité et ont une préférence pour un modèle d'éducation sexuelle qui se concentre sur des messages préventifs liés aux risques de la sexualité (IST, grossesse non désirée, pornographie). En effet, comme l'ont montré Boucher (2003) et Le Mat (2021), ce modèle permet d'occulter plusieurs inégalités de genre et de maintenir l'ordre social genré établi proposant un modèle d'éducation sexuelle basé sur le « *coût hétérosexuel si possible fécond* » (Chaperon, 2007 : 13).

Afin de saisir la manière dont les avis et les représentations des parents à propos de l'éducation sexuelle des parents se construisaient, j'ai pu m'appuyer sur le concept de socialisation continue de Darmon (2016). En effet, les normes qui fondent les représentations des parents sont acquises à différents moments de leur parcours de socialisation. Ces normes concernant la sexualité se façonnent en effet au fil des expériences et des contextes. Ainsi, plusieurs systèmes de normes coexistent en même temps, donnant une vision et une représentation unique de l'éducation

sexuelle pour chaque parent, tel que l'a montré Bozon (2018). Comme l'ont expliqué Bueno (2009) et Bozon (2018), les personnes issues de la migration peuvent vivre des processus de double socialisation avec des normes parfois opposées en matière de sexualité. C'est également ce qui est ressorti de mes résultats : les parents issus de la migration acquerraient des normes qu'ils qualifient de « culturelles » durant une phase de socialisation primaire et découvrent souvent des normes contradictoires lors de leur processus migratoire. Certains parents incorporent ces nouvelles normes en matière de sexualité lors d'autres phases de socialisation et les font coexister, d'autres rejettent l'ancien système normatif, n'étant plus compatible selon eux. Souvent les parents utilisent le terme « culture » pour se référer à des normes religieuses. Si cette approche culturaliste est souvent utilisée pour comprendre des normes sexuelles, j'ai pu observer que les normes dites « culturelles » ou religieuses ne sont de loin pas les seules à façonner les représentations des parents en matière d'éducation sexuelle. En effet, d'autres normes acquises au travers de l'éducation formelle, de la formation ou de l'expérience professionnelle peuvent expliquer les positionnement et avis sur l'éducation sexuelle. Concernant le fait d'avoir une éducation sexuelle formelle, cela ne veut pas forcément dire que les parents seraient plus à même d'avoir un avis favorable au modèle d'éducation sexuelle actuel, les normes évoluant au cours des époques et ces aspects étant multidimensionnels.

Ainsi, le point clé de mes résultats est que les représentations et les avis des parents concernant l'éducation sexuelle ne sont pas façonnés par une seule catégorie de normes acquises à un moment clé de leur socialisation, mais plutôt durant tout le processus. Ainsi en fonction des thématiques, certains parents abordent un avis plus ou moins favorable en fonction des normes sexuelles qu'ils ont incorporés à différents moments de leur processus de socialisation. Ainsi, une approche sociologique constructiviste basée sur une méthodologie qualitative permet d'accéder aux représentations que chaque personne est susceptible d'avoir concernant l'éducation sexuelle. De cette manière j'ai pu proposer que les avis des parents au sujet de l'éducation sexuelle étaient basés sur des représentations construites via des normes sexuelles acquises à différents moments du processus de socialisation et qu'un avis binaire comme celui présenté dans les médias ne reflétaient pas la réalité. En effet, parfois une opposition au modèle d'éducation proposé peut être lu comme un acte de revendication de milieux sociaux racisés et discriminés pour que d'autres normes sexuelles liées à des contextes religieux ou culturels différents soient aussi prises en compte, comme l'explique Tersigni (2016). De plus comme le note Le Mat (2021), se référer au système normatif proposé actuellement dans les cours d'éducation sexuelle peut être une manière de se distinguer en termes de classe et de race en

adoptant des normes dites plus progressistes, renvoyant ainsi les autres systèmes normatifs à « un Autre culturel » par analogie plus traditionnel. Tous ces aspects s'articulent relativement bien avec mes développements et avec les résultats des entretiens.

6.1 Limites et ouvertures

Au terme de ce travail, j'ai pu identifier trois limites principales à mon étude. Premièrement, le fait de connaître personnellement les parents interviewés m'a permis de pouvoir aborder certaines thématiques parfois taboues de la sexualité avec beaucoup plus d'aisance et ainsi d'avoir des données plus riches. Toutefois, durant la phase de l'analyse, j'ai rencontré plusieurs biais. En effet, j'avais souvent accès à des informations sur le parcours ou les avis de ces personnes qui n'avaient pas été abordées lors de l'entretien et que je ne pouvais pas utiliser afin d'affiner mon analyse. De plus, certains propos parfois très hétéronormés auraient pu être approfondis mais certains parents avaient tenu avec moi des propos différents dans d'autres contextes, donnant ainsi lieu à des possibilités d'analyse pouvant être contradictoires. J'ai essayé de contourner ces biais en restant le plus rigoureusement que possible proche de mes données d'entretien afin de ne pas laisser mon analyse être influencée par d'autres informations que je possédais sur les parents. Un des effets de cette démarche peut être que mon analyse pourrait paraître pas assez approfondie sur certains points concernant les parents.

Deuxièmement, le fait d'avoir choisi le canton de Neuchâtel pour ma recherche, avec comme idée que le fait d'avoir des écoles qui n'étaient pas couvertes par les cours d'éducation sexuelle du GSN aurait pu mettre en exergue des modèles différents d'éducation sexuelle et ainsi cela aurait pu avoir un impact sur les représentations des parents. Toutefois, seuls deux parents avaient un enfant qui a été scolarisé dans une école non couverte par le GSN. L'un des parents n'a jamais parlé de sexualité avec ses enfants et n'est pas au courant des cours d'éducation sexuelle qu'il aurait pu avoir. L'autre parent a un enfant qui n'a pas encore reçu de cours d'éducation sexuelle ; il s'agit de la seule donnée qui montre que l'âge auquel commence les cours est différent dans des contextes où le GSN n'est pas chargé de donner les cours. À cette exception près, le fait d'avoir étudié le cas du canton de Neuchâtel n'apporte pas d'importants bénéfices supplémentaires. À l'inverse, une approche comparative entre différents cantons ou différentes régions linguistiques aurait pu amener des données plus diversifiées.

Troisièmement, mon intérêt pour l'approche du féminisme intersectionnel, que je souhaitais aborder, n'a pas été saillante. En effet, la lecture sous le prisme de la classe n'est pas présente dans les résultats ; j'ai avant tout proposé une lecture par l'expérience professionnelle des

parents. En effet, voulant rester proche de mes données, je ne suis pas entrée dans ce prisme de lecture qui était peu présent en comparaison à d'autres thématiques. Une analyse plus axée sur le genre aurait également permis d'incorporer de manière plus complète l'approche intersectionnelle. Toutefois comme pour les données de classes, les données de genre étaient présentes en toile de fond et n'ont pas été apportées directement par les parents. Une analyse plus approfondie intégrant mieux ces différents prismes de lecture permettrait certainement d'accéder à d'autres normes qui constituent les représentations des parents et leur possible influence vis-à-vis de l'éducation sexuelle.

Dans une plus large mesure, la thématique de l'éducation sexuelle et ce changement de paradigme récent en Suisse pourrait faire l'objet de nombreuses études et offrirait la possibilité d'observer d'autres aspects sous divers prismes de lecture. L'un d'eux pourrait prendre pour point de départ l'observation selon laquelle les débats politiques et médiatiques sur le sujet sont fréquents. Autour de ce constat, il serait pertinent d'envisager une analyse de discours de ces différentes sources actuelles de débats, notamment en intégrant une approche basée sur la théorie des dispositifs de Foucault (1994). Cette proposition permettrait de faire apparaître la manière dont ces normes se discutent publiquement et comment, à plus long terme, elles peuvent s'insérer dans les nouveaux programmes d'éducation sexuelle.

7. Bibliographie

Articles et ouvrages

AGAMBEN Giorgio & RUEFF Martin. 2006. Théorie des dispositifs. *Poésie*, 1(115) : pp. 25-33. DOI : <https://doi.org/10.3917/poesi.115.0025>.

AMSELLEM-MAINGUY Yaëlle & VUATTOUX Arthur. 2020. *Les jeunes, la sexualité et internet*. Paris : Éditions François Bourin.

BOUCHER Kathleen. 2003. « Faites la prévention, mais pas l'amour ! » : des regards féministes sur la recherche et l'intervention en éducation sexuelle. *Recherches féministes*, 16(1) : pp. 121-58. DOI: [10.7202/007345ar](https://doi.org/10.7202/007345ar).

BOZON Michel. 2005. 13. *Femmes et sexualité, une individualisation sous contrainte*. IN : MARUANI Margaret éd., « Femmes, genre et sociétés : L'état des savoirs ». Paris : La Découverte. PP. 116-121.

BOZON Michel. 2018. *Sociologie de la sexualité 4ème édition*. Paris : Armand Colin.

BUENO Jael. 2009. *La sexualité des jeunes à la croisée des cultures*. IN : « La sexualité des jeunes au fil du temps *Evolution, influences et perspectives* ». Berne : Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ).

CHAPERON Sylvie. 2007. La sexologie française contemporaine : un premier bilan historiographique. *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2(17) : pp. 7-22. DOI <https://doi.org/10.3917/rhsh.017.0007>.

CHAPERON Sylvie. 2012. *Les origines de la sexologie (1850-1900)*. Collection : Petite Bibliothèque Payot.

CHARMAZ Kathy. 2001. *Qualitative Interviewing and Grounded Theory Analysis*. IN: GUBRIUM, Jaber F. & HOLSTEN James A., édés., « Handbook of Interview Research. Context and Methods ». Thousand Oaks: Sage Publications. PP. 675-694.

CHARMILLOT Maryvonne, JACOT-DESCOMBES Caroline & FÖLDHAZI Àgnes. 2021. *Droits humains et éducation sexuelle : Contexte, perceptions et pratiques. Nouvelle édition [en ligne]*. Genève : Éditions ies. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ies.5000>.

- CHARMILLOT Maryvonne & JACOT-DESCOMBES Caroline.** 2018. Penser l'éducation sexuelle à partir des droits sexuels, *Recherches & éducations* [en ligne], (19). DOI : <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.6758>
- CRENSHAW Kimberlé.** 1989. Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics. *University of Chicago Legal Forum*, 1889(1): pp. 139-167.
- DARMON Muriel.** 2016. *La socialisation*. Paris : Armand Colin.
- DARMON Muriel.** 2018. Socialisation : Petite histoire d'un manuel. *Idées économiques et sociales*, 1(191) : pp. 6-14. DOI : <https://doi.org/10.3917/idee.191.0006>
- DASSIN Didier.** 2006. La biopolitique n'est pas une politique de la vie. *Sociologie et sociétés*, 38(2) : pp.35-48. DOI : [10.7202/016371ar](https://doi.org/10.7202/016371ar).
- DAYAN-HERZBRUN Sonia.** 1991. La sexualité au regard des sciences sociales. *Sciences Sociales et Santé*, 9(4) : pp. 7-22. DOI: [10.3406/sosan.1991.1206](https://doi.org/10.3406/sosan.1991.1206).
- DE DARDEL Julie.** 2007. *Révolution sexuelle et mouvement de libération des femmes à Genève (1970-1977)*. Lausanne : Antipodes
- DORLIN Elsa.** 2008. *Sexe, genre et sexualités*. Paris : Presses Universitaires de France – PUF.
- FLICK Uwe.** 2018. *Doing grounded theory. The sage qualitative research kit (2e édition)*. Thousand Oaks : SAGE Publications.
- FOUCAULT Michel.** 1994. *Histoire de la sexualité, tome 1 : La Volonté de savoir*. Paris: Gallimard.
- GELLY Maud.** 2013. Les inégalités sociales, objet invisible pour l'éducation sexuelle ? Enquête ethnographique sur l'éducation sexuelle dans les collèges. *Sciences sociales et sante*, 31(4) : pp. 73-96. DOI : <https://doi.org/10.1684/ss.2013.0405>.
- GIAMI Alain.** 2007. Santé sexuelle : la médicalisation de la sexualité et du bien-être. *Le Journal des psychologues*, (250) : pp. 56–60. DOI: [10.3917/jdp.250.0056](https://doi.org/10.3917/jdp.250.0056).
- GLASER Barney & STRAUSS Anselm.** 2012. *L'échantillonnage théorique*. IN : GLASSER Barney & STRAUSS Anselm éd., « La découverte de la théorie ancrée : stratégies pour la recherche qualitative » Paris : Armand Colin. PP. 138-178.

LE MAT Aurore. 2021. *Éducation sexuelle*. IN : RENNES Juliette éd., « Encyclopédie critique du genre ». Paris : La Découverte. PP. 265-274.

MAZABRAUD Bertrand. 2010. Foucault, le droit et les dispositifs de pouvoir. *Cités*, 2(42) : pp. 127-189. DOI : <https://doi.org/10.3917/cite.042.0127>.

MOTTIER Véronique. 2012. État et contrôle de la sexualité reproductive : l'exemple des politiques eugénistes dans les démocraties libérales (Suisse, Suède et Royaume-Uni). *Politique et Sociétés*, 31(2) : pp. 31–50. DOI : <https://doi.org/10.7202/1014350ar>.

NAEF Laura. 2019. *La sexualité : comment est-elle abordée aujourd'hui entre l'adolescent et ses parents ? Étude qualitative en Suisse Romande auprès de mères et de pères*. Mémoire de maîtrise en Sciences et pratiques de l'éducation, HEP Vaud-Université de Lausanne [en ligne]. Consulté le 02.03.21 sur <https://www.patrinum.ch/record/269028?ln=fr>.

PATERNOTTE David & PERREAU Bruno. 2021. Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives de recherche. *Politique et Sociétés*, 31(2) : p. 3. DOI : [10.7202/1014349ar](https://doi.org/10.7202/1014349ar).

TERSIGNI Simona. 2021. *Virginité*. IN : RENNES Juliette dir., « Encyclopédie critique du genre ». Paris, La Découverte. PP. 852-864.

ROCA I ESCODA Marta, PRAZ Anne-Françoise & LÉPINARD Éleonore. 2016. Luites féministes autour de la morale sexuelle. *Nouvelles Questions Féministes*, 35(1) : pp. 6-14. DOI : <https://doi.org/10.3917/nqf.351.0006>

SALCEDO ROBLEDO Manuela. 2018. Chantier de recherche : Genre et sexualité en migration, *Hommes & migrations* [En ligne], 1322. DOI : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.6817>

Pages internet et Rapports

Centre de compétences pour l'éducation sexuelle à l'école, Haute École Pédagogique de Suisse centrale PHZ, Haute École de Lucerne. 2008. *Document établissant les bases d'une éducation sexuelle à l'école*. https://www.sexualaufklaerung-schule.ch/ck/ckfinder/userfiles/files/Grundlagepapier_version_4-2_F_DEF.pdf, Consulté le : 05.08.2023.

Conseil Fédéral. 2018. *Examen des bases de l'éducation sexuelle Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 14.4115 Regazzi du 10 décembre 2014.*

Généralités Sexualités Neuchâtel. *Education Santé Sexuelle.* <https://www.gsn-ne.ch/education-sexuelle/>

IPPF. 2008. *Déclaration des droits sexuels de l'IPPF.* https://www.ippf.org/sites/default/files/ippf_sexual_rights_declaration_french.pdf, Consulté le 10.11.2022.

KOUTAISOFF Daria, ISCHY Frédéric, SO-BARAZEZZI Barbara, MEYSTRE-AGUSTONI Giovanna, DUBOIS-ARBER Françoise. 2009. Rapport d'évaluation des prestations du service d'éducation sexuelle de PROFA en milieu scolaire. https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_5C77E5AEDC1E.P001/REF, Consulté le 12.09.2023.

Santé Sexuelle. *Santé Sexuelle.* <https://www.sante-sexuelle.ch/>

SANTÉ SEXUELLE Suisse. 2014. Cadre de référence pour l'éducation sexuelle en Suisse Romande. <https://www.educationsexuelle-ecole.ch/ck/ckfinder/userfiles/files/Cadre%20de%20reference%20romands.pdf>, Consulté le : 12.09.2023.

SANTÉ SEXUELLE Suisse. 2022. Monitoring de la santé sexuelle en Suisse – 2020. Résultats de la sixième enquête en ligne concernant l'année 2020. https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/SSCH_Monitoring-Bericht_2020_FR.pdf, Consulté le : 12.09.2023.

OMS Bureau régional pour l'Europe et BZgA. 2013. *Standards pour l'éducation sexuelle en Europe Un cadre de référence pour les décideurs politiques, les autorités compétentes en matière d'éducation et de santé et les spécialistes.* https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/Standards-OMS_fr.pdf, consulté le : 05.08.2023.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL. 2016. *Stratégie cantonale de prévention et de promotion de la santé 2016-2026.* https://www.ne.ch/autorites/DFS/SCSP/prevention/Documents/Strat%C3%A9gie_cantonale_p_r%C3%A9vention_promotion_sant%C3%A9_rapport%20complet.pdf, Consulté le 24.11.2022.

Union démocratique fédérale. 2011. *Pétition contre la sexualisation de l'école obligatoire.* https://fr.p24h.ch/cms/media/pdf/EDU-petition_education_sexuelle-2011.pdf, Consulté le 03.12.2023.

Articles de loi et Articles de presse

Art. 8 par. 1 et art. 9 par. 1 CEDH. Requête no 22338/15 A.R. et L.R. contre la Suisse 19 décembre 2017.

ATS/OANG. (2023, 29 novembre). *L'initiative sur l'éducation sexuelle à l'école a été retirée.* RTS. <https://www.rts.ch/info/suisse/6940556-linitiative-sur-leducation-sexuelle-a-lecole-a-ete-retiree.html>

MAMIN François. (2012, 19 juin). *Education sexuelle: les opposants attaquent.* Le Nouvelliste. <https://www.lenouvelliste.ch/articles/suisse/education-sexuelle-les-opposants-attaquent-222905>

MEYER Sophie. (2021, 7 avril). *Quand l'éducation sexuelle faisait débat en Suisse.* RTS. <https://www.rts.ch/archives/radio/mille-et-une-archives/12089118-quand-leducation-sexuelle-faisait-debat-en-suisse-07-04-2021.html>

8. Annexes

a. Grille d'entretien pour les parents

Introduction : Cet entretien a lieu dans le cadre de mon travail de mémoire sur l'éducation sexuelle à l'école obligatoire. Je vais volontairement poser des questions larges, sentez-vous libre de me dire ce que vous évoque ces questions et de vous exprimer, si une question vous dérange n'hésitez pas à me le dire et nous passerons à une autre question. Pour des besoins de retranscriptions il sera enregistré, mais anonymisé, vous avez un droit de relecture. Est-ce que c'est en ordre pour vous ?	
Questions générales	Relances
Avez-vous déjà entendu parler des cours d'éducation sexuelle à l'école obligatoire ? Que savez-vous de ces cours ?	- Comment ces cours s'organisent selon-vous ? - Qui donne ces cours ? Combien de fois ont-ils lieu ? A quel âge ? - A quoi servent-ils à votre avis ? - Quelles sont les thématiques abordées selon vous ?
Avez-vous déjà entendu parler des séances pour les parents concernant les cours d'éducation sexuelle ? Comment envisager vous votre rôle en tant que parent dans l'éducation à la santé sexuelle de vos enfants ?	- Que savez-vous de ces séances ? Y avez-vous déjà participé ? - Qu'en pensez-vous ? Ou a quoi servent-elles selon vous ? - Discussion autour de la brochure en annexe « l'éducation sexuelle de 0-18ans : à chaque étape les parents ont un rôle à jouer », si besoin
Comment abordez-vous la thématique du corps, des relations ou de la sexualité à la maison avec vos enfants ?	- Comment-vous sentez-vous et comment répondez-vous quand vos enfants vous posent des questions sur cette thématique ? - A quel âge avez-vous commencer à aborder cela avec vos enfants et pourquoi ? C'est eux qui sont venus

	sur la thématique ? Un événement a fait qu'il fallait en parler ?
Dans quel type de contexte devrait-être abordée la thématique du corps, des relations, de la sexualité ?	- À l'école ? En famille ? Aucun ?
Comment devraient se dérouler les cours d'éducation sexuelle à l'école obligatoire selon vous ? Quelles thématiques devraient être abordées et quelles thématiques ne devraient pas être abordées ?	- La thématique du fonctionnement du corps humain ? Menstruation ? Reproduction humaine ? - La thématique de la protection et des maladies sexuellement transmissibles ? Préservatif ? - La thématique de la prévention contre les grossesses involontaires. Contraception ? Avortement ? - La thématique de la liberté du choix du partenaire ? du consentement ? (Violence sexuelle) - La thématique du genre ? (Égalité hommes, femmes en matière de sexualité) Rapport de pouvoirs ? - La thématique de l'orientation sexuelle et de la diversité de genre ? - La thématique d'internet et des médias sociaux ? (Pornographie)
Qu'est-ce que la sexualité pour vous ? Qu'est-ce que cela représente ? Que pensez-vous des objectifs de l'éducation sexuelle ?	- <i>Lire les buts de l'éducation à la santé sexuelle selon le GSN (site internet du GSN) :</i> • <i>Une démarche éducative qui répond à des questions de santé publique, à des problématiques concernant les relations entre les personnes,</i>

	<i>quelques soient leur identité de genre et orientation sexuelle.</i> • <i>Un apprentissage de l'altérité, des règles sociales, des lois et des valeurs communes.</i> • <i>Doter les enfants et les jeunes de connaissances, de compétences et des valeurs leur permettant de faire des choix responsables quant à leurs relations sexuelles et sociales.</i> • <i>Donner des informations objectives (connaissances des organes génitaux et de leur fonctionnement, des moyens de prévention, de protection et des lois).</i> • <i>Favoriser l'acquisition de compétences sociales et spécifiques ainsi que des valeurs en matière de sexualité (l'estime de soi, le respect de l'autre, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi, la responsabilité individuelle et collective, l'esprit critique face aux médias).</i> - Discuter des objectifs par cycles du plan cantonal (voir annexes)
Avez-vous déjà entendu parler des droits sexuels IPPF?	- Citer quelques exemples d'articles : <i>Article 9 Le droit de choisir de se marier ou non, de fonder et planifier une famille et de décider d'avoir ou non des enfants, quand et comment</i> <i>Article 8 Le droit à l'éducation et à l'information</i> <i>(Les jeunes ont le droit à ce qu'un programme complet d'éducation à la sexualité les aide à prendre des décisions informées et responsables concernant leur santé sexuelle.)</i> <i>Article 6 Le droit à la liberté de penser, d'opinion et d'expression ; et le droit à la liberté d'association.</i> <i>(Toute personne a le droit d'exprimer ses idées en matière de sexualité sans subir d'immixtion arbitraire ni limitation fondée sur les croyances culturelles dominantes. •</i>

	<i>Toute personne a droit à la liberté de penser, de conscience et de religion, en tenant en compte de la capacité évolutive de l'enfant.)</i> <i>Article 1 Le droit à l'égalité, à l'égale protection devant la loi et à n'être soumis à aucune discrimination sur la base de son sexe, sa sexualité ou son genre.</i> <i>Article 3 Le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité de la personne et à l'intégrité corporelle.</i> <i>(Aucune femme ne doit être forcée à avoir ou à ne pas avoir d'enfants. • Nul ne doit être soumis à des coutumes, pratiques ou traditions nocives, y compris les mutilations génitales féminines et le mariage forcé ou précoce. • Nul ne doit être soumis à de la violence sexuelle, pendant ou en dehors des liens du mariage.)</i>
Comment décririez-vous le contexte dans lequel vous avez grandi et évolué ?	- Le contexte familial ? - Le contexte scolaire ? - Religieux ? Culturel ? Politique ? Economique ?
Comment avez-vous appris les connaissances que vous avez actuellement en matière de sexualité, reproduction, fonctionnement du corps, etc ?	- En parliez-vous en famille ? A l'école ? Avec des amis ? - Cours ? - Premier copain/copine ?
Si la personne est à l'aise : Comment cela s'est passé pour vous votre entrée dans la sexualité ? Et pour vos enfants voulez-vous que cela soit différent ou similaire à ce que vous avez vécu ?	

Données socio-démographiques : - Age ? - Nationalité/ Origine ? – Parcours de formation ?
 Quelle profession ? – Depuis combien de temps en Suisse ? (Si d'origine étrangère) – Etat civil ? – Composition familiale : Nombre, âge et sexe et niveau scolaire des enfants ?

b. Document de SSCH : Education sexuelle de 0 à 18ans : à chaque étapes les parents ont un rôle à jouer !

L'ÉDUCATION SEXUELLE DE 0 À 18 ANS : A CHAQUE ÉTAPE LES PARENTS ONT UN RÔLE À JOUER !



CE QUE FAIT L'ENFANT...

- Regarder son corps et celui des autres, et progressivement ressentir de la pudeur
- Explorer les sensations et découvrir le plaisir du corps
- Jouer et courir tout nu
- Dire des gros mots
- Jouer au docteur, au papa et à la maman, ...
- S'intéresser à sa propre histoire, « d'où je viens »

La sexualité commence dès la naissance et la famille est une référence centrale pour tout enfant. Comme pour tous les domaines dans la vie, la sexualité nécessite une éducation. Celle-ci permet à l'enfant de découvrir son corps de manière positive, de comprendre l'importance des relations basées sur le respect et de faire preuve d'esprit critique par rapport aux normes véhiculées dans la société. Les enfants ont le droit à une éducation sexuelle au niveau familial, en complément de l'éducation sexuelle à l'école.

CE QUE FAIT L'ENFANT...

0-6 ans



- Rechercher des explications sur la sexualité
- Continuer à explorer son corps
- Se faire des ami.e.s, avoir les premiers sentiments amoureux, découvrir ses préférences affectives et sexuelles
- Se comparer aux autres

6-12 ans



- Rechercher des explications sur la sexualité
- Continuer à explorer son corps
- Se faire des ami.e.s, avoir les premiers sentiments amoureux, découvrir ses préférences affectives et sexuelles
- Se comparer aux autres

12-15 ans



- Vivre les changements physiques de la puberté
- Tomber amoureux/se, s'embrasser, sortir ensemble, ... et explorer ses attirances sexuelles
- Construire son imaginaire érotique
- Expérimenter la séduction, l'excitation sexuelle, la masturbation, ...
- Utiliser Internet et les médias sociaux pour explorer la sexualité et faire des rencontres

15 ans et plus



- Vivre les 1ères relations sexuelles, expérimenter différentes pratiques et définir ses préférences et limites
- Eprouver du désir sexuel
- Parler de sexualité de manière explicite, y.c. sur les médias sociaux
- Affirmer son orientation sexuelle ou son identité de genre

CE QUE PEUVENT FAIRE LES PARENTS...

- Nommer les parties intimes (pénis, vulve, etc.) et lui apprendre à les respecter et à en prendre soin
- Accueillir positivement la découverte du corps de l'enfant et reconnaître ses émotions (joie, colère, gêne, ...)
- Expliquer ce qu'on peut faire en privé et ce qu'on peut faire en public
- Valoriser le fait d'être une fille ou un garçon

- Expliquer les premiers signes de la puberté ; le rapport entre les menstruations/l'éjaculation et la fertilité, ...
- Respecter son besoin d'intimité (ex. la chambre, les toilettes, ...)
- Montrer l'exemple : respecter ses voisins, son entourage, les différentes manières de vivre
- Réfléchir à la répartition des tâches domestiques (égalité homme/femme)

- Informé sur le cycle menstruel, la contraception, les moyens pour se protéger des risques (infections sexuellement transmissibles, VIH, grossesses non voulues) et les lieux de conseil en santé sexuelle
- Ouvrir la discussion sur le rapport au corps, l'image de soi, les modifications corporelles, la pression du groupe
- Montrer une ouverture par rapport aux différentes orientations sexuelles
- Discuter de l'image de la sexualité sur Internet et des avantages/inconvénients de l'usage des médias sociaux pour la vie privée
- Expliquer ce que dit la loi (pornographie, majorité sexuelle, etc.)

- Clarifier les règles familiales par rapport aux relations et à la sexualité : qui dort à la maison / préservatifs à disposition / etc.
- Expliquer les droits et responsabilités des enfants et des adultes
- Reste à disposition des questions et demandes, en respectant sa vie privée
- Faire preuve d'ouverture par rapport à la sexualité en général et au vécu de l'adolescent.e, en étant conscient.e des bouleversements physiques et psychologiques de cette période

Comment ?

- Reconnaître qu'il peut être gênant de répondre aux questions de votre enfant et qu'un livre adapté à son âge peut vous aider
- Poser des questions ouvertes et donner des orientations, débattre de sujets de société et des règles familiales en lien avec la sexualité
- Mettre à disposition des adresses des centres de santé sexuelle et planning familial, des livres sur la sexualité, des sites Internet (ex. [ciao.ch](http://www.ciao.ch))
- En savoir plus : www.educationsexuelle-parents.ch



Association pour l'Éducation Familiale
Téléphone 020 321 4817, Courriel 020 322 94 33
www.educationfamiliale.ch

SANTÉ SEXUELLE Suisse
SEXUELLE GESUNDHEIT Schweiz
SALUTE SESSUALE Svizzera



elternbildung.ch
formation des parents.ch
formazione dei genitori.ch

Source : <https://www.gsn-ne.ch/education-sexuelle/informations-aux-parents-deleves-7h/>

c. Récapitulatif des objectifs généraux par cycle scolaire

Récapitulatif des objectifs généraux par cycle scolaire

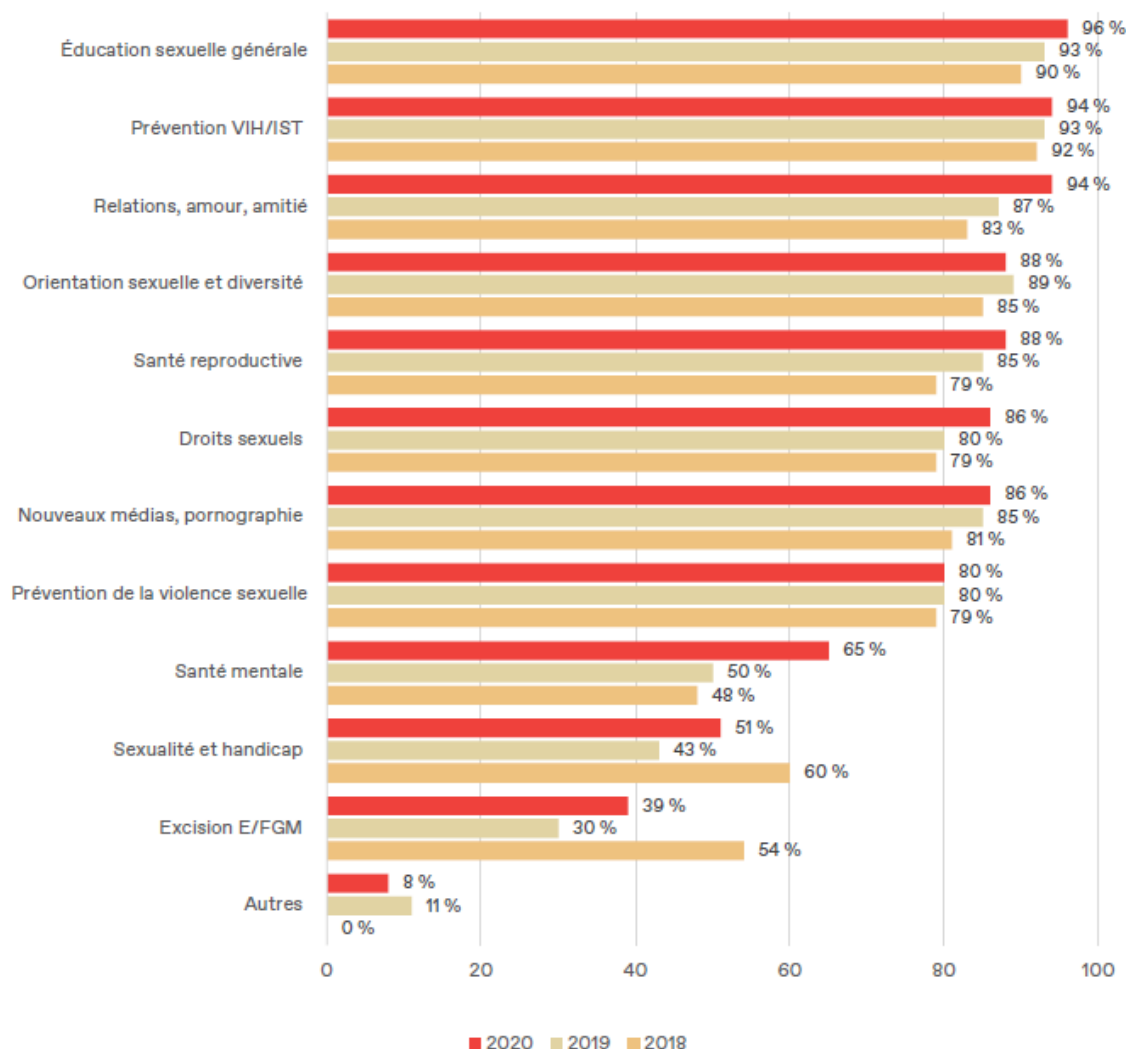
Objectifs généraux	Priorités par cycle
Promouvoir une approche positive et globale de la sexualité.	C1. Développer l'estime de soi en lien avec son corps. C2. Renforcer l'estime de soi et développer une image positive de son corps. Développer une vision positive et globale de la sexualité. C3. Renforcer l'estime de soi et développer une image positive de son corps. Développer une vision positive et globale de la sexualité.
Soutenir le développement physique et psychique des enfants et des jeunes et contribuer à leur bien-être.	C1. Découvrir le corps, les sensations, les émotions et disposer du vocabulaire nécessaire pour pouvoir s'exprimer à leur sujet. C2. Permettre la compréhension du fonctionnement du corps masculin et féminin, des changements liés à la puberté et de leurs liens avec la sexualité humaine. C3. Développer la compréhension de la sexualité en tant que composante centrale de l'être humain qui a une influence positive sur la santé et le bien-être (notion de plaisir).
Promouvoir les droits humains liés à la sexualité, notamment l'égalité des chances en matière de santé sexuelle et le droit à la non-discrimination.	C1. Prendre conscience des ressemblances et différences entre filles et garçons et développer une attitude de respect envers la diversité. C2. Développer la conscience qu'il existe des droits et devoirs de l'enfant ainsi que du fait que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits, quels que soient leur sexe, leur sexualité ou leur genre. C3. Connaître les droits humains liés à la sexualité. Développer une attitude de respect et de tolérance envers les diverses expressions de la sexualité. Renforcer les connaissances et compétences nécessaires à la prévention des discriminations liées au genre, à l'identité et à l'orientation sexuelle.
Promouvoir les relations saines et prévenir la maltraitance, la violence relationnelle et sexuelle, les abus et les abus sexuels.	C1. Développer des connaissances et compétences qui soutiennent la prévention des abus sexuels. C2. Renforcer les connaissances et compétences nécessaires à soutenir la prévention des abus sexuels. Développer l'esprit critique en général et particulièrement face aux médias et aux médias sociaux (spécialement en lien avec les images véhiculées sur la sexualité et à l'utilisation des médias sociaux). C3. Renforcer les connaissances et compétences nécessaires à développer des relations saines et soutenir la prévention des relations abusives et des violences relationnelles. Permettre de comprendre le cadre d'une sexualité acceptable : consentie, choisie, respectueuse et sans contrainte. Développer l'esprit critique en général et particulièrement face aux médias et aux médias sociaux (spécialement en lien avec les images véhiculées sur la sexualité et à l'utilisation des médias sociaux).
Promouvoir la santé sexuelle et prévenir les grossesses non voulues ainsi que le VIH et autres IST.	C1. Rien de spécifique dans ce cycle scolaire mais les autres objectifs contribuent à préparer le travail ultérieur sur les thèmes liés à cet objectif. C2. Permettre de comprendre la relation sexuelle et ses conséquences (2 ^{ème} partie du cycle). Faire connaître les moyens de protection contre les grossesses non voulues, le VIH et autres IST (2 ^{ème} partie du cycle). C3. Renforcer les connaissances et compétences nécessaires à se protéger des grossesses non voulues, du VIH et des IST.

Extrait de : Proposition pour l'établissement d'un programme cantonal d'éducation sexuelle – Rapport final

Source : <https://www.gsn-ne.ch/education-sexuelle/objectifs-priorites-et-themes/>

d. Histogramme des thématiques abordées durant les cours d'éducation sexuelle

III. 8: Principaux thèmes d'éducation sexuelle abordés en milieu scolaire en comparaison et en %, 2020 (n=49), 2019 (n=46)



Exemple de lecture: 65% des centres proposant des prestations d'éducation sexuelle en milieu scolaire indiquent la santé mentale comme un des thèmes principaux.

Source : SANTÉ SEXUELLE Suisse. 2022. Monitoring de la santé sexuelle en Suisse – 2020. Résultats de la sixième enquête en ligne concernant l'année 2020. https://www.sante-sexuelle.ch/assets/docs/SSCH_Monitoring-Bericht_2020_FR.pdf, Consulté le : 12.09.2023.